

SYMBIOZ

notice d'utilisation



Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- **de mieux connaître votre véhicule**, afin de profiter pleinement de ses fonctionnalités et de ses avancées techniques, dans les meilleures conditions d'usage.
- **d'assurer son bon fonctionnement**, grâce à l'application rigoureuse des conseils d'entretien.
- **d'intervenir efficacement**, sans perte de temps excessive, **uniquement** sur les opérations ne nécessitant pas l'intervention d'un spécialiste.

La lecture de cette notice vous offre l'occasion de découvrir des informations utiles, des fonctionnalités et des nouveautés techniques qui enrichiront votre expérience de conduite. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

→ présent dans toute la notice, vous indique un lien vers un autre chapitre du document.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. Ce document n'intègre donc pas les éventuelles corrections ou additifs apportés à la version digitale, laquelle demeure la notice de référence. Il est donc recommandé de consulter régulièrement la version digitale afin de disposer des informations les plus à jour.

La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles. Leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

De plus, les fonctionnalités décrites dans cette notice sont également susceptibles de modifications futures dues à des mises à jour, des réglementations ou des contraintes techniques.

Les visuels présents dans les notices sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

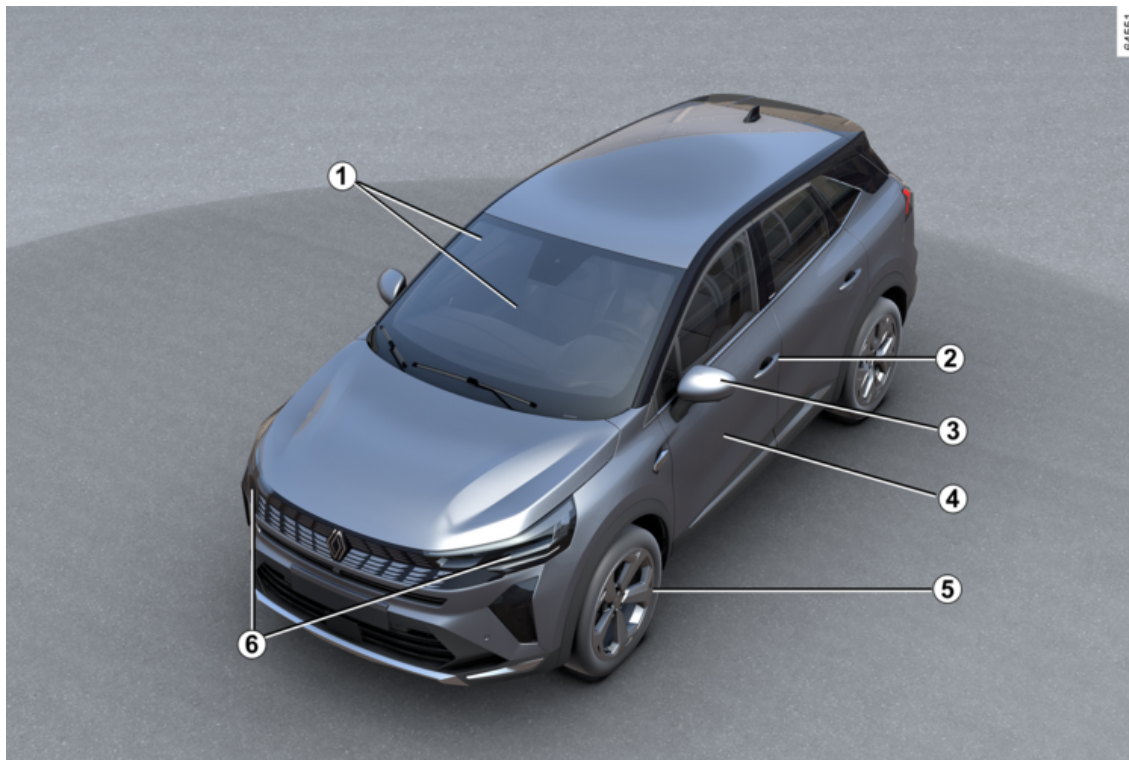
Traduit du français.

SOMMAIRE

Bienvenue à bord de votre véhicule	4	Avertisseurs sonores et lumineux	145
L'extérieur	4	Essuie-vitres	146
L'habitacle.....	6	Réservoir carburant.....	152
Le poste de conduite.....	8	La conduite	155
Les aides à la conduite.....	10	Rodage	155
La sécurité à bord.....	12	Démarrage, arrêt du moteur	156
L'identification du véhicule - étiquettes.....	14	Commande de vitesses.....	164
Le compartiment moteur (entretien courant).....	16	Particularités des versions essence.....	169
Les dépannages	18	Frein de parking.....	171
Le véhicule e-tech full hybrid.....	20	Environnement	177
Le véhicule gpl.....	22	Conseils entretien et antipollution	179
Faites connaissance avec votre véhicule	24	Conseils de conduite, eco conduite	180
Véhicule E-tech full hybrid	24	Avertisseur de perte de pression des pneumatiques	189
Véhicule GPL	32	Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	194
Carte	37	Fonctions d'aides supplémentaires à la conduite.....	199
Clé digitale.....	46	Limiteur de vitesse.....	246
Portes et ouvrants	49	Régulateur de vitesse	250
Sièges avant.....	60	Régulateur de vitesse adaptatif	254
Places arrière.....	64	Active driver assist.....	272
Ceintures de sécurité.....	67	Assistant d'arrêt d'urgence.....	286
Dispositifs complémentaires de sécurité.....	72	Aides au stationnement.....	298
Sécurité enfants	80	Appel d'urgence.....	330
Sièges enfants	86	Votre confort.....	333
Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant	104	MULTI-SENSE	333
Poste de conduite	108	Aérateurs, chauffage et climatisation.....	335
Ordinateur de bord	112	Équipement multimédia	343
Témoins lumineux.....	129	Équipements habitacle	346
Direction	135	Rangements, aménagements habitacle.....	352
Rétroviseurs.....	137	Transport d'objets	356
Éclairages et signalisations.....	139		

SOMMAIRE

Entretien	361
Accès moteur, niveaux.....	361
Batterie.....	370
Nettoyage.....	373
Conseils pratiques	377
Pneumatiques.....	377
Dépannage	390
Feux, éclairages : remplacement des lampes.....	398
Balais d'essuie-vitres : remplacement.....	402
Fusibles.....	404
Installation et utilisation d'accessoires	410
Anomalies de fonctionnement.....	412
Caractéristiques techniques.....	417
Informations véhicule.....	417
Pièces de rechange et réparations.....	425
Justificatifs d'entretien	426
Contrôle anticorrosion.....	432



L'EXTÉRIEUR

1. Lève-vitres ➔ 346

Essuie-vitres, lave-vitre ➔ 146

Désembuage ➔ 335

2. Carte ➔ 37

Verrouillage, déverrouillage des
portes ➔ 51

3. Rétroviseurs ➔ 137

4. Entretien de la carrosserie ➔ 373

5. Pneumatiques ➔ 377

6. Feux : fonctionnement ➔ 139

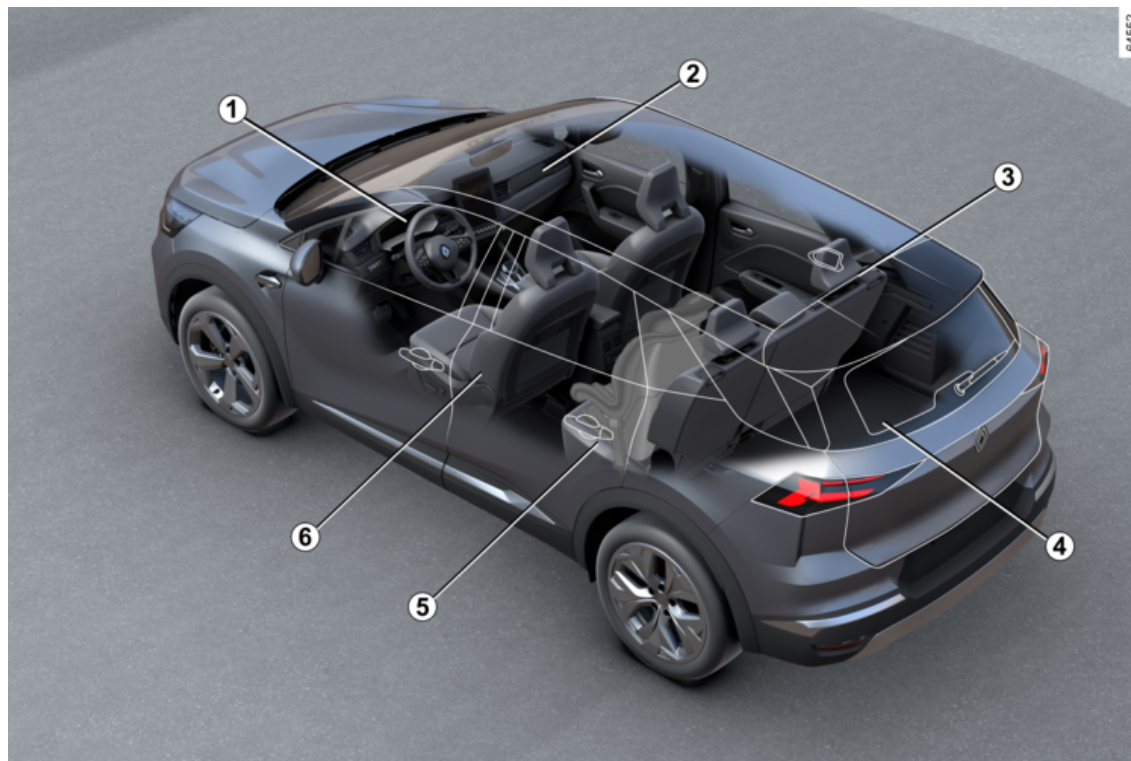
Feux : remplacement ➔ 398



Remplissage carburant ➔ 152

L'HABITACLE

1



L'HABITACLE

**1. Réglage de la position de conduite
➔ 60**

2. Rangement/aménagements habitacle ➔ 352

3. Appuis-tête arrière ➔ 64
Banquette arrière ➔ 65

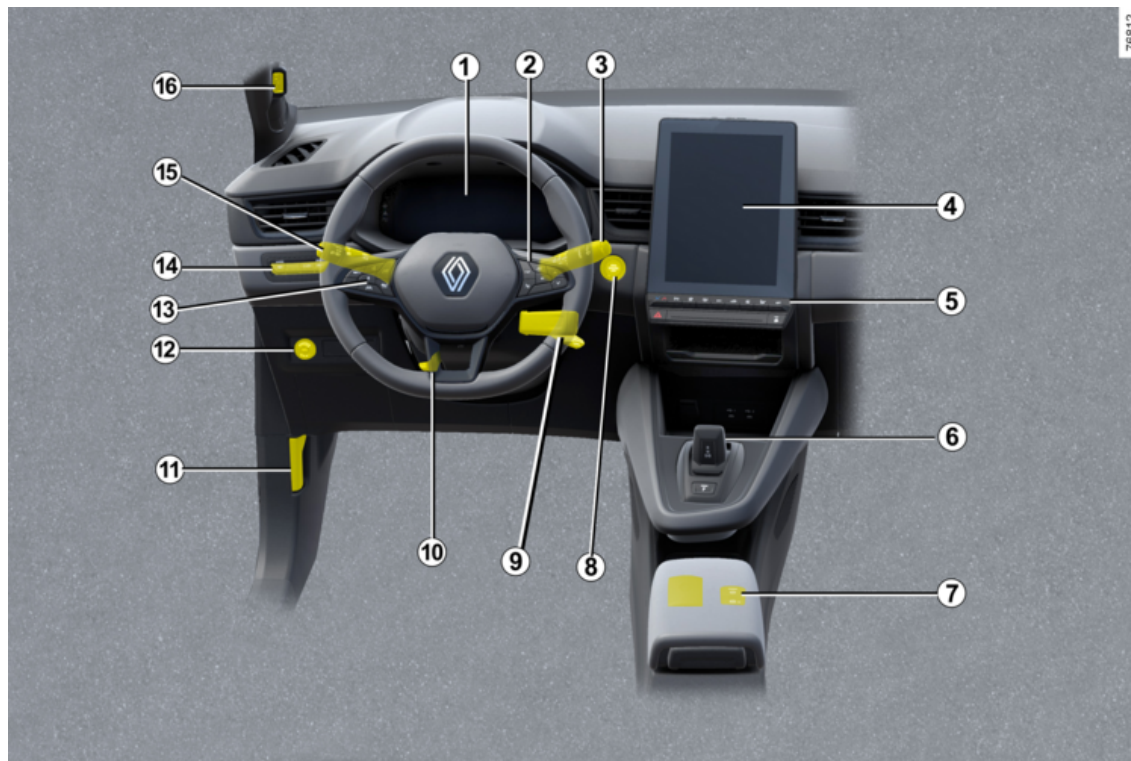
4. Transport d'objet ➔ 356

5. Sécurité enfants ➔ 80

6. Appuis-tête avant ➔ 60
Sièges avant ➔ 60

LE POSTE DE CONDUITE

1



76612

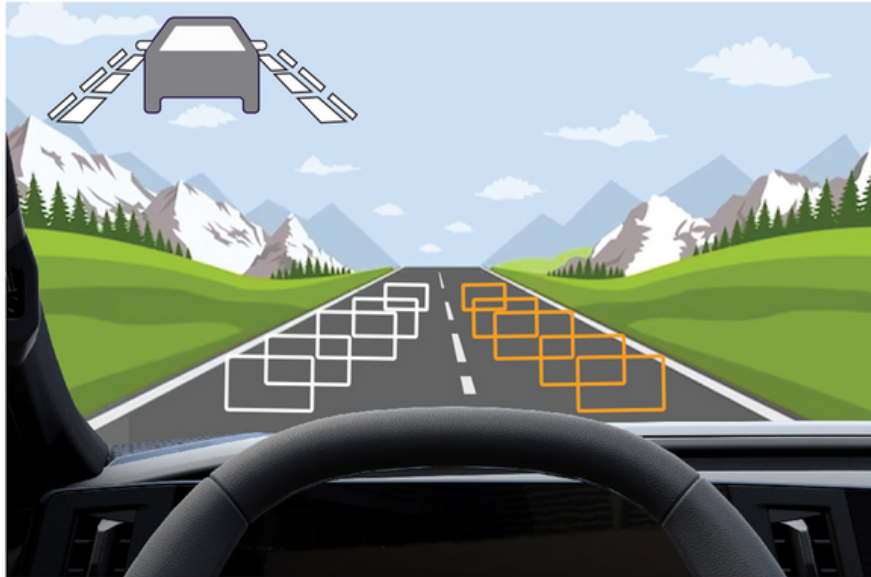
LE POSTE DE CONDUITE

- 1. Tableau de bord → 129**
- 2. Commandes ordinateur de bord → 112**
- 3. Commande d'essuis-vitre(s)/lave-vitre(s) → 146**
- 4. Écran multimédia → 343**
- 5. Siège(s) chauffant(s) → 60**
Chauffage/climatisation → 335
- 6. Levier de vitesses → 164**
- 7. Frein de parking assisté → 171**
- 8. Bouton arrêt/démarrage du moteur → 156**
- 9. Commande multimédia → 343**
- 10. Réglage volant → 135**
- 11. Déverrouillage capot moteur → 361**
- 12. Commande GPL → 32**
Commande ouverture fermeture du hayon motorisé → 54
- 13. Limiteur de vitesse → 246**
Régulateur de vitesse → 250
Régulateur de vitesse adaptatif → 254
- 14. My Safety → 199**
- 15. Éclairage extérieur → 139**
- 16. Caméra → 230, → 233**

LES AIDES À LA CONDUITE

1

62354

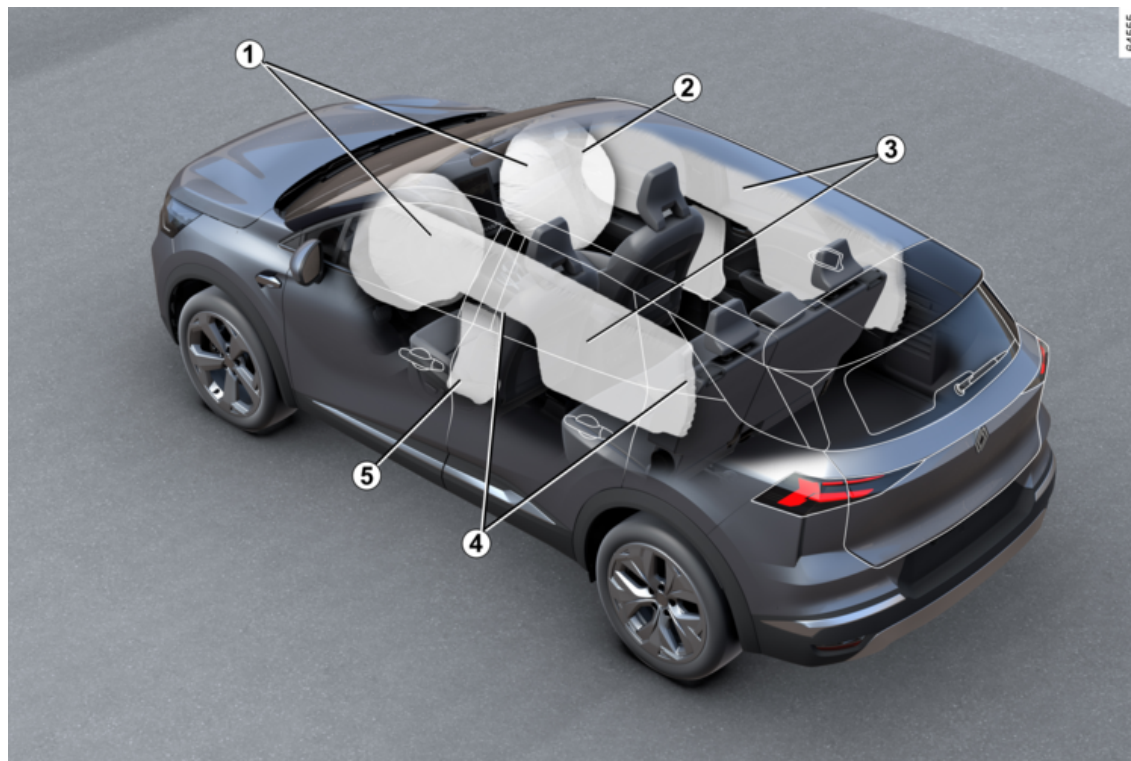


LES AIDES À LA CONDUITE

- Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite ➔ **194**
- Prévention sortie de voie ➔ **200**
- Prévention sortie de voie d'urgence ➔ **207**
- Freinage actif d'urgence ➔ **223**
- Avertisseur d'angle mort ➔ **214**
- Avertisseur de sortie de stationnement ➔ **322**
- Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ➔ **189**
- Active driver assist ➔ **272**
- Limiteur de vitesse ➔ **246**
- Régulateur de vitesse ➔ **250**
- Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ➔ **254**
- Détection de panneaux de signalisation routière ➔ **236**
- Aide au parking ➔ **310**
- Caméra de recul ➔ **298**
- Caméra 360° ➔ **301**
- Sortie sécurisé du véhicule ➔ **327**
- Alerte distances de sécurité ➔ **220**
- Alerte distraction conducteur ➔ **230**
- Alerte fatigue conducteur ➔ **233**

LA SÉCURITÉ À BORD

1



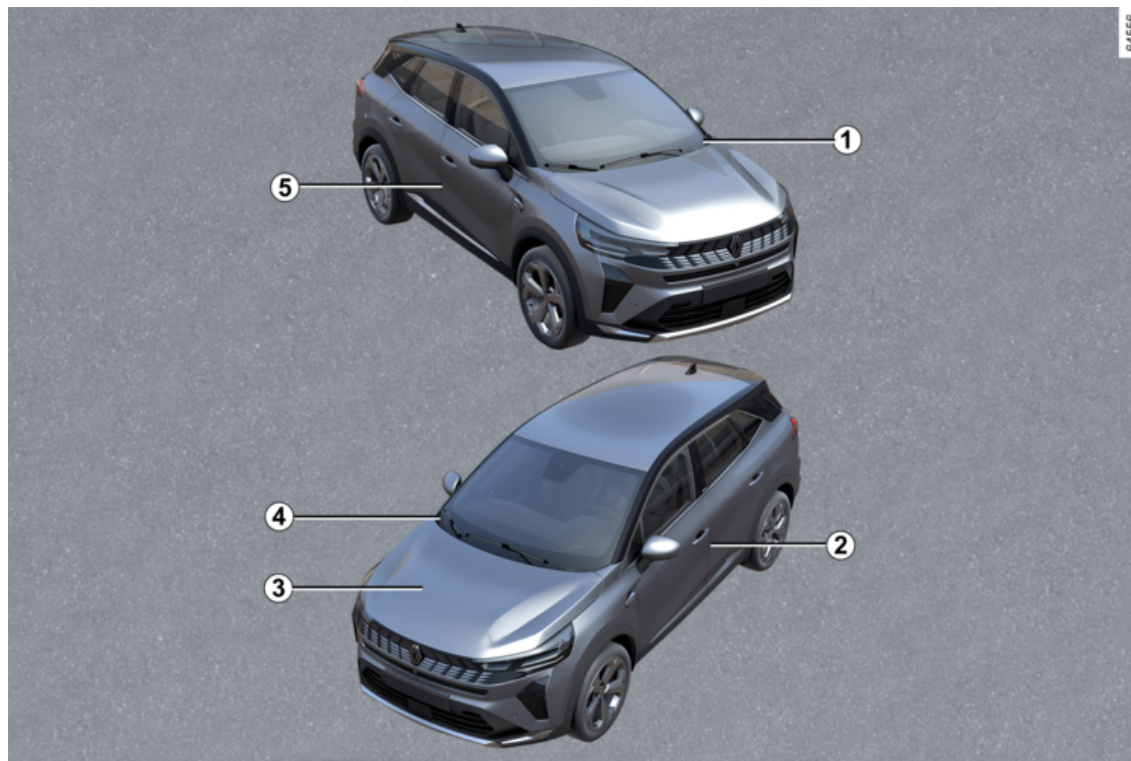
84555

LA SÉCURITÉ À BORD

1. Airbags frontaux ➔ **72**
2. Inhibition airbag frontal passager ➔ **104**
3. Airbags rideaux ➔ **78**
4. Ceintures de sécurité ➔ **67**
5. Airbags latéraux ➔ **78**

L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1



L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1. Rappel du numéro d'identification véhicule ➔ 417

2. Étiquettes pression des pneumatiques ➔ 189 ➔ 379

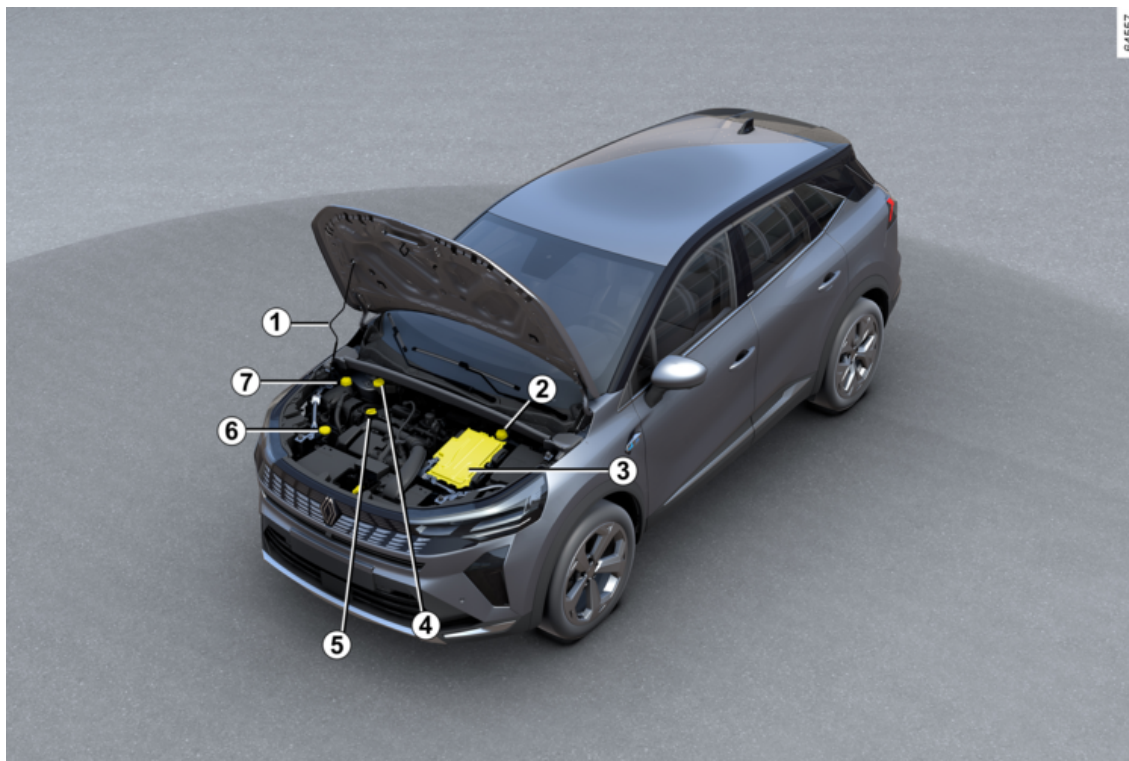
3. Identification moteur ➔ 418

4. Informations techniques pour les secours ➔ 417

5. Plaque d'identification véhicule ➔ 417

LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1

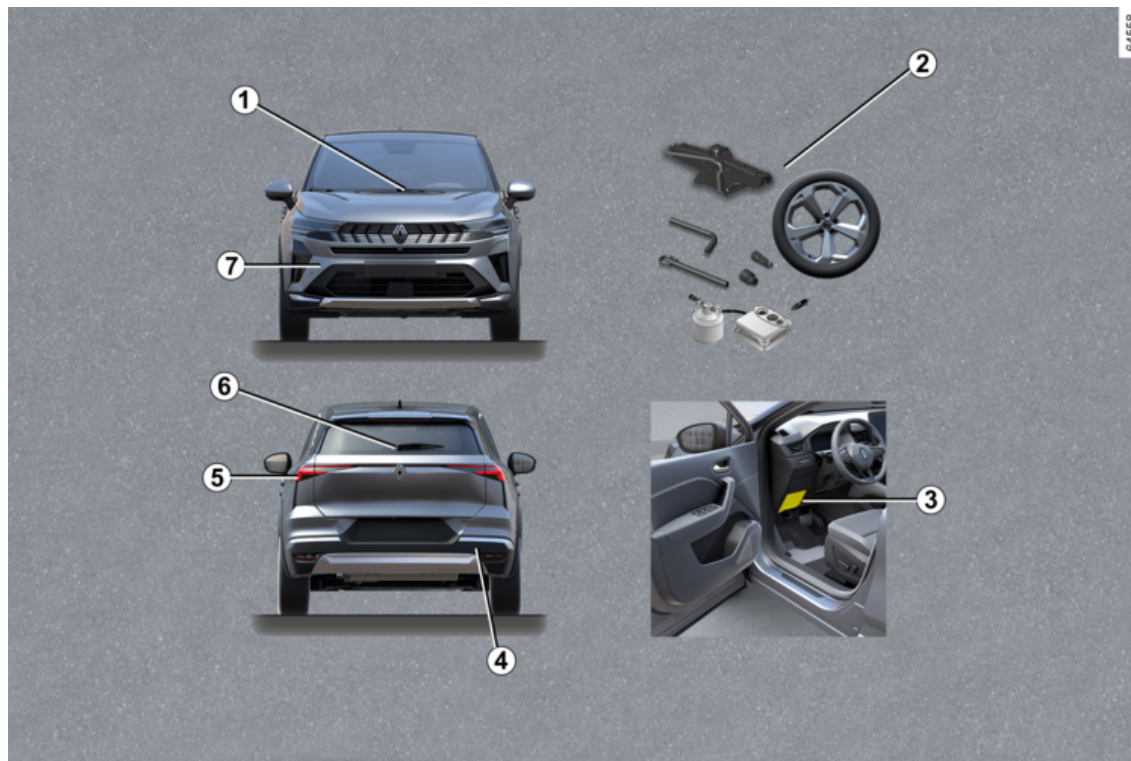


LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1. Ouverture capot moteur ➔ **361**
2. Liquide de refroidissement du système de traction électrique ➔ **366**
3. Suivant véhicule, emplacement de la batterie ➔ **370**
4. Liquide de frein ➔ **368**
5. Bouchon de remplissage huile moteur
Jauge huile moteur ➔ **362**
6. Liquide lave-vitre(s) ➔ **368**
7. Liquide de refroidissement du moteur thermique ➔ **366**

LES DÉPANNAGES

1



LES DÉPANNAGES

1. Remplacement des balais essuie-vitre(s) avant ➔ 402

2. Crevaision ➔ 385

Outils ➔ 384

Roue de secours ➔ 385

Changement de roue ➔ 387

3. Fusibles ➔ 404

**4. Point de remorquage arrière
➔ 390**

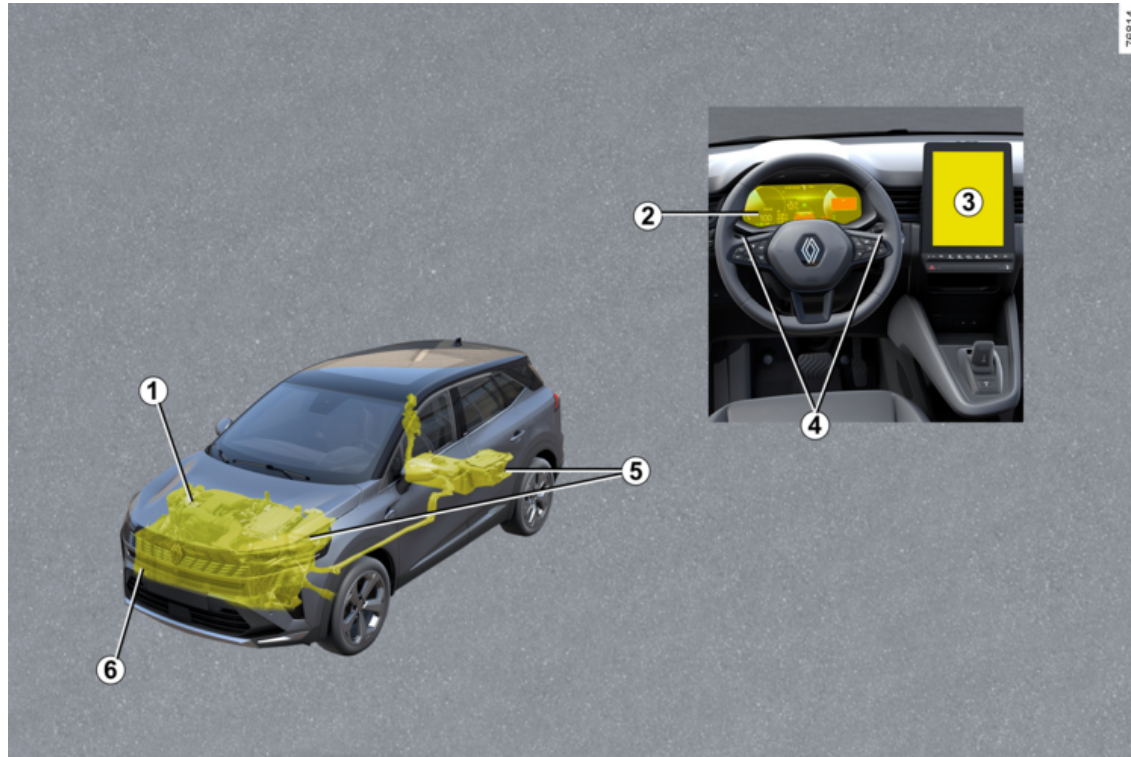
5. Remplacement des feux indicateurs de direction ➔ 398

6 Remplacement du balai essuie-vitre arrière ➔ 402

7. Point de remorquage avant ➔ 390

LE VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

1



LE VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

1. Liquide de refroidissement ➔ 366

2. Témoins lumineux ➔ 129

Afficheurs et indicateurs ➔ 120

Mode « E-save » ➔ 27

3. Ecran multimédia

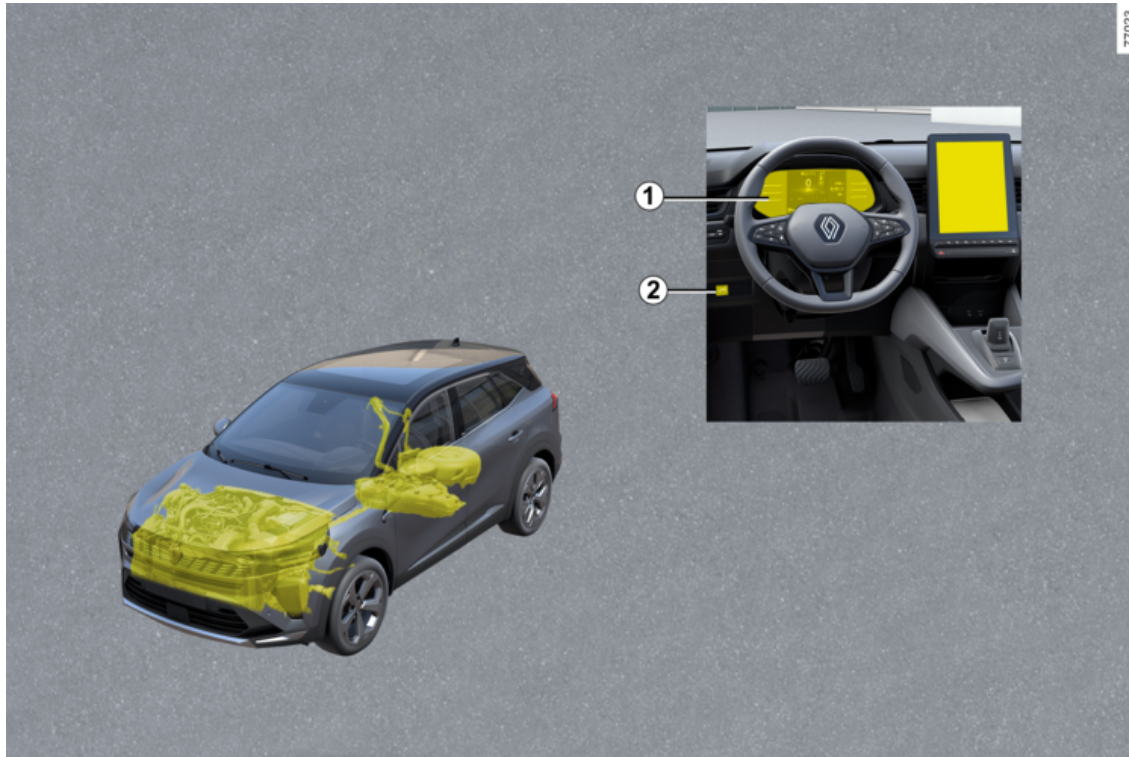
4. Palette de changement de freinage régénératif

5. Batterie ➔ 370

6 Remorquage dépannage ➔ 390

LE VÉHICULE GPL

1



LE VÉHICULE GPL

Démarrage, arrêt du moteur : véhicule avec carte ➔ **156**

1 Ordinateur de bord ➔ **112**

2 Commande GPL ➔ **32**

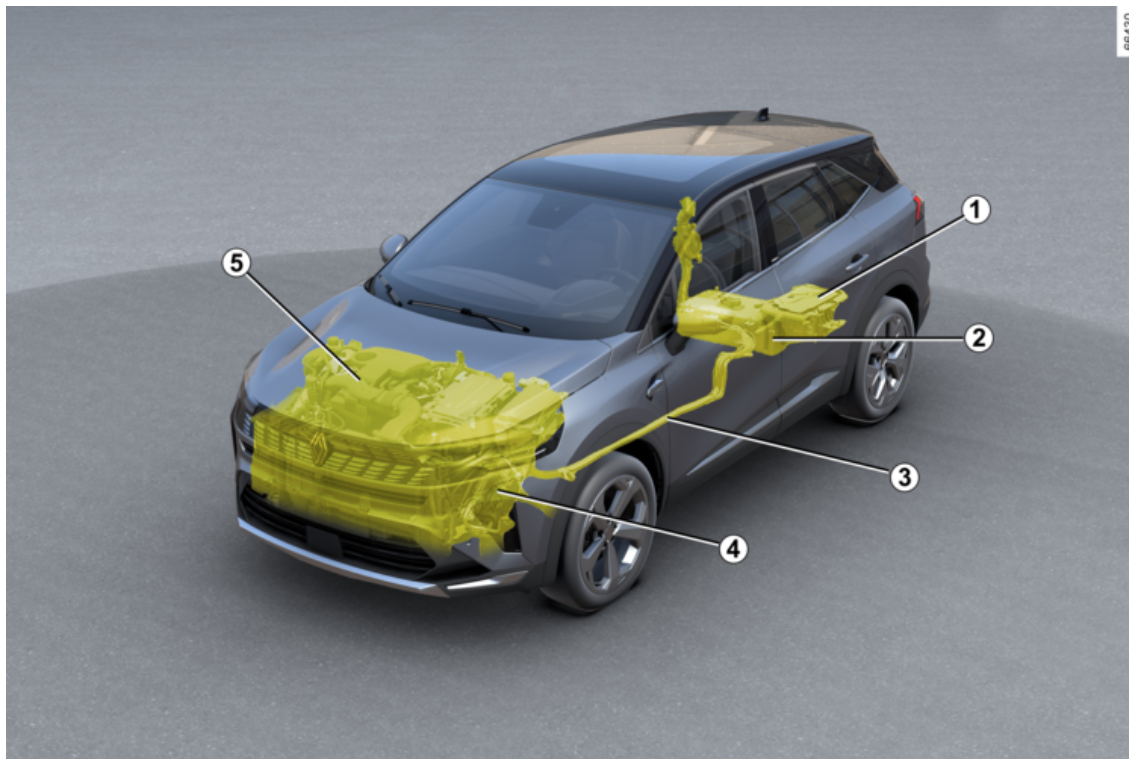


Remplissage GPL ➔ **32**

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

Présentation

2



VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

1 Batterie secondaire « 12 volts »

2 Batterie de traction « haute tension »

3 Câblage de puissance électrique de couleur orange

4 Moteur électrique

5 Moteur thermique

Le système du véhicule hybride utilise un moteur électrique pour améliorer les performances du moteur thermique (accélération, démarrage...).

Le véhicule dispose de plus de couple à l'accélération tout en consommant moins de carburant.

Le véhicule peut également se déplacer en mode de fonctionnement tout électrique sans l'aide du moteur thermique. Le véhicule utilise l'énergie stockée dans la batterie de traction « haute tension ».

Batteries

Le véhicule hybride possède deux types de batterie :

- une batterie de traction « haute tension » ;
- une batterie secondaire « 12 volts ».

Batterie de traction « haute tension »

Située sous le plancher arrière, cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur électrique.

Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation. Le chargement de la batterie de traction s'effectue :

- pendant les phases de décélération du véhicule ;
- lorsque le moteur thermique démarre de façon autonome pour faire office de génératrice.

L'autonomie de votre véhicule en mode de fonctionnement électrique dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite et des éléments consommateurs d'énergie (climatisation, chauffage...).

Le circuit de climatisation du véhicule est utilisé pour refroidir la batterie de traction. Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, faites contrôler votre circuit de climatisation par un professionnel qualifié. En particulier, si vous constatez une baisse de performance de la climatisation.

En cas de décharge de la batterie de traction, le moteur thermique assure seul le déplacement du véhicule

jusqu'à ce que la batterie de traction soit suffisamment rechargée.

En cas de stationnement prolongé de votre véhicule, démarrez le moteur à intervalles réguliers (environ une fois par mois) et vérifiez que le

témoin  s'affiche en bleu au tableau de bord. Le cas échéant, la batterie doit être rechargée : laissez le moteur allumé jusqu'à ce que le témoin s'affiche en bleu (➔ 120).

Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement de la batterie de traction et de rendre le démarrage du véhicule impossible.

Batterie secondaire « 12 volts »

Située dans le coffre, la batterie secondaire « 12 volts » fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et au fonctionnement des équipements.

Nota : la batterie secondaire « 12 volts » ne participe pas au démarrage du moteur thermique. Cela est assuré par le système hybride.

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

2



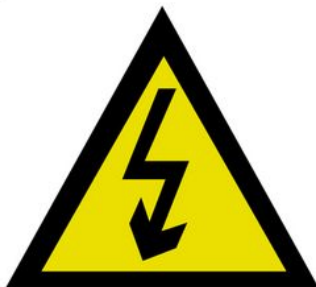
Le système électrique du véhicule hybride utilise du courant électrique à haute tension.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respectez les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « Haute tension » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite, en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Circuit électrique « Haute tension »



Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

61607



Le circuit électrique « Haute tension » est reconnaissable aux câblages de couleur orange **6** et aux éléments repérés par le symbole



Bruit

Les véhicules hybrides sont particulièrement silencieux en mode de fonctionnement électrique.

Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si votre véhicule est en mouvement.

Le moteur électrique étant silencieux, vous entendrez des bruits qui

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

peuvent vous sembler inhabituels (bruits aérodynamiques, pneumatiques...), mais également des bruits qui sont liés au fonctionnement du système hybride (refroidissement de la batterie de traction).



Votre véhicule hybride étant silencieux, lorsque vous le quittez, positionnez systématiquement le sélecteur de vitesse sur P, serrez le frein de parking et coupez le contact.

RISQUES DE BLESSURES GRAVES.

Avertisseur sonore piétons

L'avertisseur sonore piétons permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

En mode de fonctionnement électrique, le système est activé automatiquement.

Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

Pour plus d'informations sur l'avertisseur sonore piétons, reportez-vous à la notice multimédia.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'avertisseur sonore pié-

tons, le témoin  s'allume au tableau de bord, accompagné du message « Défaillance son extérieur ».

Consultez un Représentant de la marque.

Fonctionnement

Le système hybride sélectionne le moteur thermique et/ou le moteur électrique en fonction du style de conduite (conduite souple, sportive...), des conditions de circulation et du mode de conduite choisi ➔ 333.

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

Flux d'énergie

L'affichage varie selon le tableau de bord **B** et **C**.

Tableau de bord **B**



Selon le mode de conduite sélectionné, les différents flux d'énergie **D**

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

sont représentés au tableau de bord.

Il s'agit des flux d'énergie entre :

- **7** : le moteur thermique ;
- **8** : le groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique).

La couleur des flux varie :

- en blanc : énergie produite par le moteur thermique.
- en bleu : énergie électrique ;



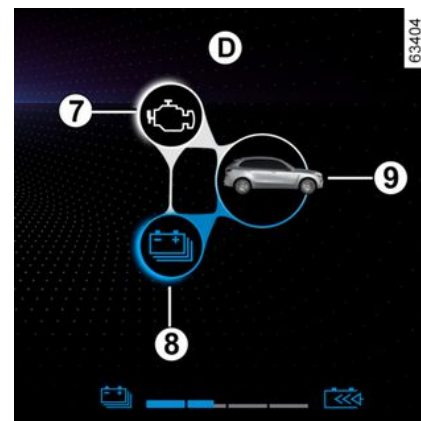
Témoin du niveau de freinage régénératif **E**

Lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, le moteur électrique et/ou le système de freinage régénératif convertit

l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci est utilisée pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

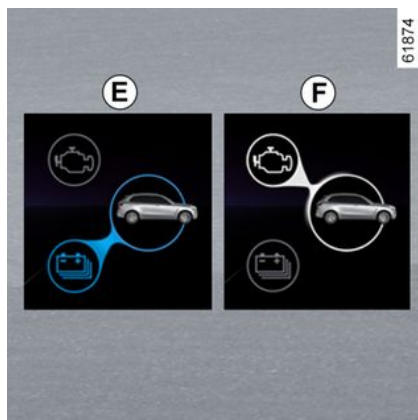
Tableau de bord **C**



Selon le mode de conduite sélectionné, l'indicateur **D** représente les flux d'énergie entre :

- le moteur thermique **7** ;
- le groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique) **8** ;
- le véhicule **9**.

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID



La couleur des flux varie :

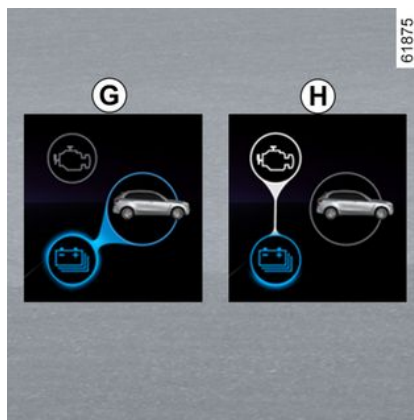
- en bleu : énergie électrique ;
- en blanc : énergie produite par le moteur thermique.

Flux E « Traction électrique »

Le groupe électrique est utilisé pour déplacer le véhicule.

Flux F « Traction moteur thermique »

Le moteur thermique est utilisé pour déplacer le véhicule.



Flux G « Récupération d'énergie »

Lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, le moteur électrique et/ou le système de freinage récupératif convertit l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci est utilisée pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Flux H « Production d'énergie »

Le moteur thermique recharge la batterie de traction.

Nota : une combinaison des différents flux est possible (exemple : l'association du flux E et du flux F

vous informe que le moteur thermique et le moteur électrique sont utilisés pour déplacer le véhicule).



Cas particulier

Lorsque la batterie de traction atteint un niveau de charge maximal, le frein moteur se trouve temporairement réduit.

Veuillez adapter votre conduite en conséquence.

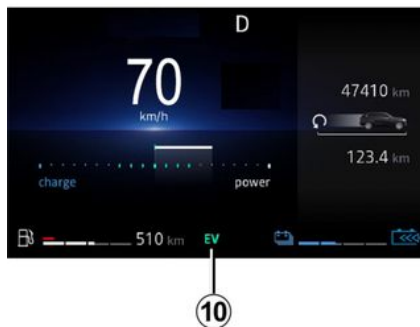


Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

Mode de fonctionnement tout électrique

2



Le témoin **10 EV** affiché au tableau de bord, vous informe que le système hybride utilise uniquement le groupe électrique pour le déplacement du véhicule.

Nota : lorsque le niveau de la batterie de traction est faible, le véhicule bascule automatiquement en mode hybride et le moteur thermique démarre : l'extinction du témoin

10 EV au tableau de bord vous le confirme.

i Il est recommandé de ne pas rouler en mode de fonctionnement tout électrique avec le réservoir à carburant vide.

En cas d'allumage du témoin

 orange au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, faites le plein du réservoir à carburant dès que possible.

Risque d'immobilisation

En l'absence de carburant dans le réservoir, le véhicule bascule automatiquement en mode tout électrique.

Si vous roulez jusqu'à épuisement de la batterie de traction, le redémarrage du véhicule sera impossible (même après avoir effectué le plein de carburant). Faites appel à un Représentant de la marque.

Maintien de charge de la batterie de traction « E-save »

Ce mode permet de maintenir un niveau de charge de la batterie de traction suffisant en anticipation

d'une route de type montagne ou une longue pente d'autoroute.

Activation, désactivation de la fonction « E-save »



Moteur démarré, appuyez sur le contacteur **11**.

Le témoin du contacteur **11** s'allume. Un nouvel appui sur le contacteur **11** désactive le mode.

Le témoin du contacteur **11** s'éteint.

Recommandations importantes



Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction. Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants « Haute tension » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule hybride.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage » ➔ 390.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur et la batterie de traction « Haute tension » au nettoyeur haute pression. Risque d'endommagement du circuit électrique.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE GPL

Présentation

2 Ces véhicules fonctionnent sur le principe de bicarburation, en faisant recours à deux types de carburant : le GPL et l'essence.

Ils sont dotés de deux réservoirs distincts ➔ 152 et ➔ 35.

Qu'est-ce que le GPL ?



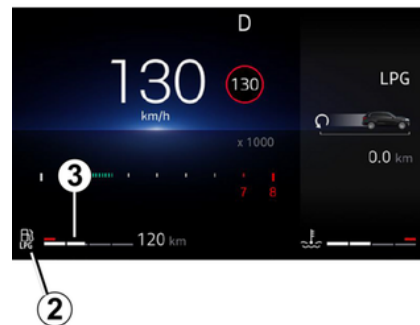
Gaz de pétrole liquéfiés, conforme à la norme EN 589, ou à la réglementation nationale équivalente.

Il est « repérable » par son odeur caractéristique.

Commande de sélection du mode de carburant GPL/essence 1



Elle permet de passer manuellement d'un mode de carburation à un autre.



Le témoin **LPG 2** allumé en gris au tableau de bord indique que le système est en attente des conditions nécessaires pour passage en mode GPL.

Le témoin **LPG 2** allumé en blanc ou, suivant véhicule, en vert indique que le mode GPL est actif.

Témoin et indicateur de niveau de carburant GPL

Le témoin **LPG** s'affiche au tableau de bord ainsi que l'indicateur de niveau de carburant GPL associé.

VÉHICULE GPL

Fonctionnement

Démarrage du moteur

Le démarrage du moteur se fait toujours à l'essence.

→ 156

Nota : si le mode GPL est actif lors du démarrage du moteur, le système passe temporairement en mode

« essence » : le témoin  s'allume en gris sans alerte sonore et l'affichage **3** indique que le mode essence est actif.

Dès que les conditions environnementales (niveau de température du moteur...) sont réunies, le système repasse automatiquement en mode

GPL : le témoin  s'allume en blanc ou, suivant véhicule, en vert.

Changement de carburant en cours de roulage

Pour passer manuellement du mode essence au mode GPL

Appuyez sur la commande **1**.

– le témoin  et le niveau de carburant GPL **3** associé s'affichent au tableau de bord ;

– le témoin  s'allume en gris pour confirmer le choix du mode GPL, puis s'allume en blanc ou, suivant véhicule, en vert lorsque le mode GPL est actif.

Pour passer manuellement du mode GPL au mode essence

Appuyez sur la commande **1**.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord **2** et indique que le mode essence est actif.

 Pour accéder aux informations et à la réinitialisation des paramètres de voyage GPL → **114**.



Le véhicule ne peut pas rouler uniquement en mode GPL avec le réservoir à essence vide.

Le fonctionnement en bicarburant GPL/essence nécessite impérativement la présence d'essence (pour le démarrage, fortes accélérations, températures froides...).

En cas d'allumage du témoin

orange  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, faites le plein du réservoir « essence » dès que possible.

Passage automatique du mode GPL au mode essence

Suivant véhicule, dans certaines conditions d'utilisation, le système peut décider de repasser temporairement en mode essence.

Le témoin  s'allume en gris pour vous en avertir.

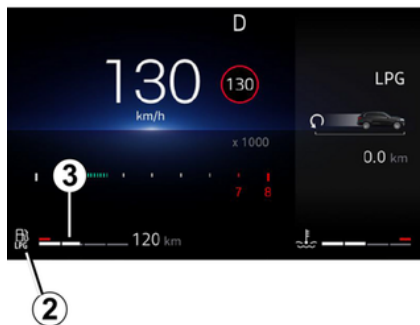
Si les conditions sont à nouveau réunies il repasse ensuite automatiquement en mode GPL et le témoin

VÉHICULE GPL

LPG s'allume en blanc ou, suivant véhicule, en vert.

2 **Nota :** après plusieurs tentatives infructueuses, le système peut décider de rester en mode essence pour le roulage en cours. Une nouvelle tentative pourra être faite après un arrêt complet du moteur.

Réservoir GPL vide



Lorsque le réservoir est presque vide et que le moteur fonctionne avec la réserve de carburant GPL, le message « Niveau GPL faible » s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et de l'allumage :

– du témoin **LPG** en blanc ou, suivant véhicule, en vert ;

et

– du témoin **LPG** en jaune.



Un appui sur l'un des contacteurs **4** « OK », **5** ou **6** arrête l'affichage du message et des témoins.

Lors qu'il n'y a plus de GPL dans le réservoir le message « Réservoir GPL vide », s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et :

– de l'extinction du témoin **LPG** ;
et

– de l'affichage du témoin **LPG** en jaune.

Faites le plein de GPL dès que possible ➔ 35.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie pouvant altérer le fonctionnement correct du moteur, le message « GPL indisponible » s'affiche et le système bascule automatiquement du mode GPL au mode essence.

Cela est confirmé par l'affichage au tableau de bord :

– du message « Système GPL à contrôler » ;

et

– du témoin **LPG!** ou, suivant véhicule, le témoin **LPG** en jaune.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

En cas de conduite en conditions sévères

Par temps très froid (température inférieure à 10 °C environ) et suivant la qualité du gaz utilisé, le système peut :

VÉHICULE GPL

– gérer automatiquement les conditions de passage entre le mode GPL et le mode essence ;

ou

– être amené à consommer une faible quantité d'essence en mode GPL.

Nota : pour les véhicules qui en sont équipés, il est recommandé d'utiliser le mode ECO dans ces conditions (notamment au-dessous de 0 °C) pour maximiser l'utilisation du mode GPL
➔ 180.

En cas d'accident

Les précautions les plus importantes à prendre sont les mêmes que pour un véhicule essence :

- serrez le frein de parking ;
- arrêtez le moteur (un dispositif de sécurité, qui interrompt l'arrivée de GPL vers le moteur, s'enclenche automatiquement) ;
- coupez le contact ;
- respectez la législation locale.



Le GPL a une odeur très particulière pour que vous puissiez détecter facilement les fuites

éventuelles.

Si vous remarquez une odeur de gaz dans votre véhicule ou à proximité immédiate :

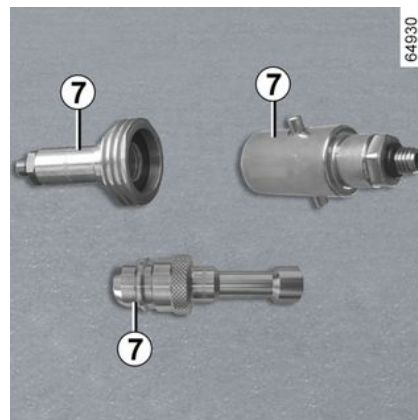
- basculez immédiatement en mode essence et assurez-vous qu'il n'y a aucune source d'inflammation à proximité du véhicule ;
- rendez-vous chez un Représentant de la marque.



Ne touchez, ne frappez et ne démontez aucune partie des composants du système GPL.

Réservoir GPL

Capacité utilisable du réservoir GPL : 50 litres environ



Serrez le frein de parking, arrêtez le moteur, coupez le contact et éteignez les feux.

Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité indiquées dans les stations de remplissage.

Suivant pays, avant d'effectuer le plein, vissez l'adaptateur de remplissage **7** sur l'embout de remplissage du réservoir GPL.

Il est conseillé de toujours effectuer un remplissage complet du réservoir.

Lorsque la pompe arrête de délivrer du GPL, ou lorsque le débit de la pompe diminue de façon importante, le niveau maximum de GPL est atteint.

VÉHICULE GPL

Vous ne devez pas alors tenter de poursuivre le remplissage.

2 Station de remplissage sans libre service

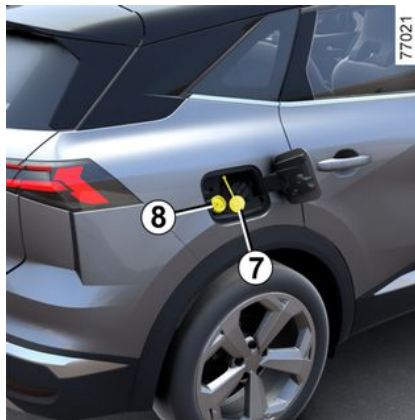
Dans le cas où le personnel de la station service réalise le remplissage GPL, donnez-lui l'adaptateur de remplissage **4**.



IMPORTANT : adaptateur de remplissage GPL **4**

Suivant pays, l'utilisation d'un adaptateur spécifique est nécessaire au remplissage GPL. L'adaptateur de remplissage **4** est fourni dans une pochette dans la boîte à gants. Sa présence dans le véhicule dépend du pays de commercialisation. Avant un déplacement dans un autre pays, il est impératif de consulter un Représentant de la marque pour connaître le type d'adaptateur à utiliser le cas échéant.

Station de remplissage avec libre service



Nous vous conseillons de porter des gants pour manipuler le pistolet de GPL.

Ouvrez le portillon du réservoir de votre véhicule et dévissez le bouchon **7** de l'embout de remplissage du GPL **8**.

Suivez attentivement les informations présentes sur le distributeur de GPL.

Celles-ci vous expliquent comment effectuer le ravitaillement.

En fonction du type de station, il peut être nécessaire de faire un appui

long sur le bouton de la station avant que le remplissage démarre.

Lorsque la pompe arrête de délivrer du GPL, ou lorsque le débit de la pompe diminue de façon importante, le niveau maximum du réservoir est atteint.

Le remplissage s'arrête dès que vous relâchez le bouton.

Débloquez le levier d'arrêt (une petite quantité de gaz peut sortir), enlevez le pistolet et placez-le sur le distributeur.

Après le remplissage, remettez le bouchon **7** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.

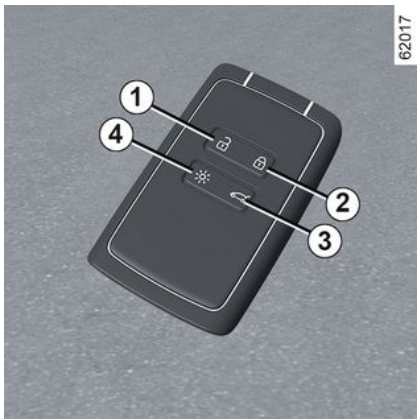


Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction « Stop and Start ») : coupez impérativement le contact ➔ 156.

Risque d'incendie.

CARTE

Généralités



1. Déverrouillage de tous les ouvrants.
2. Verrouillage de tous les ouvrants.
3. Verrouillage/déverrouillage du coffre seul.
4. Allumage à distance de l'éclairage.

La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant ➔ 51 ;
- l'allumage de l'éclairage à distance du véhicule ;
- la fermeture automatique à distance des vitres électriques ➔ 346 ;

– le démarrage du moteur ➔ 156.

i Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule ➔ 51, ➔ 156.

i Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte. Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, le démarrage avec la carte sera inhibée. Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ 46.

Autonomie

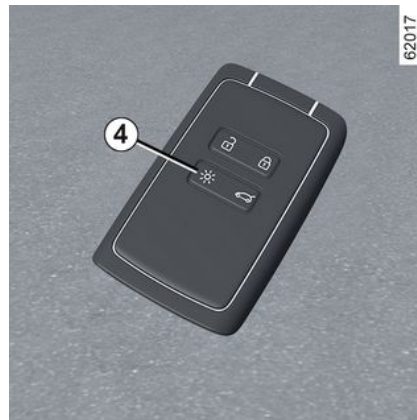
Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➔ 44.

Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Fonction « éclairage à distance »



Un appui sur le bouton 4 allume les feux de croisement et l'éclairage extérieur pendant environ vingt se-

CARTE

condes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Un appui long d'environ deux secondes sur le bouton **4** allume l'éclairage extérieur et émet un signal sonore.

Nota : un nouvel appui sur le bouton **4** éteint l'éclairage.



Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.
Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.



Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque. En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble. Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut-être perturbé.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

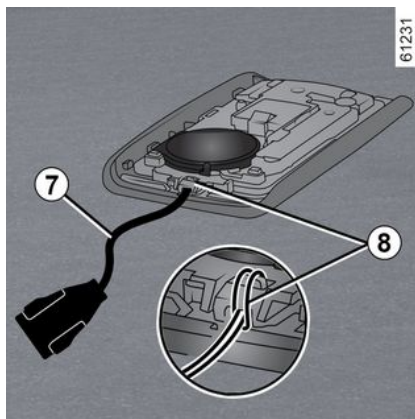
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE

Installation d'une dragonne 7



Faites coulisser la coque arrière **5** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.

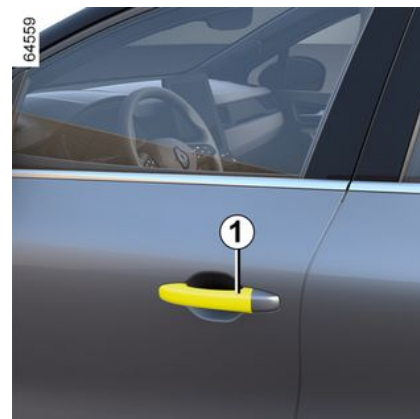


Insérez la dragonne dans l'élément **8** et passer l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice **6** et refermez la carte.

Nota : vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne **7** soit adapté à celui de l'orifice **6**.

Utilisation



Suivant véhicule, vous disposez de deux modes de déverrouillage/verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
- en utilisant la carte en télécommande ;
- suivant véhicule, en utilisant la clé digitale en télécommande. Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ **46**.

CARTE



Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.

Désactivation/activation « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer le déverrouillage à l'approche et le verrouillage à l'éloignement du véhicule.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule ➔ 125.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

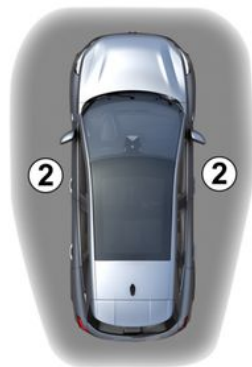
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule



Carte dans la zone d'accès **2**, le véhicule se déverrouille.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

64560

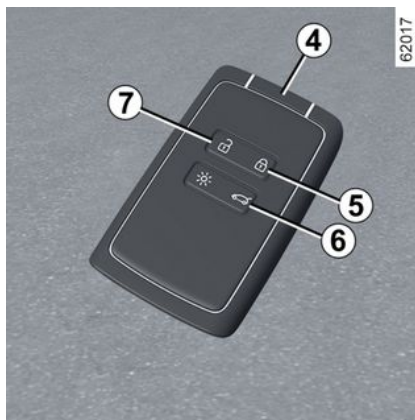
CARTE

Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule



Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **3**. Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements des feux de détresse suivi d'un allumage fixe** d'environ quatre secondes, confirmé par un signal sonore et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.



Au-delà de 15 minutes environ, carte **4** dans la zone de détection **3**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **5** de la carte **4**.

Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **3**.

Particularités liées au déverrouillage

Dans certaines circonstances, le déverrouillage par l'approche est désactivé :

- après huit jours d'inutilisation du véhicule ;

- si la carte reste à proximité de la zone **2** du véhicule pendant cinq minutes environ **après le verrouillage du véhicule** ;
- après plusieurs passages à proximité de la zone **2** du véhicule et **sans que le déverrouillage des portes ait été effectué**.

Utilisez la carte en télécommande pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode mains libres.

Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

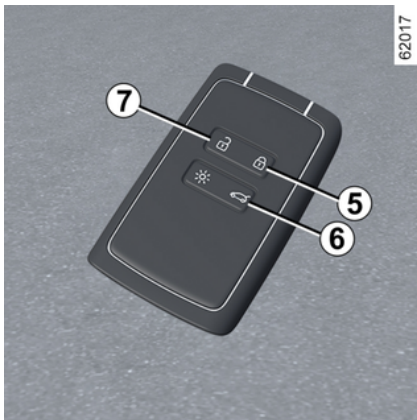
Après un verrouillage en mode « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

CARTE

Utilisation de la carte en télécommande

2



Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton 7.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.

Verrouillage à l'aide de la carte

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton 5 : le véhicule se verrouille.



64561

Le verrouillage est visualisé **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Suivant véhicule, un double appui sur le bouton 5 verrouille le véhicule. Un appui long sur le bouton 5 permet la fermeture des vitres avant et arrière.

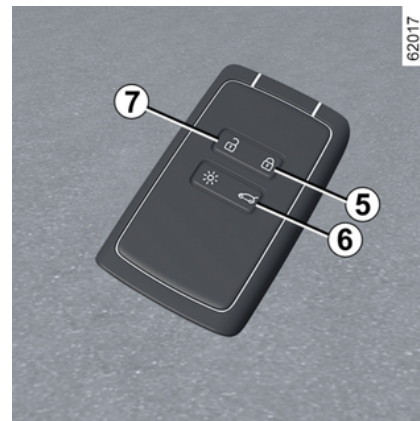
Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit, il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone 3, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

Déverrouillage/verrouillage du coffre seul



Pressez le bouton 6 pour déverrouiller/verrouiller uniquement le coffre.

Nota : après un déverrouillage du coffre à l'aide du bouton 6, il est né-

CARTE

cessaire pour déverrouiller les autres ouvrants :

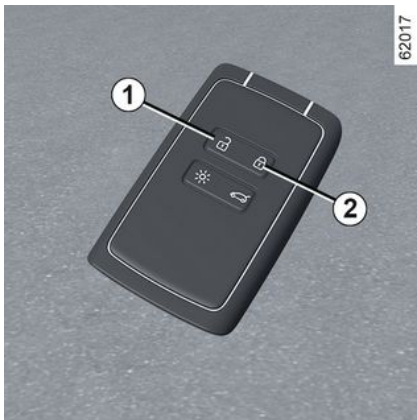
- d'appuyer sur le bouton **7** ;

ou

- de s'éloigner du véhicule pour activer le verrouillage à l'éloignement.

Dans ce cas le déverrouillage à l'approche du véhicule sera de nouveau fonctionnel.

Supercondamnation



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tenta-

tive d'ouverture des portes par l'intérieur).



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **2**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents et trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs ➔ **137**.

Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.



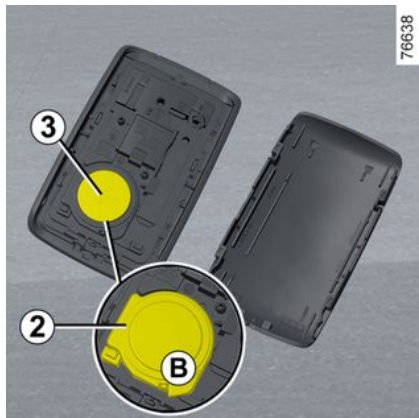
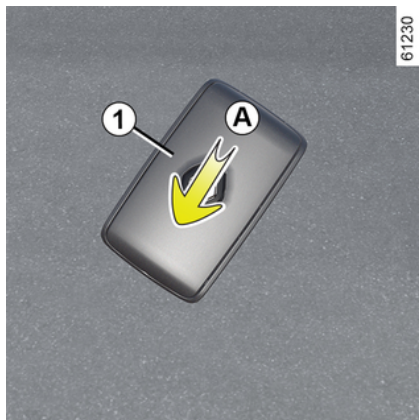
Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte. Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, le démarrage avec la carte sera inhibée. Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ **46**.

CARTE

Carte « mains libres » : pile

Remplacement de la pile

2



Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A** ;
- en zone **B**, retirez le cache **2** de la pile **3** en soulevant vers le haut ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrits dans le couvercle.

Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.



Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veuillez à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :
– veillez au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, n'utilisez pas la carte et tenez-la hors de portée des enfants.

CARTE

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 51.

61496



Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

CLÉ DIGITALE

Généralités

2

Suivant pays et souscription, vous pouvez installer une clé digitale pour votre véhicule dans votre smartphone.

La clé digitale possède les droits permettant de verrouiller/déverrouiller et de démarrer votre véhicule à l'aide d'un smartphone.

Ainsi, votre smartphone se substitue à votre carte.

L'installation, l'administration et la transmission des clés digitales s'effectuent depuis l'application du constructeur.

Une fois l'application du constructeur installée sur votre smartphone et l'abonnement activé, la clé digitale doit être activée depuis l'application du constructeur.

Conditions de fonctionnement

Activez le Bluetooth® de votre smartphone, puis ouvrez l'application du constructeur pour accéder aux différentes fonctionnalités de la clé digitale.

Nota : le smartphone doit être suffisamment chargé pour l'utilisation d'une clé digitale. En cas de niveau

de charge bas, le message « Low smartphone battery » apparaît au tableau de bord.



Le champ d'action de la clé digitale dépend de la connexion Bluetooth® de votre smartphone.

Prêt d'une clé digitale

Depuis l'application du constructeur, accédez au menu « Share Virtual Key » et renseignez les informations de l'utilisateur occasionnel. Après validation, un email sera adressé à l'utilisateur.

Nota : l'application du constructeur devra avoir été préalablement téléchargée et installée par l'utilisateur occasionnel.

Révocation d'une clé digitale

L'utilisateur a la possibilité de révoquer individuellement une clé digitale. Une fois une clé digitale révoquée, l'utilisateur a la possibilité d'en activer une nouvelle.

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'application du constructeur.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia

Il est possible de désactiver et de réactiver la fonction « Clé digitale » afin que le véhicule ne communique plus avec aucune clé digitale.

Pour cela, reportez-vous à la notice multimédia.

Verrouillage/déverrouillage des portes, du coffre, supercondamnation, allumage à distance de l'éclairage

Au premier déverrouillage ou démarrage avec une nouvelle clé digitale ou un nouveau smartphone, plusieurs secondes sont nécessaires pour que la clé digitale installée sur votre smartphone soit identifiée par le véhicule.

Depuis votre smartphone, Bluetooth® activé, ouvrez l'application du constructeur et retrouvez les différentes fonctionnalités disponibles pour votre clé digitale. Elles sont identiques à celles de votre carte.

Ces fonctionnalités sont :

- le verrouillage/déverrouillage de tous les ouvrants ➔ 51 ;
- le verrouillage/déverrouillage du coffre (suivant véhicule) ➔ 51 ;

CLÉ DIGITALE

- la supercondamnation (suivant véhicule) ➔ **43**;
- l'allumage à distance de l'éclairage ➔ **37**;
- le déclenchement à distance de l'avertisseur sonore (permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule, stationné dans un parking) ;
- le démarrage/arrêt du moteur ➔ **156**.

Démarrage, arrêt du moteur



À la première utilisation et/ou à chaque utilisation d'un nouveau smartphone, il est nécessaire de lancer un calibrage de votre clé digitale avec votre véhicule.

Pour cela, Bluetooth® de votre smartphone activé, suivez la procédure, depuis l'application du constructeur.

Lors du calibrage, le smartphone doit être placé dans la zone de dépose **1**.

Pour démarrer/arrêter le moteur, le système vérifie la présence du smartphone dans la zone de dépose **1**, avant d'autoriser le démarrage du moteur.

Pour plus d'information, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » ➔ **156**.

Le smartphone doit rester dans le véhicule durant tout le trajet.



Il est indispensable de placer le smartphone dans la zone de dépose pour démarrer et arrêter le moteur et lors d'un calibrage.



Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur, un message s'affiche au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **2**.

Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir le récupérer avant de procéder à l'appui long. Sans smartphone ou carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Particularités de la clé digitale

- Pour que la clé digitale reste active, il est nécessaire que le smartphone concerné soit connecté à In-

CLÉ DIGITALE

2

ternet (via le WI-FI ou les réseaux mobiles) au moins une fois toutes les 48 heures. Dans le cas contraire, connectez votre smartphone quelques minutes à Internet, afin que la clé digitale se réactive.

– Si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec la clé digitale, toutes les fonctionnalités de la carte seront inhibées. Les fonctionnalités de la carte resteront inactives jusqu'au prochain redémarrage du moteur.

Dans ce cas, pour démarrer le moteur, vous devrez utiliser soit la clé digitale, soit une carte, autre que celle laissée à l'intérieur du véhicule.



Au démarrage ou à l'arrêt du moteur, le smartphone doit toujours être suffisamment chargé pour l'utilisation de la clé digitale.

PORTES ET OUVRANTS

Ouverture et fermeture des portes

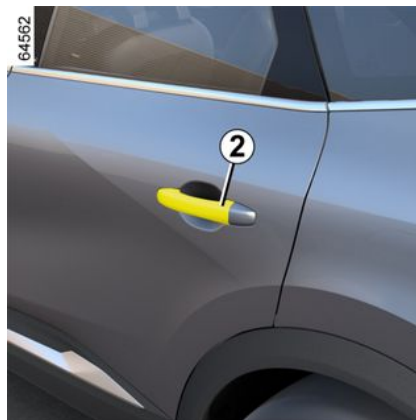
Ouverture de l'extérieur

Portes avant



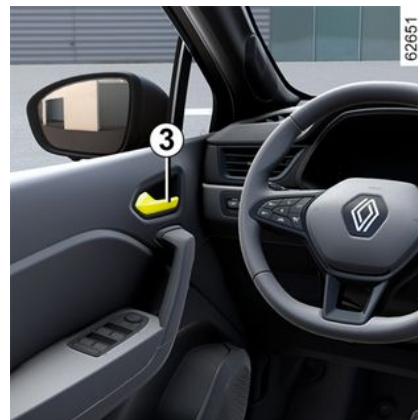
Portes déverrouillées ou carte sur vous, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.

Portes arrière



Portes déverrouillées ou carte sur vous, saisissez la poignée **2** et tirez vers vous.

Ouverture de l'intérieur



Tirez la poignée **3**.

Suivant véhicule, il est nécessaire de tirer la poignée **3** deux fois : une première fois pour déverrouiller la porte, une seconde fois pour l'ouvrir.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

PORTES ET OUVRANTS

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

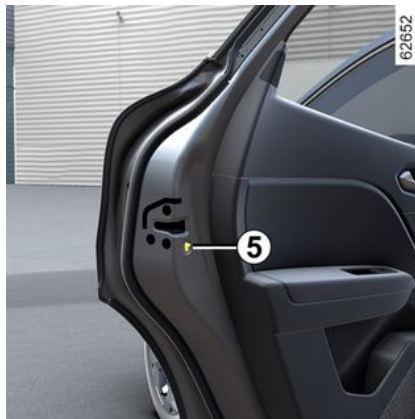


À l'arrêt, contact mis, le visuel 4 indique au tableau de bord le ou les ouvrants (porte, coffre) ouverts ou mal fermés.

Lorsque le véhicule atteint 10 km/h environ, un témoin indique le ou les ouvrants (porte ou coffre) ouverts ou mal fermés, accompagné du mes-

sage « Coffre ouvert » ou « Porte ouverte » et un signal sonore retentit pendant 40 secondes environ ou jusqu'à la fermeture du ou des ouvrants.

Sécurité enfants



Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier 5 et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

PORTES ET OUVRANTS

Verrouillage, déverrouillage des ouvrants et portes

Cas de non fonctionnement de la carte

Dans certains cas, la carte peut ne pas fonctionner :

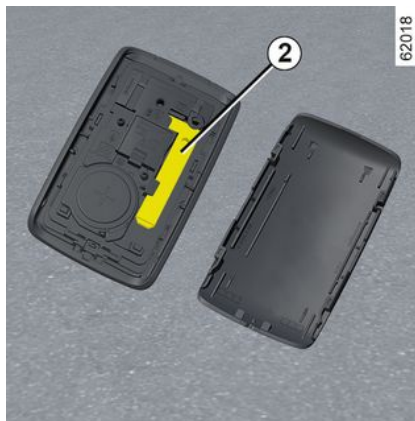
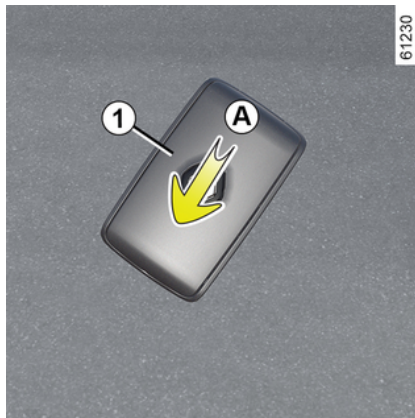
- usure de la pile de la carte, batterie du véhicule déchargée...;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques;
- véhicule verrouillé à l'aide d'une clé digitale ➔ **46**.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé de secours intégrée à la carte pour déverrouiller la porte conducteur;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur;
- d'utiliser, suivant véhicule, la clé digitale ➔ **46**.

Clé intégrée à la carte

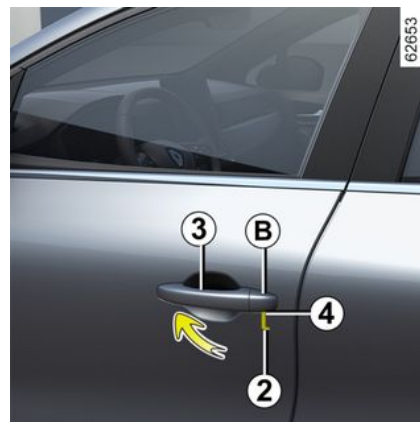
Accès à la clé 2



La clé intégrée **2** sert à verrouiller ou déverrouiller la porte conducteur lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

Faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.

Utilisation de la clé intégrée à la carte



- Tirez la poignée **3**;
- appuyez vers le bas sur le cache **B** de la porte conducteur;
- insérez l'embout de la clé **2** dans l'encoche **4** en bas du cache **B**;
- effectuez un mouvement de rotation vers le haut pour ôter le cache **B**;

PORTES ET OUVRANTS

– introduisez la clé **2** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Une fois entré dans le véhicule, replacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.

Verrouillage manuel des portes



Porte ouverte, faites pivoter la vis **6** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte conducteur.

Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur



Le contacteur **7** commande simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : moteur arrêté, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **7** pour verrouiller les autres ouvrants.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin du contacteur **7** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Verrouillage des ouvrants sans la carte ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte ou de la clé...

Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de 5 secondes sur le contacteur **7**.

PORTES ET OUVRANTS

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Nota : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur.

Condamnation automatique des ouvrants en roulage

Principe de fonctionnement



Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **7** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **7** jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **7** jusqu'à entendre deux signaux sonores.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation de la fonction peuvent également être effectuées par l'intermédiaire de l'écran multi-média ➔ 125.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamna-

tion automatique, le témoin du contacteur **7** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.



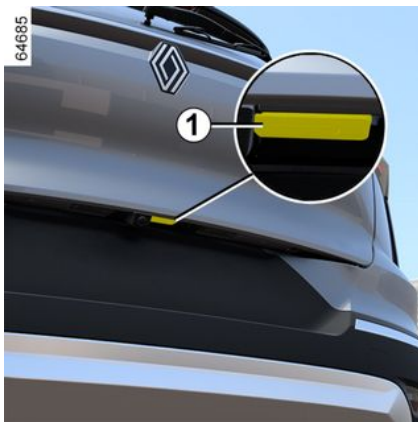
Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

PORTES ET OUVRANTS

Coffre à bagages

Pour ouvrir



Pressez le bouton **1**, la porte de coffre s'entrouvre de quelques centimètres.

Soulevez la porte de coffre.

Pour fermer



Abaissez la porte de coffre en vous aidant, dans un premier temps, des poignées intérieures **2**.



Ne jamais saisir les vérins pour refermer la porte du coffre.

Ouverture manuelle de l'intérieur

En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur :

- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière ;
- insérez un crayon, ou un objet similaire, dans la cavité **3** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin ;
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Hayon motorisé

Conditions d'utilisation

- Immobilisez le véhicule.
- En cas de gel/neige pouvant empêcher l'ouverture du hayon, retirez impérativement le gel/neige pour libérer le hayon.
- En cas de déchargement ou de remplacement de la batterie, fermez le hayon (manuellement si néces-

PORTES ET OUVRANTS

saire) pour retrouver la motorisation du hayon.

Ouverture/fermeture

L'activation de l'ouverture ou la fermeture du hayon motorisé est identifiée par **trois signaux sonores**.



Lors de l'ouverture/fermeture du hayon, assurez-vous que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

Risques de blessures.

Suivant équipement, le hayon se verrouille et déverrouille en même temps que les portes.

Vous disposez des modes suivants pour manœuvrer le hayon :

- par la carte en utilisation télécommande ;
- par les commandes sur le hayon ;
- par la commande sur la planche de bord ;
- suivant véhicule, par la fonction « mains libres ».



Pour éviter d'endommager le système de hayon, ne forcez pas manuellement le hayon pour qu'il s'ouvre ou se ferme lorsque celui-ci est en mouvement.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

Risques de blessures.

Par la carte en utilisation télécommande



Moteur non allumé, faites un appui long sur le contacteur **1** de la carte, à proximité du coffre.

2

PORTES ET OUVRANTS

Par la commande extérieure d'ouverture du hayon



Pressez la commande **2**.

Par la commande intérieure de fermeture du hayon



Pressez la commande **3**.

Par la commande sur la planche de bord



Pour déclencher l'ouverture du hayon, faites un appui long sur le contacteur **4** jusqu'au signal sonore puis relâcher immédiatement le contacteur.

Nota : si le contacteur n'est pas relâché suffisamment rapidement (inférieur à une seconde environ) après le signal sonore, le hayon ne s'ouvre pas. Dans ce cas, recommencez la séquence.

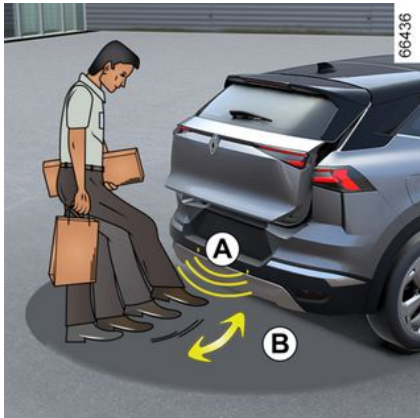
Pour la fermeture du hayon, faites un appui continu sur le contacteur **4** jusqu'à la fermeture complète du hayon. Un signal sonore retentit pendant toute la manœuvre.

PORTES ET OUVRANTS

Nota : si vous relâchez la pression sur le contacteur **4** avant la fermeture complète du hayon, la séquence de fermeture est interrompue.

Par la fonction « mains libres »

(suivant véhicule)



La fonction « mains libres » permet d'accéder au coffre les mains chargées. Assurez-vous que la carte se trouve dans la zone arrière du véhicule (zone **B**). Positionnez-vous à une distance de 45 centimètres environ du bouclier arrière du véhicule et effectuez un mouvement avant/arrière avec votre pied dans la zone **A**. Le capteur détecte l'approche puis l'éloignement de votre pied et dé-

clenche l'ouverture ou la fermeture du hayon.

Ne conservez pas le pied en l'air. Effectuez le mouvement sans interruption et sans toucher le bouclier arrière.

Nota : hayon ouvert, après détection d'une commande de fermeture, celui-ci attend environ trois secondes avant d'enclencher sa fermeture (un signal sonore est émis toutes les secondes).

Activation/désactivation de la fonction « mains libres »

(suivant système multimédia)

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez l'onglet « Véhicule », puis le menu « Accès ». Activez ou désactivez « Verrouiller/déverrouiller en main libre ».

Particularités d'utilisation de la fonction « mains libres »

- La fonction « mains libres » n'est plus disponible après plusieurs jours d'inactivité du véhicule ou après 10 minutes environ si le véhicule est déverrouillé. Pour la réactiver, utilisez le bouton de déverrouillage de la carte.
- La fonction « mains libres » n'est disponible que véhicule à l'arrêt et moteur arrêté (et non mis en veille par la fonction « Stop and start »).

– La fonction « mains libres » peut ne pas fonctionner si le véhicule est équipé d'un attelage ou est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.



Désactivez la fonction « mains libres » avant de :

- passer le véhicule sous un portique de lavage ;
- laver le véhicule manuellement ;
- manipuler la roue de secours ou l'attelage ;
- ...

Risque d'ouverture involontaire du hayon pouvant entraîner des blessures.

Arrêt de la manœuvre du hayon

Il est possible à tout moment d'arrêter le mouvement du hayon motorisé par un appui court sur l'une des commandes d'ouverture/fermeture.

Si le hayon s'est arrêté en position intermédiaire, au prochain appui, le mouvement du hayon sera à

PORTES ET OUVRANTS

l'inverse du mouvement précédant l'arrêt.

2

Mode manuel

Après un arrêt du hayon, vous pouvez si vous le désirez le manœuvrer manuellement.

Vous pouvez à tout moment, reprendre la manœuvre automatiquement par appui sur l'une des commandes.

Détection d'obstacle

Lorsque le hayon détecte un obstacle durant sa manœuvre, celui-ci s'arrête. Il se libère ensuite de l'obstacle par un mouvement en sens inverse, de faible amplitude, puis s'arrête complètement.

Appuyez sur une commande d'ouverture/fermeture du hayon pour reprendre le fonctionnement du hayon.



La détection d'obstacle est une aide à l'ouverture/fermeture du hayon, elle ne remplace en aucun cas la vigilance ni la responsabilité de l'utilisateur.

Lors de l'ouverture/fermeture du hayon :

- assurez-vous que personne ne soit à proximité des parties en mouvement ;
- les objets de petite taille peuvent ne pas être détectés. Assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne soit à proximité des parties du hayon en mouvement.

La détection d'obstacle est inactive en fin de course avant la fermeture complète du hayon. En cas de coincement, arrêtez la manœuvre par un appui court sur l'une des commandes d'ouverture/fermeture.

Risque de blessures graves.

Limitation de l'angle d'ouverture du hayon

Vous pouvez régler la hauteur maximum d'ouverture du hayon. Il s'arrêtera systématiquement à la position choisie :

- ouvrez le hayon jusqu'à une position intermédiaire ;
- ajustez manuellement le hayon jusqu'à la position choisie ;
- appuyez plus de trois secondes sur la commande **3** du hayon motorisé pour mémoriser la position.

Deux signaux sonores retentissent pour vous avertir de la bonne prise en compte du réglage.

Précautions d'utilisation

- Avant toute ouverture/fermeture du hayon, assurez-vous que l'espace environnant soit suffisant, pour permettre le déploiement du hayon.
- Limitez les arrêts manuels répétés durant le mouvement automatique du hayon (risque d'endommagement du système du hayon).
- Suivant véhicule, le système « mains libres » peut être momentanément perturbé si le bouclier arrière est sale (saletés, boue, neige, sel d'épandage...). Nettoyez le bouclier arrière. Si le problème persiste,

PORTES ET OUVRANTS

consultez un Représentant de la marque

Anomalies de fonctionnement

Si vous actionnez le hayon motorisé de façon continue pendant environ une minute (enchaînement d'ouvertures et de fermetures), celui-ci se bloque pour éviter une surchauffe. Le système redevient opérationnel après environ une minute.

Le hayon motorisé ne fonctionne pas si la batterie est faiblement chargée. Dans ce cas, faites fonctionner le hayon motorisé moteur démarré.

Nota : dans des conditions climatiques très froides, l'ouverture automatique peut ne pas fonctionner si les joints du hayon sont gelés.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée à l'intérieur du véhicule ou à l'arrière du hayon.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres, le hayon motorisé ou encore en verrouillant les portes.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

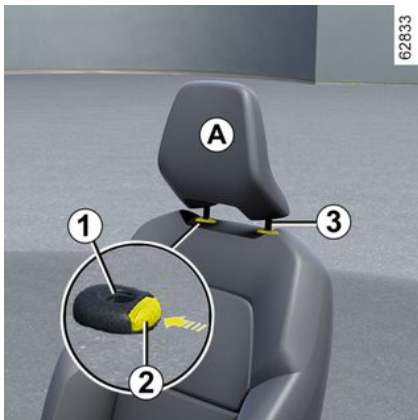


Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

SIÈGES AVANT

Appuis-tête avant

2 Pour monter l'appui-tête



Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **2** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

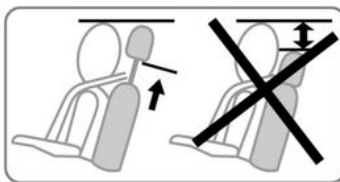
Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers

l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton **2** et levez-le jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête **3**.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux **1** (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **2** pour régler suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **3** sur le dossier du siège.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

Sièges avant

Réglage de l'assise



SIÈGES AVANT

Pour avancer ou reculer l'assise

Actionnez le contacteur **1** vers l'avant ou vers l'arrière, ou suivant véhicule, levez et maintenez la poignée **3** pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour rehausser ou abaisser l'assise

Actionnez le contacteur **1** vers le haut ou vers le bas, ou suivant véhicule, manœuvrez le levier **4** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas jusqu'à la position désirée.

Réglage du dossier



Pour incliner le dossier

Actionnez le contacteur **2** vers l'avant ou l'arrière, ou suivant véhicule, levez la poignée **5** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.



Après réglage, veuillez au bon verrouillage des sièges.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT

Accoudoir central



(suivant véhicule)

Pour régler la position de l'accoudoir central **6**, faites-le coulisser vers l'avant ou vers l'arrière.

Pour régler le siège au niveau des lombaires



Abaissez la manette **7** pour accentuer le soutien et levez-la pour l'atténuer.

Sièges chauffants



Contact mis :

- un premier appui sur le contacteur **8** du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.

Anomalies de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, le témoin du contacteur **8** du siège concerné

SIÈGES AVANT

s'éteint après cinq secondes environ.

Consultez un Représentant de la marque.

2

PLACES ARRIÈRE

Appuis-tête arrière

2 Position d'utilisation

Les appuis-têtes latéraux ne sont pas réglables.

Montez l'appui-tête central au maximum jusqu'au blocage.

Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête



Montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur le bouton **1** et sortez l'appui-tête.

Pour remettre l'appui-tête

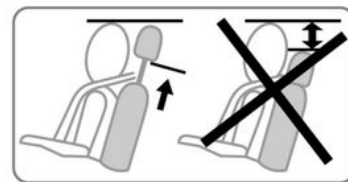
Introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour l'utiliser en position haute.

Assurez-vous de son bon verrouillage.

Position de rangements 2 de l'appui-tête central



Appuyez sur le bouton **1** et abaissez complètement l'appui-tête.



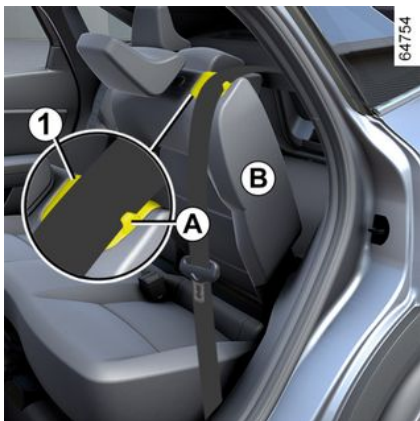
La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

PLACES ARRIÈRE

Banquette arrière : fonctionnalités



Pour rabattre le dossier

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Avant tout rabattement d'un dossier :

- baissez les appuis-têtes au maximum ;
- placez la ceinture de sécurité dans le guide de sangle **A** et bouclez la ceinture de sécurité. Ceci pour éviter le blocage de la ceinture lors de la remise en position du dossier.

Tirez sur la palette **1** et abaissez le dossier **B**.

Nota : par mesure de sécurité, le dossier **B** est équipé d'un système de retenue. Il est possible que vous puissiez rencontrer une résistance pendant la manipulation.

Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier jusqu'au verrouillage de l'articulation du dossier.

Veillez à ne pas coincer la sangle de sécurité entre le dossier et la tablette.

Vérifiez le fonctionnement de la ceinture de sécurité.



Avant toute manipulation du dossier, placez la ceinture dans le guide de sangle **A** pour éviter toute détérioration de celle-ci.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier. Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

Pour avancer ou reculer



Levez le levier **2** depuis les places arrière pour déverrouiller la banquette.

PLACES ARRIÈRE

Avancez ou reculez la banquette pour l'amener à la position souhaitée.

Lâchez le levier **2** et assurez-vous du bon verrouillage de la banquette.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures de sécurité

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;

- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**



Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière ➔ 64.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures

en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Ajustement des ceintures de sécurité



Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;
- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

– positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompanyez-la.



Témoin d'alerte de non-port des ceintures

Ce témoin s'affiche sur l'afficheur central **A** à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.



Alerte de non-port de ceinture avant



Portes fermées, le visuel **6** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures avant à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture avant.

Lecture du visuel **6** :

- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : place occupée et ceinture non bouclée ;
- repère en gris : place non occupée.

61876

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Portes fermées, le témoin



s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin



s'allume sur l'afficheur central lorsqu'une place avant est occupée avec la ceinture non bouclée.

Il est accompagné du visuel **6** qui s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures avant.

Lorsque la vitesse est supérieure à 20 km/h environ, si l'une des ceintures avant est, ou devient débouclée pendant le trajet :

– le témoin  de l'afficheur central clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

et

– le visuel **6** s'affiche pendant 180 secondes environ et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers avant sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges avant.

Nota : un objet posé sur le siège passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

Alerte de non-port de ceinture arrière

Portes fermées, le visuel **6** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures avant à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture avant.

Lecture du visuel **6** :

- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : place occupée et ceinture non bouclée ;
- repère en gris : place non occupée.

Suivant véhicule, portes fermées, le



témoin de l'afficheur central s'allume également à la mise sous contact du véhicule et si une place

arrière est occupée et la ceinture non bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin



de l'afficheur central s'allume, lorsqu'une ceinture arrière est débouclée.

Il est accompagné du visuel **6** qui s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse est supérieure à 20 km/h environ, si l'une des ceintures arrière est, ou devient débouclée pendant le trajet :

– le témoin  de l'afficheur central clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant 30 ou 120 secondes environ ;

et

– le visuel **6** s'affiche pendant au moins 60 secondes environ ou, suivant véhicule, 180 secondes environ et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au

CEINTURES DE SÉCURITÉ

nombre de places occupées sur les sièges arrière.

Nota : un objet posé sur l'une des assises passager arrière peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

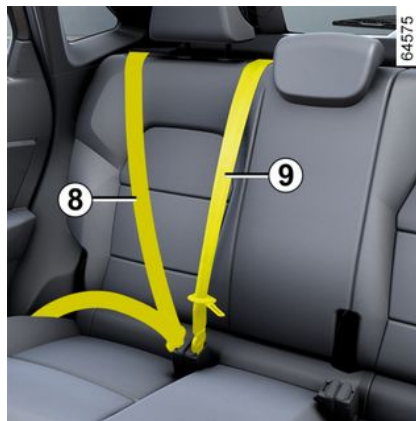
Réglage en hauteur des ceintures avant



Utilisez le bouton **7** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment. Appuyez sur le bouton **7** et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

Ceintures de sécurité arrière

Ceintures arrière latérales

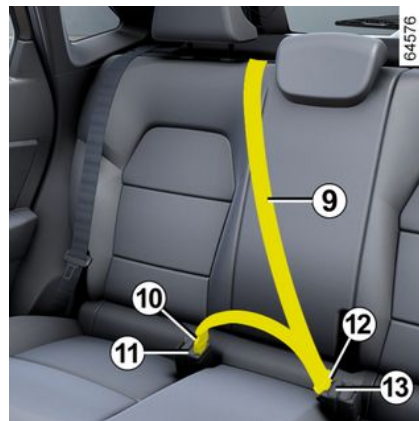


Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement des ceintures arrière latérales **8** s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

Ceinture arrière centrale



Déroulez lentement la sangle **9**.

Encliquez le pêne **10** dans le boîtier de verrouillage noir **11**.

Encliquez le pêne coulissant **12** dans le boîtier de verrouillage rouge **13**.



Veillez à toujours laisser bouclé le pêne **10** dans le boîtier **11** même si aucun passager n'est présent sur la place centrale.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Avertissements

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex. : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2

Dispositifs complémentaires à la ceinture avant

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

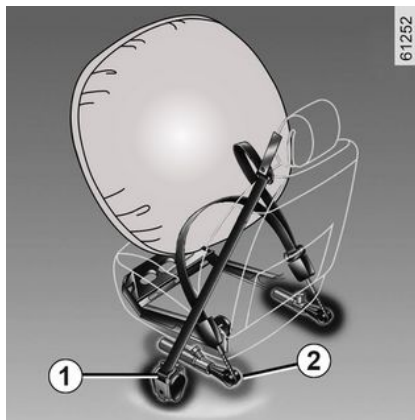
- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité ;**
- **prétensionneurs de ceinture ventrale ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal.

Prétensionneurs



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture ventrale **2** sur les sièges avant.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens

de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, Airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et Airbags.

- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et Airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle unique



au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

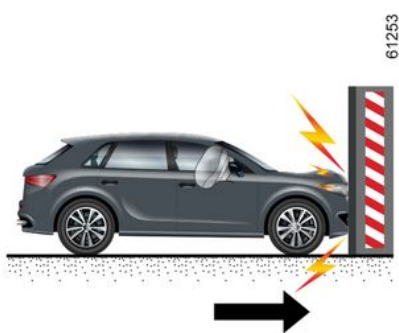
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

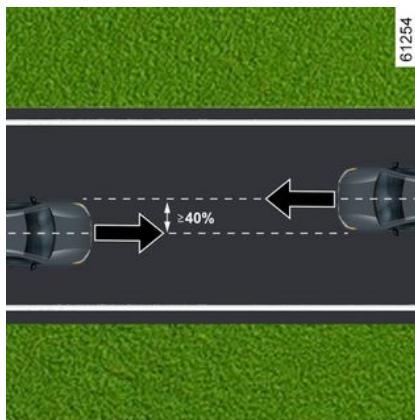
DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2

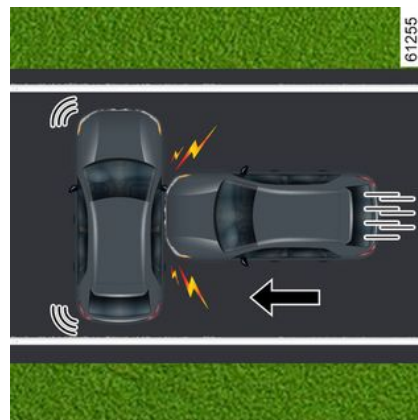


Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à 25 km/h.

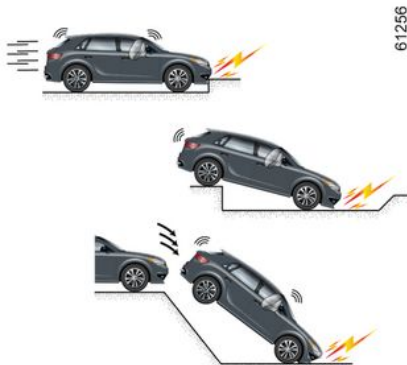


En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à 40 km/h.



En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à 50 km/h.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ



61256



61257



61258

2

Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...

Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;

- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Avertissements

2

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » ➔ 67). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➔ 104.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires aux ceintures arrière

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur des ceintures de sécurité latérales ;**
- **limiteurs d'effort de thorax.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

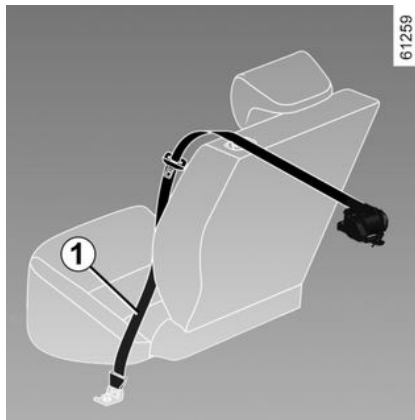
Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture).

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Prétensionneurs des ceintures latérales



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens

de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de protection latérale

2

Airbag latéral

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbag rideau

Il s'agit d'un airbag équipant, suivant véhicule, chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Avertissement concernant l'airbag latéral

– Monte de housses :

les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles.

L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de cet airbag et porter atteinte à votre sécurité.

– Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.

– Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

– Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de retenue complémentaires

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l' airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

2



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS

Généralités

2

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » ➔ 49.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres.

Ne pas attacher un enfant équivalent à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras.

En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas, même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation

SÉCURITÉ ENFANTS

compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée et bouclée.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.



Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ 67.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS

Choix du siège enfant

Sièges enfant dos à la route

2



61260

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

Sièges enfant face à la route



61261

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route. Choisissez une siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

Rehausseurs



61262

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS



Liste des dispositifs de retenue pour enfant recommandé par le constructeur :



63133

Choix de la fixation du siège enfant

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des quatre cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
 - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;

SÉCURITÉ ENFANTS

2

– soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages. Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

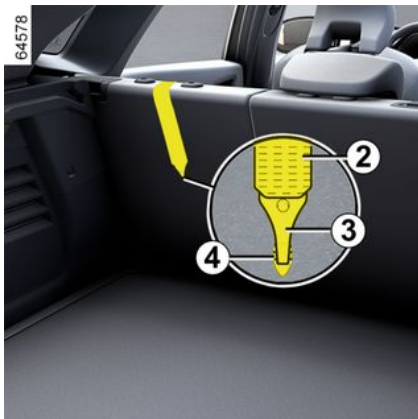


Les deux anneaux sont situés derrière les ouvertures à fermetures éclair **1** entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage

Le troisième anneau **4** est utilisé pour attacher la sangle supérieure **2** de certains sièges enfant.

Places arrière

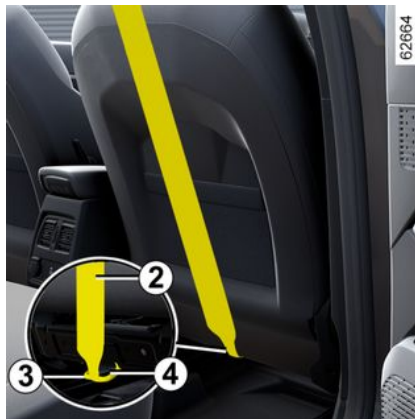
SÉCURITÉ ENFANTS



La sangle supérieure **2** doit passer entre le dossier et la tablette arrière. Pour cela, déposez la tablette arrière → **356**.

Fixez le crochet **3** sur l'un des anneaux **4** repéré par le symbole

Place passager avant



Fixez le crochet **3** de la sangle supérieure **2** sur l'anneau **4** repéré par le

symbole .

Toutes places

Tendez la sangle supérieure **2** pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SIÈGES ENFANTS

2

Installation du siège enfant, généralités

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma vous indique où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➔ **60** ➔ **65**.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc. Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➔ **60**.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos

route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant

d'installer un siège en-

fant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé

➔ **104**.

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- reculez le siège où vous installez l'enfant le plus possible ;

SIÈGES ENFANTS

– avancez le siège qui est devant l'enfant et redressez-en le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant
➔ 65 ou ➔ 60.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 64. Si nécessaire, placez le siège arrière dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.



Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➔ 67.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
- la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.



Un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.



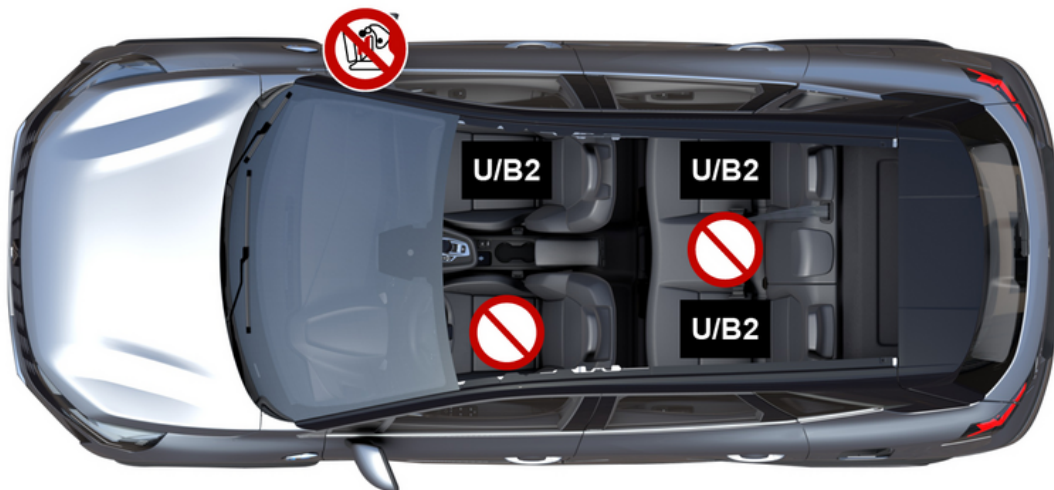
Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

SIÈGES ENFANTS

Fixation par ceinture de sécurité

2

Visuel d'installation



66532

SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 104.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 67.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière latérales	Place arrière centrale
		Avec airbag désactivé	Avec airbag activé		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (2)	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	U (1) (5)	X	U (3)	X
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (5)	X	U (3)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X	U (5)	U (4)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	U (5) / B2 (6)	U / B2 (4)	X



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 104.

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Réhausseur des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

SIÈGES ENFANTS

(2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(3) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 64. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

(5) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

(6) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ). Le siège enfant ne doit pas être en contact ni avec la console centrale, ni avec la planche de bord.



Il est interdit d'installer un siège enfant sur la place disponible adjacente lorsque le grand dossier est rabattu sur les autres places ➔ 64.

SIÈGES ENFANTS

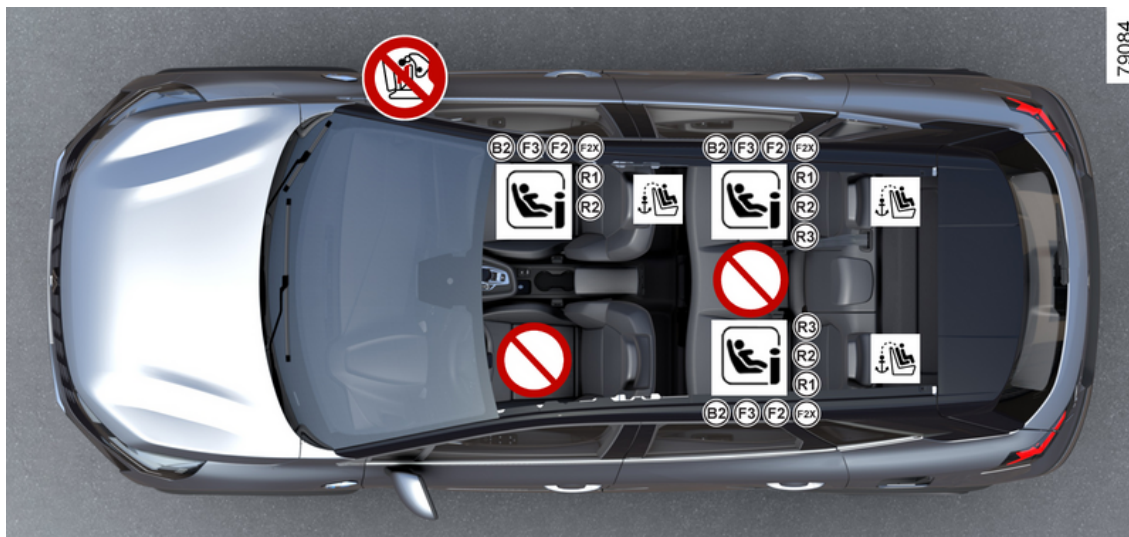
Fixation par système ISOFIX

2

Visuel d'installation

Version siège passager avant équipé de système ISOFIX

SIÈGES ENFANTS



SIÈGES ENFANTS

2



Pour la place passager avant, il est préconisé d'utiliser un siège enfant avec jambe de force afin d'éviter de déclencher le signal de non-port de la ceinture.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX ou i-Size.



Les places avant et arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISO-FIX universel. Les ancrages sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le dossier de la banquette pour les places arrière.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 104.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANTS



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

2

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Version siège passager avant équipé de système ISOFIX

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège [Gabarit]	Place avant passager		Places arrières latérales	Place arrière centrale
			Sans airbag ou avec airbag désactivé	Avec airbag activé		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F] L2 [G]	X	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	IL (1) (5)	X	IL (2)	X
Siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R2 [D]	IL (1) (5)	X	IL (2)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A] F2 [B] F2X [B1]	X	IUF - IL (1)	IUF - IL (2)(3)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	B2	X	IUF - IL (4)	IUF - IL (2) (3)	X
		B3	X	X	X	X
Siège i-Size	Siège dos route		i - U (1) (5)	X	i - U (2)	X
	Siège face route		X	i - UF (1)	i - UF (2) (3)	X
	Rehausseur		X	i - UF (4)	i - UF (2) (3)	X

SIÈGES ENFANTS

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

IUF = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant.

(1) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus basse, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

(2) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(3) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 64. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

(4) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ). Le siège enfant ne doit pas être en contact ni avec la console centrale, ni avec la planche de bord.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3, F2, F2X [A, B, B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- B2, B3 : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg) ;
- R3, R2 [C, D] : coques ou sièges dos route du groupe 0 + (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- L1, L2 [F, G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 104.

SIÈGES ENFANTS



Il est interdit d'installer un siège enfant sur la place disponible adjacente lorsque le grand dossier est rabattu sur les autres places ➔ 64.

2

SIÈGES ENFANTS

Visuel d'installation

Version siège passager avant non équipé de système ISOFIX



SIÈGES ENFANTS



Pour la place passager avant, il est préconisé d'utiliser un siège enfant avec jambe de force afin d'éviter de déclencher le signal de non-port de la ceinture.

2



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX ou i-Size.



Les places avant et arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISO-FIX universel. Les ancrages sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le dossier de la banquette pour les places arrière.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Version siège passager avant non équipé de système ISOFIX

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège [Gabarit]	Place avant passager	Places arrière latérales	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F] L2 [G]	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (1)	X
Siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R2 [D]	X	IL (1)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A] F2 [B] F2X [B1]	X	IUF - IL (1)(2)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	B2	X	IUF - IL (1) (2)	X
		B3	X	X	X
Siège i-Size	Siège dos route		X	i - U (1)	X
	Siège face route		X	i - UF (1) (2)	X
	Rehausseur		X	i - UF (1) (2)	X

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

IUF = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

SIÈGES ENFANTS

IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant.

(1) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(2) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 64. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3, F2, F2X [A, B, B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- B2, B3 : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg) ;
- R3, R2 [C, D] : coques ou sièges dos route du groupe 0 + (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- L1, L2 [F, G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



Il est interdit d'installer un siège enfant sur la place disponible adjacente lorsque le grand dossier est rabattu sur les autres places ➔ 64.

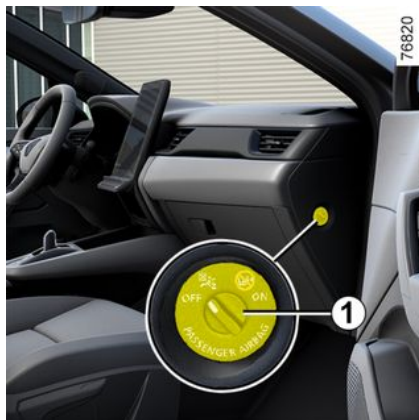
SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

Avertissement



La désactivation ou l'activation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé.**

Désactivation airbag passager avant



Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;

- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position OFF.

À la mise sous contact, vérifiez **impé-**

rativement que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur **2**.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT de l'ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

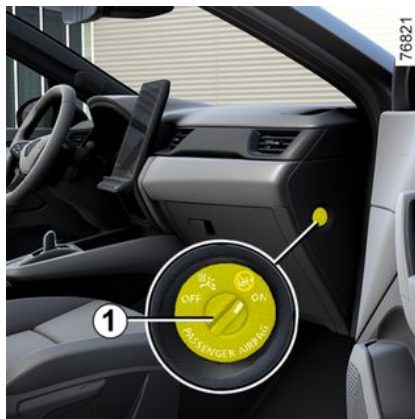


SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

Activation airbag passager avant



Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position ON.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est

éteint et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ une minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système d'activation/désactivation de l'airbag passager avant, les témoins

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT



et s'affichent au tableau de bord. Coupez le contact et vérifiez la position du verrou **1**.

Remettez le contact : les témoins s'éteignent.

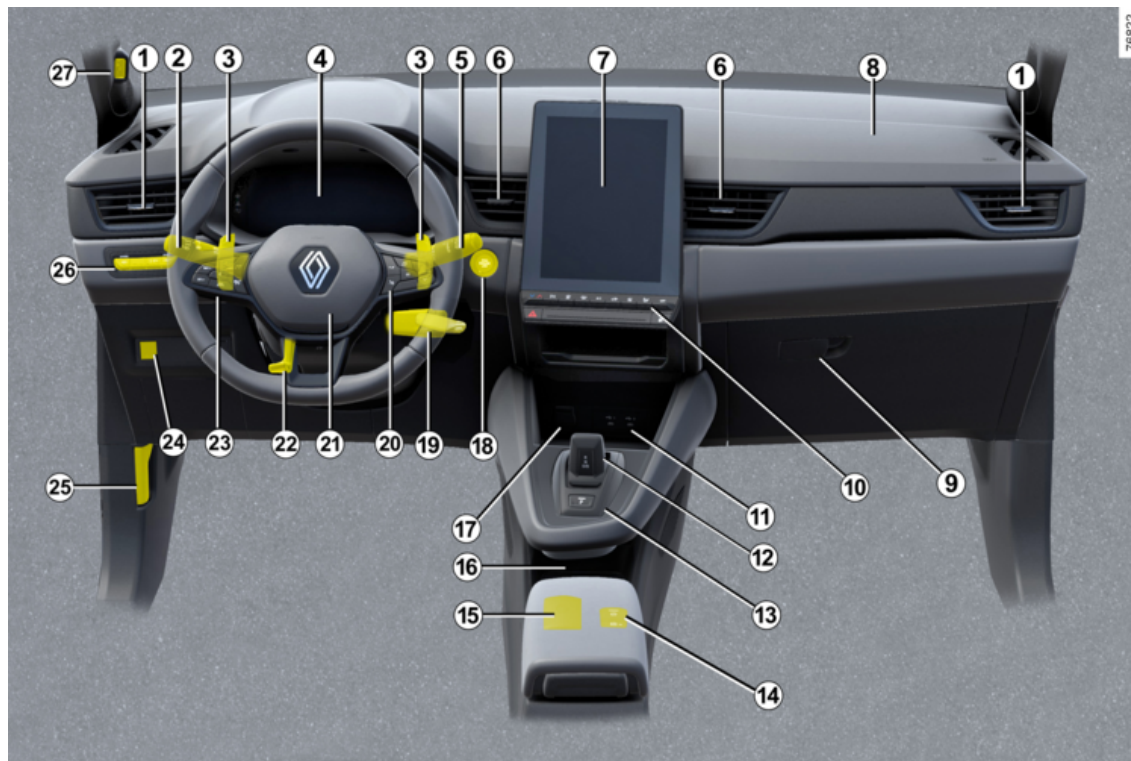
Si le problème persiste, il signale une défaillance du système. Dans ce cas, l'installation d'un siège enfant dos à la route ou de tout autre passager sur le siège passager avant est interdite.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

2

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à gauche



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateurs latéraux.

2. Manette de :

- feux indicateur de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard arrière.

3. Palettes de boîte de vitesses automatique.

4. Tableau de bord.

5. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.

6. Aérateurs centraux.

7. Écran multimédia.

8. Emplacement airbag passager.

9. Boîte à gants.

10. Commandes de :

- chauffage ou de climatisation ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- ...

11. Prises USB.

12. Levier de vitesses.

13. Bouton de position parking de la boîte de vitesses automatique.

14. Commandes de :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;
- activation/désactivation de la fonction autohold.

15. Dépose carte « mains libres ».

16. Zone de charge/dépose téléphone.

17. Prise accessoires.

18. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

19. Commande sous volant multimédia.

20. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

21. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

22. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

23. Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse/régulateur de vitesse adapta-

tif Stop and Go et de l'Active driver assist.

24. Contacteur GPL.

Commande ouverture/fermeture du hayon motorisé.

25. Commande de déverrouillage du capot moteur.

26. Commandes de :

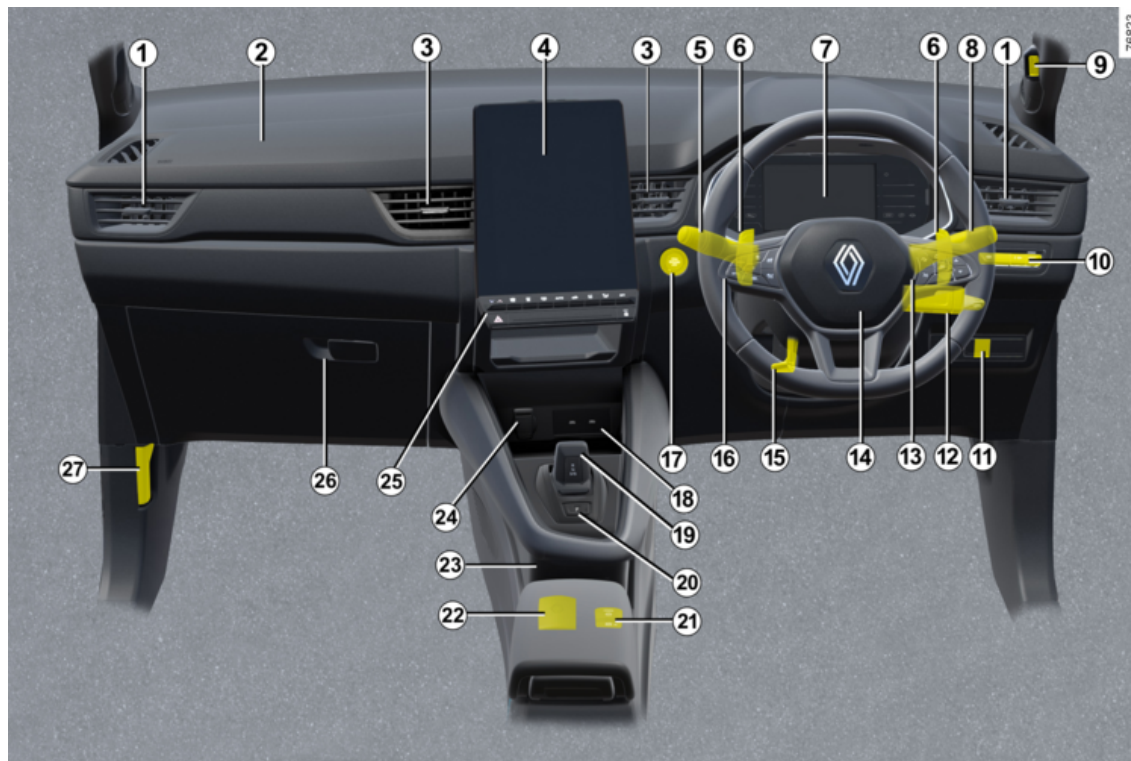
- la fonction « My Safety »
- maintien de charge « E-Save » ;
- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
- activation/désactivation du mode « ECO ».

27. Camera.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à droite

2



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1.** Aérateurs latéraux.
- 2.** Emplacement airbag passager.
- 3.** Aérateurs centraux.
- 4.** Écran multimédia.
- 5.** Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard arrière.
- 6.** Palettes de boîte de vitesses automatique.
- 7.** Tableau de bord.
- 8.** Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.
- 9.** Camera.
- 10.** Commandes de :
 - la fonction « My Safety »
 - maintien de charge « E-Save » ;
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
 - réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
 - activation/désactivation du mode « ECO ».
- 11.** Contacteur GPL.

Commande ouverture/fermeture du hayon motorisé.

12. Commande sous volant multimédia.

13. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

14. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

15. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

16. Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse/ régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et de l'Active driver assist.

17. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

18. Prises USB.

19. Levier de vitesses.

20. Bouton de position parking de la boîte de vitesses automatique.

21. Commandes de :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;

– activation/désactivation de la fonction autohold.

22. Dépose carte « mains libres ».

23. Zone de charge/dépose téléphone.

24. Prise accessoires.

25. Commandes de :

- chauffage ou de climatisation ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- ...

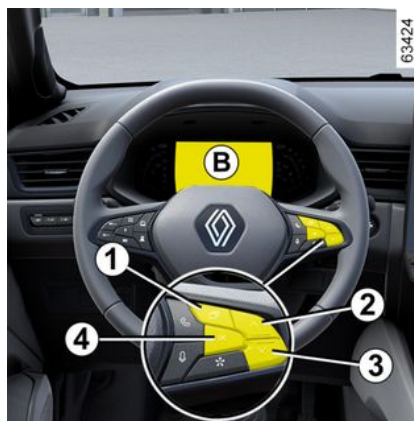
26. Boîte à gants.

27. Commande de déverrouillage du capot moteur.

ORDINATEUR DE BORD

Généralités

2 Ordinateur de bord A ou B



Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin



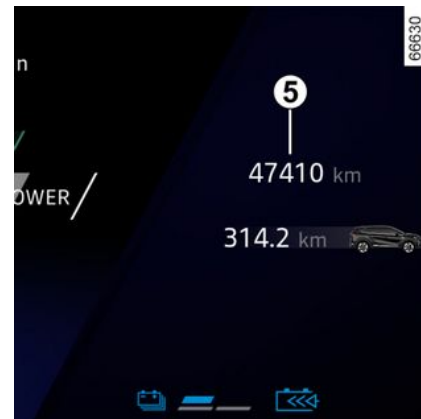
- messages d'alerte (associés au té-

moin **STOP**) ;

- menu de personnalisation des réglages du véhicule ➔ 125.

Toutes ces fonctions sont décrites dans cette notice.

Véhicule équipé du tableau de bord A



Les fonctions sont affichées dans la zone 5

Sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur le contacteur 2 ou 3.

ORDINATEUR DE BORD

Véhicule équipé du tableau de bord **B**



Les fonctions sont affichées dans les zones **5**.

Sélectionnez les fonctions par appui successifs sur le contacteur **2** ou **3**.

Sélections

(l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays)

- a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;
- b) Paramètres de voyage :
 - consommation moyenne ;
 - consommation instantanée ;

- autonomie prévisible avec le carburant restant ;
- distance parcourue ;
- vitesse moyenne ;
- c) totaliseur partiel et vitesse moyenne ;
- d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- e) réglage de l'heure ;
- f) autonomie de révision :
 - autonomie de révision ;
 - autonomie de vidange.

Mise à zéro du totaliseur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur **4** « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

ORDINATEUR DE BORD

Paramètres de voyage

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Pas de message mémorisé	a) Journal de bord. Affichage successif : - des messages d'information (airbag passager OFF ...); - des messages d'anomalie de fonctionnement (injection à contrôler ...).
 7.4 L/100	b) Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h. Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ. Consommation moyenne GPL. Autonomie prévisible avec le carburant restant GPL
 5.8 L/100	
Moyenne GPL  --L/100	
Autonomie GPL  --km	
Distance GPL	Distance GPL parcourue depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
 --km	
 112,4 km	c) Totaliseur partiel : Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.
Pression pneus init. appui long	d) Réinitialisation de la pression des pneumatiques → 189.
16 :30	e) Réglage de l'heure. → 127

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision	
Révision dans 30 000 km / 12 mois	
Prévoir révision sous 300 km / 24 jours	
Faire révision	f) Autonomie de révision et de vidange. Autonomie de révision Contact mis, moteur non démarré , accédez à l'information « autonomie » de révision. Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : – autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; – autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin  . Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.

ORDINATEUR DE BORD

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision	
Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.	
Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.	
Vidange dans 30 000 km / 24 mois	Autonomie de vidange Contact mis, moteur non démarré , accédez à l'information « autonomie » de révision pour afficher l'autonomie de vidange.
Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.	
Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.	
Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.	

Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Frein de parking serré »	Indique que le frein de parking est serré.
« Tourner volant + START »	Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.
« Test fonctions sous contrôle »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'anomalies de fonctionnement

2

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Antipollution à contrôler »	Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule.
« Système élec à contrôler »	Indique une défaillance du système de traction.

Messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Risque casse moteur »	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« Panne du système de freinage »	Indique un problème du système de freinage.
« Panne électrique DANGER »	Indique une panne du système électrique ou un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).
« Crevaison »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.
« Panne de la direction »	Indique un problème dans la direction.
« Panne moteur électrique »	Indique une perte de puissance du véhicule.

ORDINATEUR DE BORD

Afficheurs et indicateurs

2

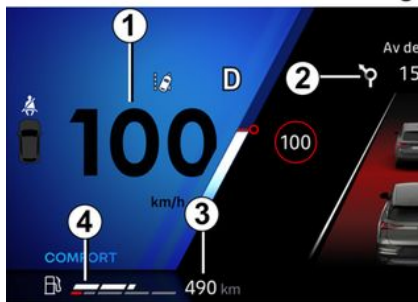
Tableau de bord A



Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Indicateur de vitesse 1

Informations multimédia 2

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (boussole, téléphone, navigation...) ou de l'ordinateur de bord.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Autonomie prévisible avec le carburant restant 3

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ➔ 112.

Indicateur de niveau de carburant 4

Si le niveau est au minimum, le té-

moins  intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

Ordinateur de bord 5

➔ 112

Compte-tours 6

(graduations x 1000)

Suivant la personnalisation sélectionnée, il peut ne pas être affiché.

ORDINATEUR DE BORD

Indicateur de température du liquide de refroidissement 8

En marche normale, l'indicateur 8 doit se situer avant la zone 7.

Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ».

Il n'y a alerte que si le témoin

STOP s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

Tableau de bord B

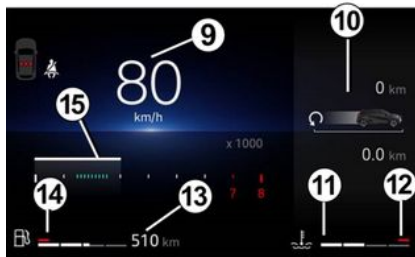


Il s'éclaire à la mise sous contact.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice de l'équipement.



Indicateur de vitesse 9

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.

Compte-tours 15

(graduations x 1 000)

Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, il peut ne pas être affiché.

Informations multimédia / ordinateur de bord 10

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (boussole, téléphone, navigation...) ou de l'ordinateur de bord.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Indicateur de température du liquide de refroidissement 11

En marche normale, l'indicateur 11 doit se situer avant la zone 12.

Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ».

Il n'y a alerte que si le témoin

STOP s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

Autonomie prévisible avec le carburant restant 13

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ➔ 112.

Indicateur de niveau de carburant 14

Si le niveau est au minimum, le témoin

 intégré à l'indicateur s'affiche.

ORDINATEUR DE BORD

fiche en orange accompagné d'un signal sonore.

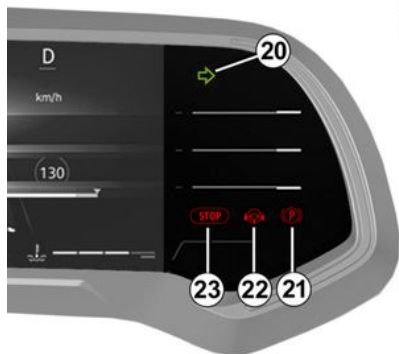
Faites le plein rapidement.

2

64040



64041



Indicateurs de changement de direction 16 et 20

Témoin d'alerte 17

→ 129

Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques 18

→ 189

Témoin d'airbag 19

→ 72

Témoin du frein de parking assisté 21

→ 171

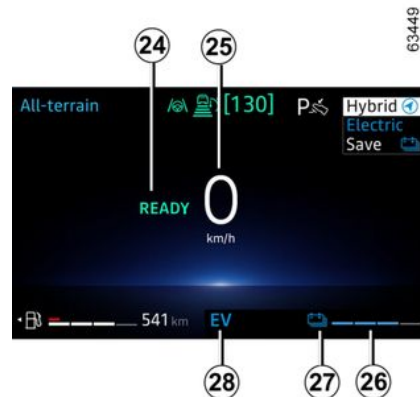
Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant 22

→ 200 → 272

Témoin d'arrêt impératif 23

→ 129

Particularités des versions E-Tech full hybrid



63449

Il s'éclaire à la mise sous contact.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Message véhicule prêt à rouler 24

Le message READY s'allume à la mise sous contact et s'éteint dès que la vitesse est supérieure à 5 km/h environ.

Indicateur de vitesse 25

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.

ORDINATEUR DE BORD

Niveau de batterie de traction « 230 volts » restant 26

Niveau batterie de traction bas

En cas d'usage sévère à basse vitesse, l'état de charge de la batterie de traction peut atteindre un niveau bas.

Le témoin 27 s'affiche en jaune pour vous en avertir.

Les performances du moteur électrique sont alors limitées pour préserver le bon fonctionnement du système E-Tech Full hybrid jusqu'à ce que le niveau de charge de la batterie de traction soit suffisant.

Adoptez une conduite plus souple ou, si possible, arrêtez-vous sans couper le contact jusqu'à ce que le témoin 27 repasse en bleu.

Seuil d'immobilisation imminente

En cas d'utilisation extrême et prolongée du véhicule (remorquage ou chemin de terre en forte montée...) à des vitesses inférieures à 10 km/h, le niveau de charge peut atteindre le seuil d'immobilisation imminente.

Un signal sonore retentit et le témoin



s'allume en rouge.

Si le niveau de charge continue de diminuer, la valeur de l'autonomie électrique n'est plus affichée.

Si possible, procédez à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation.

Laissez le moteur thermique allumé jusqu'à l'extinction des témoins.

Ceci afin de recharger la batterie de traction.

Témoin du mode de fonctionnement électrique 28

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement la batterie de traction pour se déplacer.

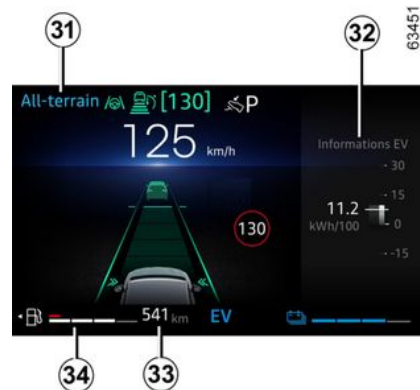


Indicateur flux d'énergie 29

→ 24

Économètre 30

→ 180



Mode de conduite sélectionné 37

→ 333

Zone ordinateur de bord ou zone d'informations multimédia 32

Autonomie prévisible avec le carburant restant 33

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres → 112.

ORDINATEUR DE BORD

Indicateur de niveau de carburant 34

2

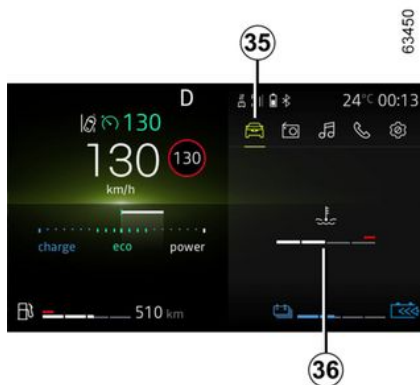
Si le niveau est au minimum, le témoin

 intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore.

Quel que soit le niveau de batterie restant, faites le plein rapidement.

En cas de panne sèche, remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant.

Sinon le mode hybride restera indisponible.



Affichage de la température du moteur thermique 36



Appuyez sur le contacteur **37** pour accéder au Monde « Véhicule » **35**, puis faites des appuis sur le contacteur **38** ou **39** jusqu'à obtenir l'affichage **36**.

Alerte niveau d'huile moteur minimum



Au démarrage moteur, l'afficheur au tableau de bord vous alerte lorsque le niveau d'huile minimum est atteint ➔ **362**.

À la première alerte, vous pouvez la faire disparaître en appuyant sur le contacteur **40** « OK ».

Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes environ.

ORDINATEUR DE BORD

Tableau de bord en miles



(possibilité de passer en km/h)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis l'écran multimédia **41**, sélectionnez le Monde « Véhicule », appuyez sur le menu « Réglages » puis « Unités ».

Choisissez entre km/h ou mph.

L'indicateur de vitesse et certaines informations de distance affichés au tableau de bord sont convertis.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Nota : après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour l'utilisation de certaines fonctions d'aides à la conduite, le changement de l'unité de mesure au tableau de bord est nécessaire pour obtenir les informations appropriées lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Menu de personnalisation des réglages du véhicule

Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

Depuis l'écran multimédia 1



2

Accès au menu de réglage

Pour accéder aux différents réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Sélection des réglages

Sélectionnez un menu puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

- a) « Conduite » :
 - Volume des clignotants ;
- b) « Accès » :
 - Déblocage porte conducteur ;
 - Blocage portes en roulant ;

ORDINATEUR DE BORD

2

- Ouvrir/fermer en mains libres ;
- Fermeture à l'éloignement/ouverture à l'approche ;
- Son fermeture à l'éloignement ;
- Mode silencieux ;
- Verrouillage automatique ;

c) « Essuyage et éclairage » :

- Essuyage en marche arrière ;
- Essuyage avant automatique ;
- Essuyage après lavage ;

d) « Accueil » :

- Accueil extérieur ;
- Déploiement auto rétroviseurs ;
- Accueil intérieur ;
- Plafonnier mode auto.

Suivant la fonction, sélectionnez :

- « ON » ou « OFF » pour l'activer ou la désactiver,

ou

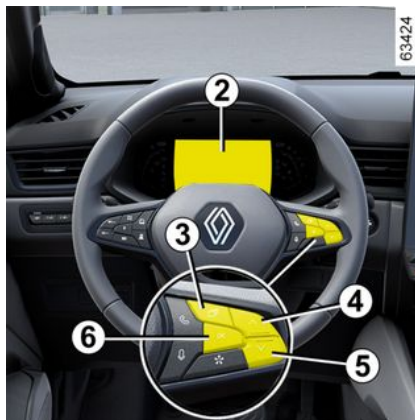
- une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple pour la fonction « Éclairage d'accompagnement »).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Depuis le tableau de bord



Accès au menu des réglages sur l'afficheur 2

Appuyez sur le contacteur **3** autant de fois pour atteindre le Monde « Réglages », puis validez sur le contacteur **6** « OK ».

Faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Réglage véhicule », puis validez sur « OK ».

Naviguez à l'aide de la commande **4** ou **5** pour sélectionner la fonction à modifier, puis validez sur « OK » (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

« TABLEAU DE BORD » :

- Langue ;
- Unité ;
- Style ;
- Couleur.

« VEHICULE » :

- Essuyage arrière en marche AR ;
- Essuyage auto du pare-brise ;
- Essuyage après lavage ;
- Clignotant volume ;
- Accueil externe.

« AIDES PARKING » :

- Avant ;
- Arrière ;
- Latéral ;
- Volume bip.

« AIDES CONDUITE » :

- Sortie de voie volume ;
- Sortie de voie sensibilité ;
- Sortie de voie vibration ;
- Maintien de voie sensibilité ;
- Angle mort ;
- Freinage actif ;
- Alerte vitesse ;
- Alerte fatigue ;
- Alerte distance.

« ECLAIRAGE » :

- Plafonnier Mode Auto ;
- Suivi éclairage automatique ;
- Suivi éclairage : XX secondes ;
- ...

« ACCES » :

ORDINATEUR DE BORD

- Blocage portes en roulant ;
- Ouvrir/Fermer en mains libres ;
- Déverrouillage porte conducteur seule ;
- Recondamnation automatique ;
- Déverrouillage à l'approche ;
- Verrouillage à l'éloignement ;
- Verrouillage silencieux ;
- Ouvrir / Fermer en automatique ;
- Déploiement auto rétroviseurs ;
- ...

« REINITIALISATION ».



fonction activée ;



fonction désactivée.

Appuyez sur le contacteur **3** pour revenir au menu précédent.

Si vous sélectionnez l'un des choix « AIDES PARKING » ou « TABLEAU DE BORD », vous aurez de nouveau une sélection (volume sonore de l'aide au parking ou langue du tableau de bord).

Dans ce cas, faites votre choix et validez en appuyant sur le contacteur **6** « OK », la valeur sélectionnée est

représentée par  devant la ligne.

Pour sortir du menu, appuyez sur le contacteur **3**.

Il peut être nécessaire d'effectuer cette opération plusieurs fois.



Le menu de personnalisation des réglages du véhicule ne peut pas être utilisé en roulant.

Au-delà de 20 km/h, l'afficheur de bord repasse automatiquement en mode ordinateur de bord.

Heure et température extérieure

Depuis l'écran multimédia



L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **1**.

Reportez-vous à la notice multimédia.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3 °C et +3 °C, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à

l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

ORDINATEUR DE BORD

2



Suivant véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.

TÉMOINS LUMINEUX

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Tableau de bord A ou B : il s'éclaire à la mise sous contact.

Pour régler l'intensité, reportez-vous à la notice multimédia.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message au tableau de bord.



Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX

2



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feux de brouillard arrière



Témoin des feux de route automatiques ➔ 139



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin d'airbag

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore. Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume au freinage, accompa-

gné du témoin **STOP** et d'un signal

sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume sur route accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume sur route, accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. Suivant véhicule, il s'allume lors d'un dépannage de la batterie ➔ 392. S'il s'allume en roulant accompagné

du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin du système « AUTO-HOLD » ➔ 174



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord. Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'alerte

S'il s'allume en rouge en roulage ac-

compagné du témoin **STOP**, il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque. S'il s'allume en jaune en roulage accompagné du

témoin , il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**.

Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin de serrage du frein de parking assisté ➔ 171



Indicateurs de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas) ➔ 180.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin ➔ 194.



Témoin de désactivation du contrôle dynamique de conduite et/ou du système d'antipatinage



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte du système filtre à particules ➔ 169



Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes ➔ 189.



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage mo-

TÉMOINS LUMINEUX

teur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur ➔ 159 puis il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ➔ 179.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il devient orange en roulage accompagné d'un signal sonore, faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché ➔ 180.



Témoin de roue libre

➔ 180



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume en bleu à la mise sous

contact ou au démarrage du moteur.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin repasser au bleu. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin du limiteur de vitesse ➔ 246



Témoin du régulateur de vitesse ➔ 250



Témoin du régulateur de vitesse adaptatif ➔ 254



Témoin du système centrage dans la voie ➔ 272



Témoin de mise en veille du moteur ➔ 159



Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis ➔ 164.



Témoin de parking mains libres ➔ 316



Témoin de prévention sortie de voie ➔ 200



Témoin de la fonction « Freinage actif d'urgence » ➔ 223



Témoin de défaillance ou de non disponibilité du freinage actif d'urgence ➔ 223



Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant ➔ 200



Témoin d'anomalie de fonctionnement alertes « Distraction » et/ou « Fatigue » conducteur ➔ 230 ; ➔ 233 ;



Témoin de température du système électrotechnique

Il s'allume accompagné du témoin



et d'un signal sonore lorsque la température du groupe électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule et coupez le contact. Consultez un Représentant de la marque.

S'il s'allume accompagné du témoin

TÉMOINS LUMINEUX

STOP, d'un signal sonore et du message « **EVACUEZ EN SECURITE** », coupez le contact et ne le redémarrez pas. Sortez du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Le message « **EVACUEZ EN SECURITE** » accompagné du témoin



et d'un signal sonore vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Coupez le contact et ne redémarrez pas. Quittez le véhicule et faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez les éloignés du véhicule et de la zone de circulation.

Risques d'incendie



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Témoin de charge de la batterie secondaire 12 volts

S'il s'allume accompagné du témoin



et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique ➔ 371.



Témoin de défaillance de la batterie de traction

S'il s'allume, accompagné du témoin



, il signale un défaut lié au fonctionnement de la batterie de traction. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de jauge de la batterie de traction

Il s'allume en jaune lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve ➔ 120.



Témoin du mode de fonctionnement électrique

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement le moteur électrique et la batterie de traction pour se déplacer ➔ 24.



Témoin de défaillance du moteur électrotechnique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique). Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance du moteur électrique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au moteur électrique. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance de l'avertisseur sonore piéton

TÉMOINS LUMINEUX

2



Sur l'afficheur C



Airbag passager ON → 104



Airbag passager OFF → 104



**Témoin d'alerte de non-port
des ceintures → 67**

DIRECTION

Réglage en hauteur et en profondeur du volant



Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Chauffage du volant



(suivant véhicule)

Cette fonction assure le chauffage du volant de direction **2**.

Principe de fonctionnement

Une fois la température atteinte, la fonction régule la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ puis s'arrête automatiquement.

Activation de la fonction

Contact mis, appuyez sur le contacteur **3**, le témoin intégré au contacteur s'allume.

Désactivation de la fonction

- **En automatique :**

La fonction s'arrête automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes. Le témoin intégré au contacteur **3** reste allumé.

Nota : après un arrêt automatique de la fonction, pour relancer celle-ci, appuyez deux fois sur le contacteur **3**.

Sans nouvel appui sur le contacteur **3**, la fonction se réactivera à la prochaine mise sous contact.

- En manuel :

Pour désactiver la fonction pendant la phase de régulation, appuyez sur le contacteur **3**. Le témoin intégré au contacteur **3** s'éteint.

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour

DIRECTION

une meilleure sécurité à grande vitesse).

2

Cas Particulier

Suivant véhicule, en cas de dépannage de la batterie (débranchement de la batterie, batterie déchargée...), une réinitialisation de l'angle volant doit être réalisée. Pour cela :

- véhicule à l'arrêt et sur sol horizontal ;
- conducteur seul dans le véhicule,

démarrez le moteur : le témoin



et/ou, suivant véhicule, le message « Tourner volant max droite-gche » s'affichent au tableau de bord ;

- tournez complètement le volant jusqu'en butée vers la gauche puis, vers la droite en exerçant une pression à l'arrivée en butée. Coupez le moteur et attendez une minute environ. Au prochain redémarrage du moteur, le témoin et/ou, suivant véhicule, le message s'éteignent.

Nota : l'assistance de direction dépend du mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE » ➔ 333.



Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

RÉTROVISEURS

Rétroviseurs extérieurs



Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, le témoin intégré au contacteur s'allume. Puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière
➔ 335.

Rétroviseurs rabattables électriquement

Le déploiement des rétroviseurs au déverrouillage du véhicule est automatique. Leur rabattement s'effectue au verrouillage du véhicule.

Nota : Vous pouvez désactiver/activer l'automatisme de rabattement des rétroviseurs ➔ 125.

Vous pouvez forcer le rabattement en appuyant sur le contacteur **3**. Dans cette situation, les rétroviseurs resteront rabattus tant qu'un nouvel appui sur le bouton **3** n'aura pas eu lieu et cela indépendamment de l'automatisme de rabattement.

Cas particulier

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage.

Pour cela, appuyez sur le contacteur **3**. Un claquement mécanique du bloc rétroviseur se fait entendre.

Si aucun claquement ne se fait entendre, appuyez une nouvelle fois sur le contacteur **3** jusqu'au claquement mécanique du rétroviseur.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

RÉTROVISEURS

Rétroviseur intérieur



Il est orientable.

Rétroviseur avec levier 4

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **4** situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur sans levier 4

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule qui vous éclaire ou en cas de forte luminosité.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Éclairages et signalisations extérieurs

63498



Feux de position

 Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Nota : suivant véhicule, l'activation manuelle des feux de position est possible uniquement lorsque le frein de parking est serré ou, suivant véhicule, lorsque le levier de vitesse est en position **P**.

Dans le cas contraire, le message « Feux de position indisponibles » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir que l'activation des feux de position n'est pas possible.

Fonction allumage des feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.

Feux de croisement



Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique

(suivant véhicule)

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **3** : moteur allumé, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Suivant véhicule, les feux de croisement s'allument automatiquement après plusieurs allers-retours des balais d'essuie-vitre avant.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelle) → **143**. De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

Feux de route



Moteur allumé, feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

Fonction « codes relevés en route »

Lors de l'activation des feux de route, la fonction « codes relevés en route » permet d'améliorer la visibilité du conducteur en relevant auto-

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

matiquement les feux de croisement et les feux de route.

Lors de la désactivation des feux de route, les faisceaux des feux de croisement reviennent à leur position initiale.

Feux de route automatiques

 Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement. Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.



Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obstruée;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
- mauvais réglage des feux avant;
- systèmes réfléchissants;
- ...

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Pour activer les feux de route automatiques :



tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **3** et poussez la manette **1**. Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Pour désactiver les feux de route automatiques :

- tournez la bague **2** dans une autre position que AUTO;
- ou
- tirez la manette **1**.

63498

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Nota : les feux de route s'allument à la désactivation de la fonction feux de route automatiques.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

Extinction des feux



63498

Suivant véhicule :

- manuellement, amenez la bague **2** en position 0 ;
- ou

– automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague **2**.

Nota : dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « éclairage à contrôler » accompagne du témoin



s'affiche et que le témoin



clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Fonction accueil et au revoir

(suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;
- ou
- au verrouillage du véhicule.

Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague **2** en position AUTO ou, suivant véhicule, en position 0, tirez la manette **1** vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ trente secondes

ainsi que les témoins  et  au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Le message « éclairage pendant _ _ _ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **2** dans une position quelconque puis ramenez-la en position AUTO ou, suivant véhicule, en position 0.

Feux de brouillard arrière



 Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant aux feux de brouillard. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière.



Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

Réglage des faisceaux lumineux



Le contacteur **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur **A** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

Nota : suivant véhicule, à chaque démarrage du moteur, la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord pendant 30 secondes environ et 5 secondes après chaque appui sur le contacteur **A**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Tableau d'exemples de position de réglage

	Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0 ou 1
Tous les sièges occupés	1 ou 2
Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	2 ou 3
Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	3 ou 4
Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande A en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.	

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

Avertisseur sonore



Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsionnel

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son

point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.

Feux de détresse



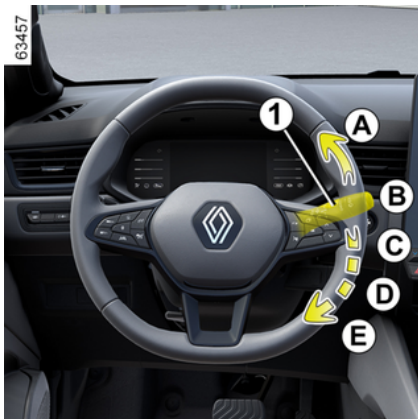
Appuyez sur le contacteur **2**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

ESSUIE-VITRES

Essuie - vitre, lave - vitre avant

2 Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent



A. balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B. arrêt

C. balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

D. balayage continu lent

E. balayage continu rapide

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.



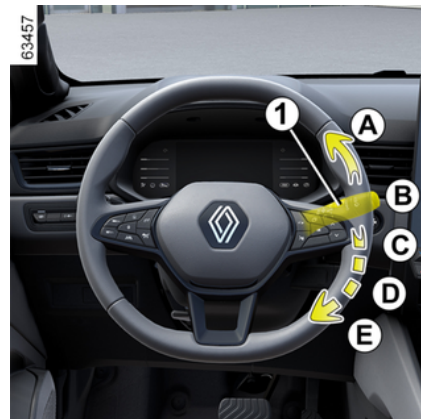
62615

D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

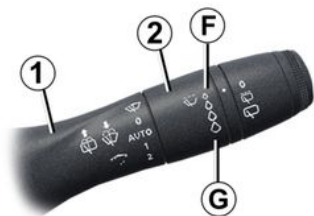
Toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie



ESSUIE-VITRES

62615



Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

A. balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B. arrêt

C. fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.

Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague **2** :

- **F** : sensibilité minimum ;

- **G** : sensibilité maximum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette **1** en position **B** afin de désactiver l'essuyage automatique.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ;
- une voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ;
- l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.

D. balayage continu lent

E. balayage continu rapide

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.

D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

ESSUIE-VITRES

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

Position particulière de l'essuyage avant (position service)

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile pour :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais ➔ **402**.

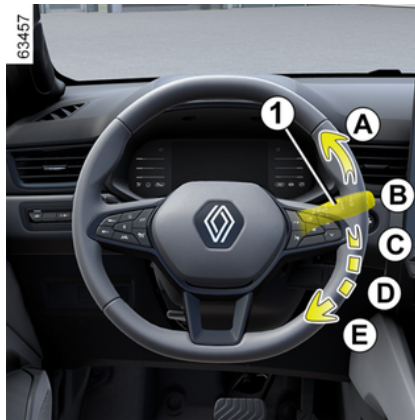
Contact mis ou moteur démarré, levez deux fois de suite la manette **1**

en position **A** (fonction balayage unique).

Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact mis, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique).

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.



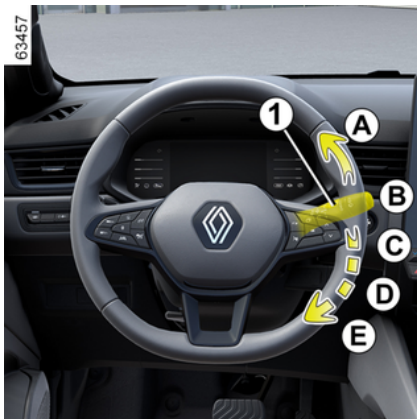
En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégazez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter.

Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

ESSUIE-VITRES

Lave-vitre



Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver le troisième aller-retour des balais ➔ **125**.

Nota : par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).
Risque de blessures.



2 Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ **402**.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégazez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRES

Essuie-vitre, lave-vitre arrière

Essuie-vitre arrière



 Contact mis, faites pivoter l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2** :

- **arrêt ;**
- **balayage intermittent.**

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule ;

- **balayage continu lent.**

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau **3**.

Nota :

Lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique. Respectez les préconisations d'usage.



Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.



Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures et/ou de détériorations.



Effacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ **402**.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégazez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRES

Activation/désactivation de l'essuie-vitre arrière

Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en balayage intermittent (si les essuie-vitres avant fonctionnent). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction ➔ 125.

Pour les véhicules non équipés d'un menu de personnalisation des réglages, faites désactiver la fonction par un Représentant de la marque.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Précautions

– En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi

bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.

– N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée du balai.

Essuie/lave lunette arrière



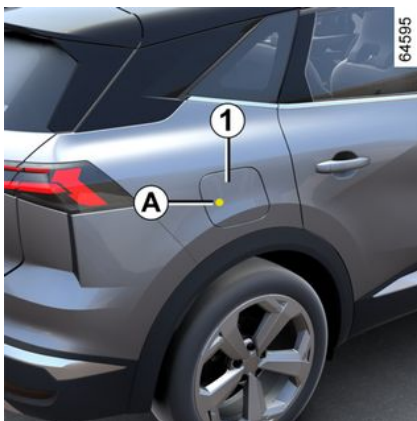
Contact mis, poussez la manette **1** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, deux aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un troisième (fonction essuie-goutte).

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

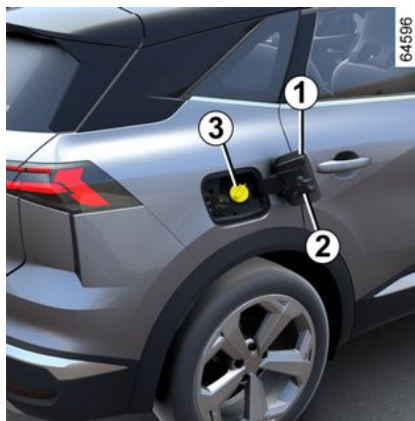
RÉSERVOIR CARBURANT

2



Capacité utilisable du réservoir : 48 litres environ.

Véhicule déverrouillé, pour ouvrir le portillon **1**, appuyez sur la zone **A**, puis relâchez. Le portillon **1** s'ouvre.



Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon **2** sur le portillon **1** pour suspendre le bouchon **3**.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».

Pour fermer, repoussez le portillon avec la main jusqu'en butée.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque. Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur. Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et impérativement conformes aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **1 ➔ 418.**



Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles : reportez-vous au tableau ➔ 418.

RÉSERVOIR CARBURANT

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **1**
→ 418.



Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Après le remplissage, remettez le bouchon **3** et fermez le portillon **1** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.

Veillez toujours à ce que le bouchon **3**, le portillon **1** et son pourtour restent propres et exempts de poussières, boues, salissures...

Cas particulier

Lorsque le véhicule est resté immobilisé depuis plus de 3 mois, **il est nécessaire d'ajouter du carburant pour empêcher toute détérioration de la pompe à carburant.**

Pour cela, contact coupé, faites le plein de carburant ou à minima un appoint de carburant de **10 litres environ**, puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et permettre le renouvellement du carburant dans le circuit.

Dans le cas où le niveau de carburant dans le réservoir ne permet pas d'ajouter 10 litres minimum de carburant, effectuez au préalable un roulage du véhicule jusqu'à pouvoir effectuer l'appoint.

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité

qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

RÉSERVOIR CARBURANT

2



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persis-

tante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.

RODAGE

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé.

Ce n'est qu'après **3 000 km environ** que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau de liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « MAXI » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « MINI » et « MAXI ». Cela ne présente aucun risque.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Contacteur de démarrage, véhicule avec carte



La carte doit être dans la zone de détection **1**.



Pour démarrer :

- en position P, appuyez sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton **2**.

Le message READY s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ.

Relâchez la pédale de frein une fois le moteur démarré ;

Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou

« Débrayer + START » ou « Mettre boîte de vitesses sur P » s'affiche au tableau de bord ;

- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **2** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.



Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte.

Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, toutes les fonctionnalités de la carte seront inhibées.

Pour plus d'informations ➔ **46**.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que les airbags, les prétensionneurs.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.

Fonction accessoires



(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **2** sans appui sur les pédales.

Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte... ;
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

(écran, téléphone portable, jeux vidéo...);

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.



Appuyez sur la pédale de frein ou, suivant véhicule, sur la pédale d'embrayage, puis placez la carte **4** (côté bouton) sur la zone de dépose **3**. Appuyez sur le bouton **2** pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

Conditions d'arrêt du moteur



Le véhicule doit être à l'arrêt, levier en position **P** pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique.

Pour les versions E-Tech Full hybrid, le message READY s'affiche au tableau de bord.

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **2** : le moteur s'arrête. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture d'une porte ou au verrouillage du véhicule.

Pour les versions E-Tech Full hybrid, le message READY s'éteint au tableau de bord.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est usée, véhi-

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

cule à l'arrêt, lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de trois secondes sur le bouton 2.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir la récupérer avant de procéder à l'appui long, sans carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.

Cas particulier des versions E-Tech Full hybrid

Véhicule à l'arrêt en mode de fonctionnement électrique, le message « MOTEUR ACTIF COUPER CONTACT » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore si :

- la ceinture conducteur est déboutée ;
- le capot est ouvert ;
- la porte conducteur est ouverte.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Fonction Stop and Start

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre. Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. En rou-

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

lage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule ou, suivant véhicule, à vitesse

non nulle. Le témoin  apparaît au tableau de bord pour vous en avertir.

Conditions de mise en veille à basse vitesse

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

- la boîte est en position **D**, **M** ou **N** ;
- et
- la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;

La mise en veille moteur est maintenue si la position **P** est engagée, ou si la position **N** est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

- la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;
- et
- la pédale d'embrayage est relâchée.

Pour tous les véhicules :

le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).



Dans le cas d'une mise en veille du moteur, le frein de parking assisté (suivant véhicule) ne se serre pas automatiquement.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille
(le témoin  est allumé au tableau de bord).



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 156.

Conditions de mise en veille à haute vitesse

Suivant véhicule, la mise en veille peut s'activer en mode roue libre ➔ 129.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

- la boîte est en position **D** ou **M** ;
- et
- la pédale de frein est relâchée ;
- et
- la pédale d'accélération est relâchée.

Le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

le moteur allumé en vue d'un démarrage rapide.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction STOP and START) : coupez impérativement le contact
➔ 156. **Risque d'incendie.**

Sortie de veille moteur

Pour boîte de vitesses automatique :

- à l'ouverture de la porte conducteur ;
- ou
- au débouclage de la ceinture conducteur ;
- la pédale de frein est relâchée, position **D**, **M** ou **N** engagée ;

- ou
- la position **R** est engagée ;

- ou
- la pédale d'accélérateur est appuyée ;

- ou
- en mode manuel, les palettes de vitesses sont actionnées.



Fonction « AUTOHOLD » activée ➔ 174, la pédale de frein peut être relâchée et la mise en veille moteur conservée.

Pour la sortie de mise en veille moteur, pédale de frein relâchée, appuyez sur la pédale d'accélération.

Pour boîte de vitesses manuelle :

- à l'ouverture de la porte conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;
- ou
- au débouclage de la ceinture conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;
- ou

- vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;
- ou

- vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

Particularité : Suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le

moteur est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.



Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle :

le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

- la marche arrière a été enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
- l'altitude est trop élevée ;
- la pente est trop importante pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ 335 ;
- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ...

Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;

- la fonction « voir clair » est activée ➔ 335 ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit du redémarrage automatique du moteur.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 156.



Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur **1** redémarre automatiquement le moteur.

Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le message « Stop & Start désactivé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur **1** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le message « Stop & Start activé »

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur **1** s'éteint.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule ➔ **156**.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin du contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

COMMANDE DE VITESSES

Levier de vitesses



Véhicules à boîte de vitesses manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau 1.

Véhicules à boîte de vitesses automatique : → 164.

Passage en marche arrière

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

Boîte de vitesses automatique, levier électronique

Levier de sélection 1



R : marche arrière
N : point mort
D : marche avant
P : parking, bouton 2



Le témoin 3 au tableau de bord vous informe de la position engagée du levier de sélection 1.



Vérifiez que le témoin **P** au tableau de bord et le témoin intégré au bouton 2 sont bien activés avant de quitter le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Mise en route

Véhicule à l'arrêt, démarrez le véhicule. Appuyez sur la pédale de frein (le témoin 4 au tableau de bord

COMMANDE DE VITESSES

s'éteint). Engagez la position désirée (**R**, **N**, **D**).

L'engagement du levier en position D, N ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Nota : le témoin **4** s'affiche au tableau de bord à chaque fois qu'il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour changer la position de la boîte de vitesses automatique.

Fonctionnement



Basculez le levier de sélection **1** d'un cran ou de deux crans vers l'avant ou vers l'arrière pour engager la position désirée (**R**, **N**, **D**) puis relâchez

le levier, il revient dans sa position stable.

La position engagée s'allume au tableau bord.

Si des conditions empêchent le passage d'une position à l'autre, la position initiale clignote au tableau de bord.

Pour engager la position P

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé ou contact mis, appuyez sur le bouton **2** pour engager la position **P**. Le témoin du bouton **2** s'allume en orange une fois la position **P** de la boîte de vitesses engagée.



La position **P** de la boîte de vitesses ne remplace en aucun cas le serrage du frein de parking.

Pour désengager la position P

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, appuyez sur la pédale de frein et selon la position désirée, basculez le levier de sélection **1** vers l'avant ou vers l'arrière. Le témoin du bouton **2** s'éteint.

Si la pédale de frein n'est pas enfoncée, le message « Appuyer sur pé-

dale de frein » et le témoin **4** s'affichent au tableau de bord.

Nota : position **R**, **N** ou **D**, véhicule à l'arrêt ou sous 3 km/h environ, lorsque le conducteur ouvre sa porte ou déboucle sa ceinture, la position **P** s'engage automatiquement, sans action conducteur, sans signal sonore et sans message au tableau de bord. Le témoin **P** s'affiche au tableau de bord et le voyant intégré du bouton **P** s'allume.

Pour engager le point mort (position N)

Véhicule à l'arrêt et moteur allumé, pour engager la position **N**, basculez le levier de sélection **1** d'un cran vers l'avant ou vers l'arrière selon le rapport engagé.

Pour engager la marche avant (position D)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, pied sur la pédale de frein, basculez le levier de sélection **1** de deux crans vers l'arrière pour engager la position **D**.

Si l'une des conditions n'est pas appliquée, le témoin **4** s'affiche au tableau de bord pendant environ 15 secondes.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous

COMMANDE DE VITESSES

n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur, car l'automatisme tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, position **N** ou **R**, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager la position **D**. Cela est utile lors des manœuvres parking nécessitant plusieurs marches avant puis marches arrière alternées.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Pour engager la marche arrière (position **R**)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, basculez le levier de sélection **1** de

deux crans vers l'avant pour engager la position **R**.

Si la pédale de frein n'est pas appuyée, un signal sonore retentit, l'affichage de la position **R** clignote pendant environ 5 secondes dans la grille affichée au tableau de bord et un message « Appuyer sur pédale de frein » s'affiche environ 15 secondes.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, position **N**, ou **D**, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager **R**. Cela est utile lors des manœuvres parking nécessitant plusieurs marches avant puis marches arrière alternées.

Palettes de changement de vitesse 5 et 6



Les palettes **5** et **6** permettent de changer de rapport lorsque la position engagée est la position **D**.

5 : Variation décroissante du rapport.

6 : Variation croissante du rapport.

Les positions **P**, **N** et **R** ne sont pas accessibles avec les palettes.

Conduite en mode manuel

Lorsque vous roulez en position **D** vous pouvez passer en mode de conduite manuelle en actionnant les palettes **5** et **6** au volant. Il existe deux modes de conduite manuelle :

COMMANDE DE VITESSES

– **un mode manuel « temporaire »** qui permet, par un appui court sur l'une des deux palettes, de forcer le passage d'un rapport. Le mode de conduite **M** ainsi que le rapport engagé s'affichent au tableau de bord.

Nota : la boîte revient en mode automatique **D** par elle-même si le rapport engagé n'est plus optimal ou si aucune action sur une palette n'a été effectuée depuis un certain temps.

– **un mode manuel permanent activé** par un appui long sur l'une des deux palettes. Le mode de conduite **M** ainsi que le rapport engagé s'affichent au tableau de bord.

Nota : le retour au mode automatique s'effectue par un appui long sur la palette de droite, ou en basculant le levier impulsif **I** de deux crans vers l'arrière.

Dans tous les cas :

- pour descendre les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de gauche ;
- pour monter les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de droite.

Nota : suivant l'affichage, l'indicateur « + » à côté du rapport engagé vous suggère de passer la vitesse supérieure.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, la mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC...), « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

Situations exceptionnelles

– **Si le profil de la route ou les conditions climatiques** (pentes ascendantes raides, descentes abruptes, neige profonde, sable ou boue), ne permettent pas de se maintenir en mode automatique, suivant véhicule, il est conseillé de passer en mode manuel en utilisant les palettes. Ceci, afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

– **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.

Stationnement du véhicule

La position **P** est engagée automatiquement, lors :

- de l'arrêt du moteur ;
- du débouclage de la ceinture de sécurité du conducteur, véhicule à l'arrêt ;
- de l'ouverture de la porte conducteur, véhicule à l'arrêt.

Le témoin **P** s'affiche au tableau de bord et le voyant intégré du bouton **P** s'allume.

Nota : assurez-vous que le frein de parking est serré.



La position **P** doit être uniquement engagée à l'arrêt complet du véhicule.



En montée, pour rester à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur.

Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.

COMMANDE DE VITESSES



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

3

Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

Anomalies de fonctionnement

– **En roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

– **En roulant**, si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message.

En cas de panne moteur ou de panne électrique (défaillance batte-

rie...) qui affecte le fonctionnement de la boîte de vitesses automatique, assurez-vous que le véhicule est bien immobilisé.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiant ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance ;

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuant l'efficacité, **peuvent amener à sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le pot catalytique, le démarreur, ou bien de provoquer une usure prématurée de la batterie, **n'insistez pas dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à

l'apparition du témoin , roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 50 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 5 à 20 minutes environ.

Nota : l'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le té-

moin  et, suivant véhicule, le

témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Si le témoin **STOP** et, suivant véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

FREIN DE PARKING

Frein de parking assisté

Fonctionnement assisté

Serrage assisté du frein de parking

Véhicule à l'arrêt, le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule :

- **par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur 1 ;**

ou

- **au débouclage de la ceinture conducteur ;**

ou

- **à l'ouverture de la porte conducteur ;**

ou

- lorsque vous engagez le levier de vitesse **2** en **position P**.



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** du contacteur **4** et du témoin



au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente sur la partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

Dans tous les autres cas, par exemple, **le calage moteur**, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé. Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message « Frein de parking serré » et le témoin

FREIN DE PARKING

(P) au tableau de bord et par l'allumage du témoin **3** du contacteur **4**.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin **3** s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté

et le témoin **(P)** s'éteint au verrouillage du véhicule.

Nota : dans certaines situations (défaillance du serrage assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

- moteur allumé : à l'ouverture de la porte conducteur ;
- moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur **4** pour serrer le frein de parking assisté.

Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule en accélérant.

Fonctionnement manuel



Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.

Serrage manuel du frein de parking assisté

Tirez le contacteur **4**. Le témoin **3** et

le témoin **(P)** au tableau de bord s'allument.

Desserrage manuel du frein de parking assisté



Appuyez sur le contacteur **1** sans appuyer sur les pédales pour la mise sous contact du véhicule. Appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur le contacteur **4** : le témoin **3** du

contacteur et le témoin **(P)** affiché au tableau de bord s'éteignent.

FREIN DE PARKING



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifier le serrage effectif du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** du contacteur **4** et du témoin



au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

Suivant véhicule, une vignette présente sur la partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

Arrêt ponctuel



Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur allumé...) : tirez et relâchez le contacteur **4**. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

Cas particuliers

Stationnement sur un plan incliné

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **4** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.

Stationnement avec le frein de parking assisté desserré



Avant de désactiver le dispositif de serrage du frein de parking, assurez-vous que le véhicule est stable.

Pour stationner avec le frein de parking assisté desserré, il faut désactiver le dispositif de serrage du frein de parking.

Pour cela :

- engagez une vitesse ou la position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission ;
- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ;
- débouclez la ceinture de sécurité conducteur ;
- ouvrez la porte conducteur ;
- desserrez manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté »). Assurez-vous que le véhicule est stable ;
- fermez la porte conducteur. Le cas échéant, verrouillez votre véhicule.

FREIN DE PARKING

Versions avec boîte de vitesses automatique

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur allumé, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur). Le message « Desserrer manuellement » apparaît au tableau de bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.



Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre la position **P** et sans couper le moteur.

En effet, véhicule à l'arrêt, moteur allumé avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.

Anomalies de fonctionnement

– En cas d'anomalie, le témoin



s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de

parking à contrôler » et dans cer-

tains cas du témoin

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

– En cas de défaillance du frein de

parking assisté, le témoin **STOP** s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage », d'un signal sonore et dans certains

cas du témoin

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela

vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



En cas de message « Panne électrique DANGER » ou « Batterie à contrôler » ou

« Panne du système de freinage », il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîtes de vitesses mécaniques), la position **P** (boîtes de vitesses automatiques) ou en tirant sur le contacteur **4** pendant 10 secondes environ. Si les conditions et la pente le justifient, calez le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Fonction « Autohold »

Véhicule à l'arrêt (par exemple à un feu rouge, une intersection, un embouteillage...), la fonction assure le maintien de la force de freinage quand le conducteur relâche la pédale de frein.

La force de freinage se relâche dès que le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé.

FREIN DE PARKING

Activation



Appuyez sur le contacteur **2**.

Le témoin **1** du contacteur **2** s'allume pour vous confirmer l'activation de la fonction.

Désactivation



Appuyez en même temps sur la pédale de frein et sur le contacteur **2**.

Le témoin **1** du contacteur **2** s'éteint pour vous confirmer la désactivation de la fonction.

Lors d'un maintien de la force de freinage, le frein de parking se serre automatiquement lorsque :

- le conducteur quitte le véhicule ;
- ou
- le véhicule reste immobilisé plus de trois minutes environ.

Conditions de maintien de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée ;
- et
- le frein de parking assisté est desserré ;
- et
- le véhicule n'est pas à l'arrêt dans une très forte pente.

Le maintien de la force de freinage

est confirmé par le témoin  au tableau de bord.

Conditions d'interruption de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé ;
- ou
- le conducteur désactive la fonction.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

FREIN DE PARKING



Après chaque démarrage,
la fonction reprend l'état
en cours lors du dernier
arrêt.

3

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter

l'environnement tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 100 g/km équivaut à 4,2 l/100km pour un véhicule essence).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à vapeurs d'essence (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des

vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.
- Les pièces et éléments usés et remplacés lors de l'entretien courant de votre véhicule tel que les pneumatiques ou l'huile usagée (bidons vides ou remplis) doivent être déposés auprès de points de collectes dédiés.
- Les composants **électriques et électroniques** usagés et remplacés (batteries, piles...) ne doivent pas être jetés à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.



– Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consultez le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à minima à 85 % et valorisable à minima à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage.

ENVIRONNEMENT

Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin :

- de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;
- de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation...).

C'est le cas, notamment, des batteries des véhicules électrifiés.

Par ailleurs, dans le but de préserver les ressources en matières premières, votre véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables.

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles

d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

– **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarterments spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la marque.

- **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.
- **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Eco conduite

La consommation de carburant, ainsi que la consommation d'énergie pour les versions E-Tech Full hybrid, sont homologuées conformément à une méthode standard et réglementaire.

Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux.

La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

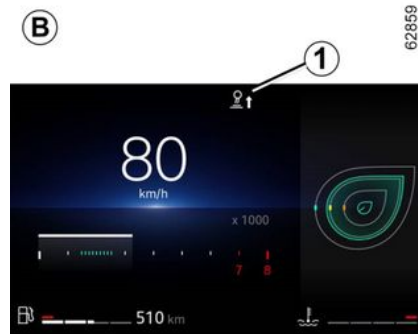
- le compte-tours ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;
- l'indicateur d'accélération Eco ;
- le mode ECO ;
- la fonction roue libre ;
- la fonction Stop and Start ➔ 159 ;
- l'économètre pour les versions E-Tech Full hybrid.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

Au tableau de bord A ou B

Suivant véhicule, l'affichage des informations peut être organisé et personnalisé en fonction du style de personnalisation du tableau de bord sélectionné à partir de l'écran multimédia.

Indicateur de changement de vitesse 1



Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



engagez le rapport supérieur ;



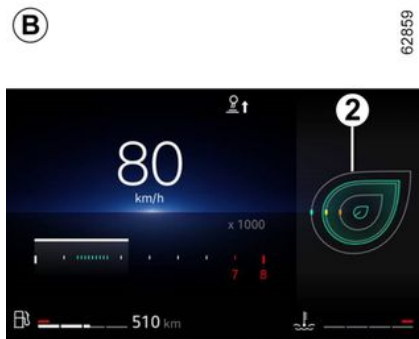
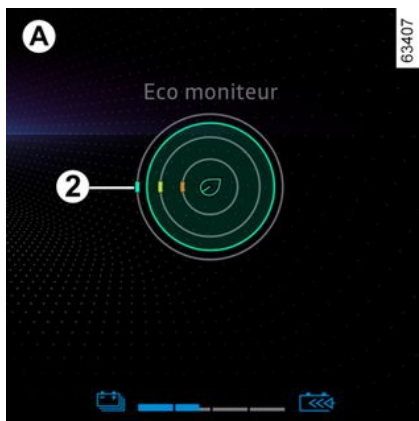
engagez le rapport inférieur.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation en carburant du véhicule.

Indicateurs de style de conduite 2 ou 3

« Éco moniteur 2 »

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE



Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur **2**.

Plus la feuille de l'indicateur **2** est importante et plus votre conduite est souple et économique.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

« Safety moniteur 3 »



Le « Safety moniteur » est un indicateur instantané qui permet d'évaluer votre comportement de conduite en temps réel.

Il vous aide à renforcer votre sécurité en vous fournissant des conseils personnalisés et des avertissements adaptés à votre conduite.

Le bouclier **3** change en fonction de votre comportement de conduite au cours des dernières secondes :

- plus il est rempli, meilleure est votre gestion de la vitesse, de la distance de sécurité, de la trajectoire et de votre vigilance ;
- plus il est réduit, plus votre conduite présente des points à améliorer dans l'un ou plusieurs de ces domaines.

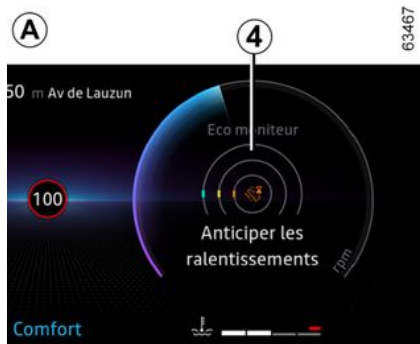
Lorsqu'il devient orange et réduit, un conseil peut s'afficher pour vous aider à ajuster rapidement votre conduite.

Consultez le « Safety moniteur » pour réduire les risques d'accident, identifier vos axes d'amélioration et développer une conduite fluide, sereine et responsable.

3

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Indicateur d'accélération Eco 4



Il vous informe en temps réel si vous avez une accélération modérée ou forte.

Vous êtes averti par l'indicateur 4 :

- vert : l'accélération est modérée et correcte ;
- blanc : l'accélération est trop élevée ;
- gris : l'accélération est forte.

Nota : il n'est pas possible d'afficher simultanément l'indicateur de style de conduite 2 ou 3 et l'indicateur d'accélération Eco 4.

Sur l'écran multimédia

Bilan trajet



À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran multimédia 4 donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- le score général ;
- l'évolution du score ;
- la distance sans consommation.

Un score global de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur.

Plus le score est élevé, plus votre consommation de carburant est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances entre elles et avec celles des autres utilisateurs du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant.

Elle agit sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesses, décélération...).

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.

Activation de la fonction



Suivant véhicule, la fonction peut être activée soit :

- par appui sur le contacteur **5** ;
 - par appui sur le contacteur **6**
- ➔ **333** ;
- depuis l'écran multimédia (reportez-vous à la notice multimédia).

Le témoin **Eco** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Désactivation de la fonction

Suivant véhicule, la fonction peut être désactivée soit :

- par appui sur le contacteur **5** ;
 - par appui sur le contacteur **6**
- ➔ **333**.

Le témoin **Eco** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

Fonction roue libre

Suivant véhicule, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, dans les phases de décélération (en enlevant complètement le pied de la pédale d'accélérateur), le passage en roue libre (point mort automatique) permet de diminuer le frein moteur et d'aller plus loin sans accélérer, afin d'économiser du carburant.

Le témoin roue libre  s'allume lorsque le paramètre « Roue libre » est activé (ON) dans les réglages utilisateur ➔ **125**.

Fonction activée, ce témoin s'affiche :

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

- en gris lorsque le véhicule n'est pas en roue libre ;
- en vert ou, suivant véhicule, en blanc, lorsque le véhicule est en mode roue libre (point mort automatique).

Nota : suivant véhicule, pour les véhicules équipés de MULTI-SENSE

➔ **333**, l'activation/désactivation s'effectue par le paramétrage des différents modes My Sense ou du mode ECO.

Économètre



(au tableau de bord)

L'économètre vous permet de connaître en temps réel la consommation d'énergie du véhicule.

Zone d'utilisation C bleue « récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur électrique génère du courant qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Zone d'utilisation D « consommation d'énergie »

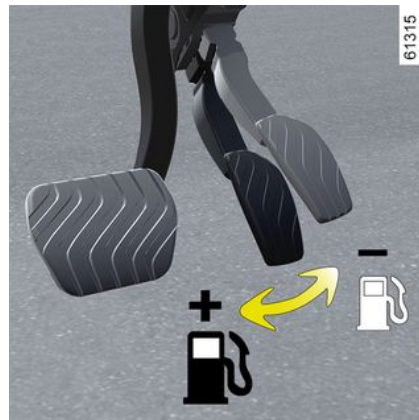
La couleur de l'économètre varie :

- **en vert** : mode tout électrique, la batterie de traction fournit l'énergie nécessaire au moteur électrique pour déplacer le véhicule ;
- **en blanc** : mode de traction hybride, la batterie de traction et/ou le moteur thermique fournissent l'énergie nécessaire pour déplacer le véhicule.



La présence et l'affichage de ces informations dépendent du type d'ambiance sélectionné.

Conseils de conduite et ECO conduite



Le confort thermique

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en particulier à des températures extérieures négatives) ou de la climatisation.

Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

- Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule ou, pour les véhicules E-Tech Full hybrid, réduit l'autonomie du véhicule.
- La conduite « sportive » diminue l'autonomie d'un véhicule E-Tech Full hybrid : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

- réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;
- réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.
- La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez

de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.

- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



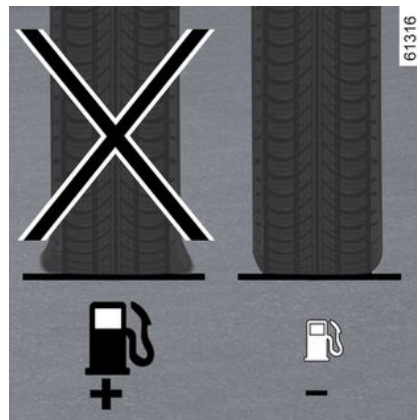
Gêne à la conduite

Coté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis

adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.

Pneumatiques



- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le chant de porte côté conducteur ➔ 379.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Conseils d'utilisation



- Privilégiez le Mode ECO.
 - L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile.
- Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
 - Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
 - **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air sans mode automatique**, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Assistant eco conduite prédictif

Suivant véhicule, à l'aide de la cartographie souscrite avec abonnement, cette fonction vous permet d'adopter une conduite plus économe.

La fonction vous signale, au travers d'un indicateur qui s'affiche au tableau de bord, le bon moment pour lever le pied de l'accélérateur, à l'approche d'une situation de

conduite (rond-point, limitation de vitesse...).

Cette action, de la part du conducteur, permet l'arrêt de l'accélération et de limiter l'utilisation des freins.

La consommation de carburant, l'usure des plaquettes de frein et des pneumatiques sont donc réduites.



Nota : la fonction Assistant ECO conduite prédictif n'est disponible que si le mode « OFF » ou la fonction « Limiteur de vitesse » **1** ont été préalablement sélectionnés au tableau de bord à l'aide du contacteur des sélection/désélection des assistances de conduite **2**.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Activation/désactivation

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis l'écran multimédia, sélectionnez le Monde « Véhicule », sélectionnez le menu « Aides à la conduite », puis « Assistant ECO conduite prédictif ».



L'Assistant ECO conduite prédictif est lié à un abonnement.

Pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

Principe de fonctionnement



Avant la survenue d'une situation de conduite, les indicateurs **1** et **2** s'affichent au tableau de bord.

L'indicateur **2** incite le conducteur à lever le pied de la pédale d'accélérateur.

L'indicateur **1** représente la situation de conduite à venir.

Si le conducteur lève le pied de la pédale d'accélérateur, alors l'indicateur **2** disparaît du tableau de bord. L'indicateur **1** reste affiché au tableau de bord jusqu'à la survenue de l'événement.

Si le conducteur n'adapte pas sa vitesse, les indicateurs **1** et **2** restent affichés au tableau de bord jusqu'à la survenue de l'événement.

Situations de conduite

Les symboles suivants indiquent les situations de conduite prises en compte par le système :

-  (rond-point) ;
-  (virage) ;
-  limitation de vitesse.

Lorsque le feu clignotant est activé :

-  (suivant zone géographique, sortie).

Suivant abonnement et/ou zone géographique, et suivant l'activation des « Alertes prédictives événements et trafic » depuis le menu « Confort » de l'écran multimédia, le véhicule prendra en comptes les événements dynamiques suivants :

-  (trafic dense).

Suivant abonnement et/ou zone géographique, l'utilisateur est averti de la présence des événements suivants mais la vitesse de régulation ne sera pas impactée :

-  (zone de travaux) ;
-  (accident) ;
-  (véhicule arrêté).

Nota : les événements trafic dense, zone de travaux, accident et véhicule arrêté sont des événements dynamiques dont la position peut être moins précise.

Environnements non détectés par la fonction :

- pentes (positives ou négatives) ;
- stop ou cédez le passage ;
- péage.

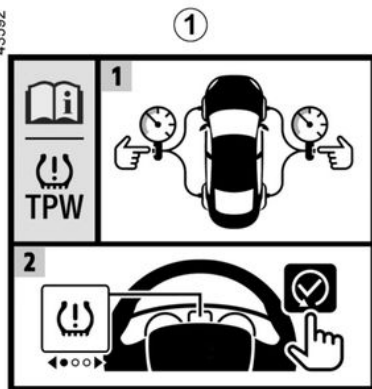
Nota : les événements trafic dense, zone de travaux, accident et véhi-

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

cule arrêté sont des événements dynamiques dont la position peut être moins précise.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

43592



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Le système est identifiable par la présence de l'étiquette 1 dans le véhicule.

Principe de fonctionnement

64040



68502

Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin  2 s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

3

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Conditions de fonctionnement

Pour donner un avertissement fiable en cas de perte de pression, le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage égale à celles inscrites sur l'étiquette de pressions de gonflage des pneumatiques (valeurs de référence) ➔ 379.

La procédure de réinitialisation doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

- système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
- système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;
- modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
- conduite sportive avec forte accélération ;
- circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
- circulation avec des chaînes à neige ;
- montage d'un seul pneumatique neuf ;
- utilisation de pneumatiques non homologués par le Réseau de la marque.



La pression des pneumatiques doit être vérifié avant lancement de procédure de réinitialisation. Le système n'émettra pas d'alerte si la pression ne correspond pas à la pression recommandée.



La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée immédiatement par le système.

Procédure de réinitialisation des valeurs de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- après chaque regonflage ou réglage de la pression des pneumatiques ;
- après un changement de roue ;
- après une permutation de roue.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours). Vérifiez les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur ➔ 379).

Procédure de réinitialisation via l'écran multimédia 3

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES



La procédure de réinitialisation doit être réalisée véhicule à l'arrêt et contact mis. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, **il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Remplacement roues/pneumatiques

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ **377**.

Après chaque changement de roue/pneumatique, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé et qu'elle est montée sur le véhicule, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le Réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ **381**. Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Anomalies de gonflage



Le tableau reprend les messages d'alerte au tableau de bord **4** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Tableau des messages d'anomalies

Témoins	Messages	Interprétations
 s'allume fixe	Gonfler pneus et init.	Cela indique qu'un sous gonflage ou une crevaison d'un pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système.
 clignote puis s'allume fixe	Ajuster pression pneus et init.	Cela indique une réinitialisation non réussie. Faites une vérification et un réajustement de la pression des pneumatiques avant de relancer la procédure de réinitialisation.
 clignote puis s'allume fixe accompagné du témoin 	TPW à contrôler	Cela indique un défaut du système. Consultez un Représentant de la marque.
 clignote puis s'allume fixe	TPW indisponible	Cela indique qu'une roue de secours d'une taille différente aux quatre autres roues est montée sur le véhicule. Le système est indisponible jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une roue de taille identique aux autres roues et que la procédure de réinitialisation soit effectuée.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'antiblocage des roues (ABS) ;
- de l'assistance au freinage d'urgence ;
- du contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle du sous-virage et système antipati-
- nage ;
- du freinage anti multi collision ;
- du système de freinage récupé-
- tif ;
- de l'aide au démarrage en côte.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur.

Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.

Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

tème permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).



En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce sys-

Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

– , ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence.

Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puis-

sance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux stop

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur. En cas de déclenchement du système, le témoin



clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélérations.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les té-

moins  et  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

Inhibition et activation de l'antipatinage

En cas de démarrage sur neige, verglas ou sol mou (boue, sable, gravier), le système antipatinage peut être désactivé à partir de l'écran multimédia.

Lorsque le système est désactivé, le

témoin  s'allume au tableau de bord.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : le système est réactivé automatiquement :

- lorsque la vitesse du véhicule dépasse 50 km/h environ ;
- au redémarrage du véhicule.

L'absence du témoin au tableau de bord confirme que le système est de nouveau actif.



La désactivation de la fonction antipatinage provoque une indisponibilité temporaire de certaines fonctions d'aide à la conduite (Freinage actif d'urgence, ...).

Freinage anti multi collision

Le freinage anti multi collision permet de réduire le risque de collision additionnelle après un accident en immobilisant temporairement votre véhicule.

Principe de fonctionnement

Lorsque le système d'airbag détecte une collision, les prétensionneurs ou les airbags se déclenchent ➔ 72 et la fonction « freinage anti multi collision » active le contrôle dynamique de conduite (ESC) pour freiner le véhicule.

Le freinage anti multi collision est désactivé pendant son fonctionnement si :

- le conducteur appuie fortement sur la pédale d'accélérateur ;
- et/ou

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

– la force de freinage générée par l'appui sur la pédale de frein est supérieure à la force produite par le freinage automatique déclenchée par la fonction.

Nota : le freinage anti multi collision nécessite le bon fonctionnement du système de freinage de votre véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Post-collision à contrôler » et

le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Dans ce cas, la fonction est désactivée. Consultez un Représentant de la marque.

Système de freinage récupératif

Lors d'un freinage, le système de freinage récupératif peut convertir l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci vient recharger la batterie de traction et permet de gagner en autonomie.

Anomalies de fonctionnement

–  allumé au tableau de bord accompagné du message « Système freinage à contrôler » : **l'assistance de freinage est toujours assurée.**

Dans ces conditions, le ressenti à l'appui sur la pédale de frein peut être différent.

Il est recommandé d'appliquer sur la pédale une pression forte et continue.

Consultez un Représentant de la marque.

–  allumé au tableau de bord accompagné du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort (position autre que N ou P pour les boîtes de vitesses automatiques) et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de re-

culer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

My Safety

La fonction « My Safety » vous permet de désactiver ou d'activer de manière groupée un ensemble de fonctions d'aides à la conduite.

Suivant véhicule, vous pouvez configurer la fonction « My Safety » en paramétrant depuis l'écran multimédia le groupe de fonctions d'aides à la conduite qui pourront être désactivées de manière groupée.

Fonctionnement



Mode « ALL ON »

Suivant véhicule, les fonctions et les paramètres d'aides à la conduite concernées sont :

- l'alerte sonore de survitesse ➔ 236 ;
- la prévention sortie de voie ➔ 200 ;
- l'alerte fatigue conducteur ➔ 233 ;
- l'alerte distraction conducteur ➔ 230 ;
- la prévention sortie de voie d'urgence ➔ 207.

Lorsque le mode « ALL ON » est activé : l'allumage du témoin lumineux du bouton 1 et l'affichage du message « My Safety All ON sélectionné » au tableau de bord vous le confirment. Les fonctions d'aides à la conduite disponibles dans le mode sont activées.

Mode « Perso »

Ce mode permet de **désactiver** ou de **réactiver** certaines fonctions d'aide à la conduite disponibles dans le mode « ALL ON » que vous avez préalablement configurées via le réglage « My Safety Perso ».

Contact mis, **effectuez deux appuis successifs** sur le bouton 1 pour activer le mode « Perso ». Au premier appui, le message « Réappuyer pour My Safety Perso » s'affiche au tableau de bord. Au second appui, le témoin

lumineux du bouton 1 s'éteint. Le mode « Perso » est activé. Le message « My Safety Perso sélectionné » s'affiche au tableau de bord.

Pour repasser en mode « ALL ON », **appuyez une fois** sur le bouton 1. Le témoin lumineux du bouton 1 s'allume.



Selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur ; les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

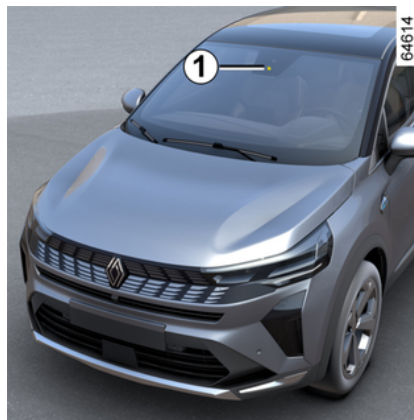
Configuration du mode Perso

Depuis l'écran multimédia 2



Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Prévention sortie de voie



À partir des informations provenant de la caméra 1, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

Suivant réglage, en cas de franchissement d'une ligne discontinue sans avoir activé les feux indicateurs de direction, la fonction :

- avertit le conducteur sans action corrective sur le système de direction ;

ou

- effectue une action corrective sur le système de direction.



À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia 2



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Depuis le contacteur « My Safety » 3



– **Pour désactiver la fonction**, si celle-ci a été désactivée depuis le mode « perso » de la fonction « My Safety » ➔ 199, appuyez deux fois sur

le contacteur 3. Le témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord.

– **Pour réactiver la fonction**, appuyez une fois sur le contacteur 3. Le

témoin  s'affiche au tableau de bord.

Fonctionnement



Fonction activée, le témoin  ou  et les indicateurs de ligne gauche et droite 4 s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à alerter ou intervenir si la vitesse est supérieure à

65 km/h environ et si le témoin 

ou  et les indicateurs de ligne gauche ou droite 4 sont de couleur blanche.

La fonction intervient si le véhicule .

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

3

- s'approche d'un bord de route sans activation des indicateurs de direction ;
- franchit une ligne continue sans activation des indicateurs de changement de direction ;
- franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction, si le réglage « intervention sur ligne discontinue » est sélectionné.

Dans ces cas :

- la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;

– le témoin  ou  et l'indicateur **4** du côté de la ligne latérale franchie s'affichent en jaune au tableau de bord.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffisante, le

témoin  ou  et l'indicateur **4** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord accompagnés d'une vibration au volant.

Lorsque le réglage « Intervention sur ligne discontinue » n'est pas sélectionné, **la fonction entre en alerte si** le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction,

et qu'il n'y a pas de bord de route suffisamment proche de la ligne.

Dans ce cas, la fonction alerte le conducteur :

- au moyen d'une vibration au niveau du volant ;
- et

– le témoin  ou  et l'indicateur **4** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord.

Nota : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.

Cas particuliers

Alerte « Garder le contrôle »

- Si le système est en intervention et ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, et, suivant véhicule, le

témoin  apparaît en jaune jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

- Si le système est en action depuis trop longtemps, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, et, suivant véhicule, du témoin



en jaune et du clignotement

de l'indicateur **4** du côté de la ligne latérale concernée, jusqu'à ce que le contrôle soit repris.



Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

Véhicule équipé du système « Active driver assist »

Si la fonction « Centrage voie » est activée en même temps que la fonction « Prévention sortie de voie », l'affichage du témoin varie selon les cas suivants :

- la fonction « Centrage voie » est en

intervention : le témoin  vert

remplace le témoin  ou  blanc ou gris au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Centrage voie » ;

– la fonction « Centrage voie » est mise en attente et la fonction « Prévention sortie de voie » n'est ni alerte

ni en intervention : le témoin 

gris remplace le témoin  ou

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

 blanc ou gris au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Centrage voie » ;

– la fonction « Centrage voie » est mise en attente alors que la fonction « Prévention sortie de voie » est en alerte ou en intervention : le témoin

 ou  s'affiche en rouge ou en jaune au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Prévention sortie de voie ».

Dans tous les cas, vous êtes informés à tout moment de l'état de la fonction lorsqu'elle contrôle le système de direction de votre véhicule. L'information la plus utile vous est toujours affichée.

Indisponibilité temporaire / inhibition de la fonction

Le système est temporairement indisponible ou inhibé lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;

- activation d'un des indicateurs de direction ;
- activation des feux de détresses ;
- engagement de la marche arrière ;
- forte accélération ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 160 km/h ou 180 km/h environ, suivant véhicule ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du contrôle dynamique de conduite ESC ;
- intervention du système antiblocage des roues ;
- intervention du système de freinage actif d'urgence ;
- intervention d'une autre fonction qui contrôle le système de direction, comme la fonction « Centrage voie ».

Lorsque la fonction est indisponible,

le témoin  ou  et les indicateurs de correction gauche et droite **4** passent en gris au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs

Désactivation automatique

La fonction est automatiquement désactivée lorsque :

- le contrôle dynamique de conduite ESC est désactivé ou en dysfonctionnement ;
- le système antiblocage des roues est en dysfonctionnement ;
- un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;

– le témoin  est affiché.

Lorsque la fonction est désactivée,

le témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord.

Réglages



Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

2, reportez-vous à la notice multimédia :

– « Intervention sur lignes discontinues » : utilisez ce réglage pour choisir la réponse de la fonction si le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction :

- réglage sélectionné : la fonction peut déclencher une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
- réglage non sélectionné : la fonction peut avertir le conducteur au moyen d'une vibration au niveau du volant sans correction de la trajectoire du véhicule.

– « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant de la fonction « Prévention sortie de voie » ;

– « Anticipation de sortie » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :

- « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
- « Standard » : ligne détectée en approche ;
- « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les indicateurs de ligne gauche et droite et le

témoin  s'affichent en jaune au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- « Aides conduite indisponibles » ;
- ou
- « Caméra avant à contrôler » ;
- ou
- « Aides conduite à contrôler ».

Consultez Un Représentant de la marque.

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- des marquages au sol multiples (zone de travaux...); des lignes peu contrastées ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Prévention sortie de voie » peut se déclencher à tort ou bien ne pas se déclencher.

Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur);
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...);

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque);
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Prévention sortie de voie d'urgence



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule qui vient de la direction opposée sur la voie adjacente, sans avoir activé l'indicateur de direction.

Suivant véhicule, à partir des informations provenant des radars **3** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule roulant à la même vitesse ou une vitesse supérieure et qui se trouve dans le périmètre de détection des radars arrière.



 À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.



Ce système est une aide supplémentaire à la conduite.

Ce système ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar frontal **2**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille du bouclier avant, du logo...).

Localisation des radars latéraux **3**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue,

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

neige,...), choquée, modifiée (y compris peinture...).

Acitvation/désactivation de la fonction

Depuis le contacteur **A** « My Safety »



Faites deux appuis sur le contacteur **A** si la fonction a été désactivée du mode Perso de la fonction « My Safety » ➔ 199.

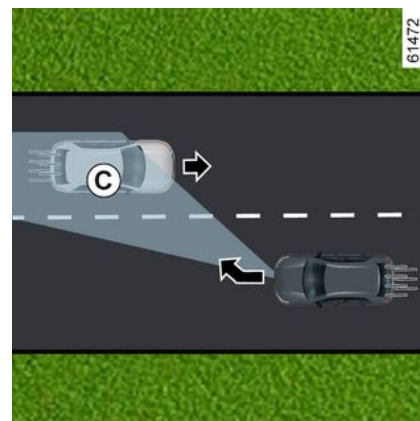
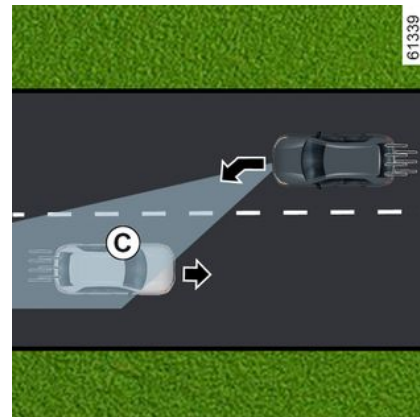
Pour réactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **A**.

Depuis l'écran multimédia **B**



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Détection d'un véhicule qui vient de la direction opposée



FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

En roulage (vitesse comprise entre 65 km/h et 110 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui vient de la direction opposée sur une voie adjacente et se trouve dans le périmètre de détection **C**, sans avoir activé l'indicateur de direction, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision :**



le message «Risque de collision» s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin **4** en rouge, de la ligne du côté de l'intervention et d'un signal sonore. L'affichage **5** apparaît au tableau de bord du côté de l'intervention ;

et

– **déclenche une action corrective sur le système de direction.**

 Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.



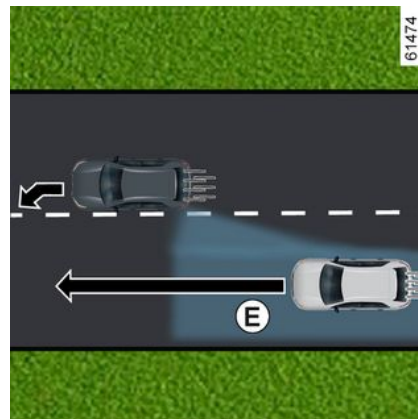
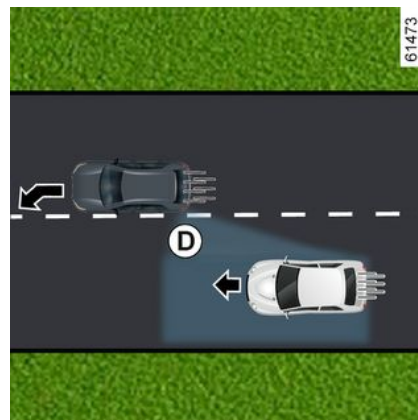
Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction peut ne pas s'activer si la vitesse de rapprochement est supérieure à 200 km/h environ (par exemple, vous roulez à 110 km/h et le véhicule circulant en sens opposé dans la voie adjacente à 91 km/h).

En cas de dépassement

(suivant véhicule)



FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

66503



62717

En roulage (vitesse supérieure à 65 km/h environ), en cas d'approche d'une ligne (continue ou disconti-

nue), lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone d'angle mort **D** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ou avec un véhicule qui s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **E**, le système :

- **vous alerte d'un risque de collision** : l'indicateur **6** clignote, le message « Obstacle latéral détecté » s'affiche au tableau de bord, accompagné du témoin **4** en rouge, de la ligne du côté de l'intervention et d'un signal sonore. L'affichage **5** apparaît au tableau de bord du côté de l'intervention ;

et

- **déclenche une action corrective sur le système de direction.**

Indisponibilité temporaire / inhibition du système

Le système est temporairement indisponible ou inhibé lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;

- activation de l'indicateur de direction (uniquement en cas de détection d'un véhicule arrivant en sens opposé dans une voie adjacente) ;
- activation des feux de détresse ;
- forte accélération ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 160 km/h ou 180 km/h environ, suivant véhicule ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du contrôle dynamique de conduite ESC ;
- intervention du système antiblochage des roues ;
- intervention du freinage actif d'urgence ;

- ...

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la caméra ne détecte pas de ligne (continue ou discontinue) du côté critique du véhicule ;
- la caméra ne détecte pas simultanément les deux délimitations de la voie où roule votre véhicule ;
- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le radar avant est occulté ;
- suivant véhicule, les radars arrière sont occultés ;

- ...

Suivant véhicule, lorsqu'un des radars latéraux est occulté, le mes-

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

sage « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Lorsque le radar frontal est occulté, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Nettoyez la zone des capteurs.

Désactivation automatique de la fonction

Le système est automatiquement désactivé lorsque :

- le contrôle dynamique de conduite ESC est désactivé ou en dysfonctionnement ;
- le système antiblocage des roues est en dysfonctionnement ;
- un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;

- le témoin  est affiché.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: radars latéraux indisponibles » s'affiche pour vous informer que la fonction de prévention de sortie de voie d'urgence a été désactivée.

Si le véhicule tracte une remorque ou une caravane, des corrections intempestives ou erronées peuvent se produire. Vous pouvez désactiver le système afin d'éviter les corrections intempestives ou erronées.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, le messages suivants peuvent s'afficher au tableau de bord, :

- « Caméra avant à contrôler » ;

ou

- « Radar avant à contrôler » ;

ou

- « Aides conduite à contrôler » ;

ou, suivant véhicule,

- « Radars latéraux à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra ou des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra ou des radars (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- des marquages au sol multiples (zone de travaux...); des lignes peu contrastées ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « prévention sortie de voie d'urgence » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

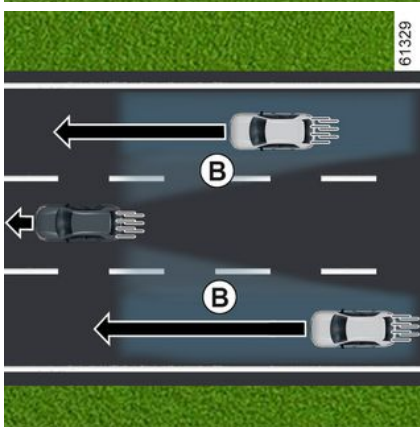
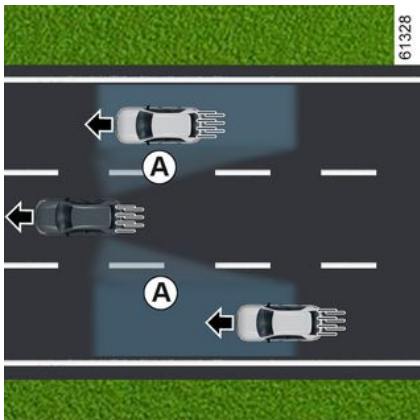
- la zone de la caméra (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ou des radars, a subi une dégradation ;
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...);

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque);
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane;
- le véhicule est remorqué (dépannage);
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertisseur d'angle mort



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **C**), la fonction avertit le conducteur :

- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **A** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;
- et/ou

- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone **B** et roulant à une vitesse supérieure sur une voie adjacente.

La fonction alerte lorsque votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 15 km/h environ.



La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Particularité



FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Veillez à ce que la zone **C** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

Indicateur 2



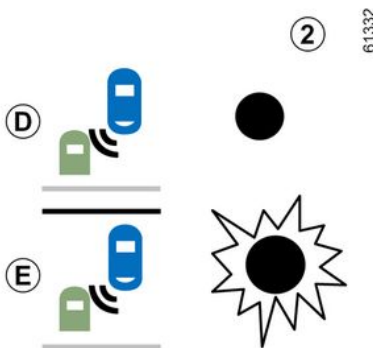
L'indicateur **2** se situe sur chacun des rétroviseurs **3**.

Nota :

- nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **3** pour visualiser les indicateurs **2** ;
- si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **2** s'activera

uniquement, si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **A** de votre véhicule.

Affichage D



Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **2** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

Affichage E

Indicateur de direction activé, l'indicateur **2** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la

zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **D**).

Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque : alerte angle mort off » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie étroite, le système peut vous alerter lorsqu'un véhicule est détecté au-delà de la voie adjacente à la votre.
- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
- En cas de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les radars peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte distances de sécurité



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

La fonction est active à partir de 30 km/h environ.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Activation/désactivation de la fonction



Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **3**, appuyez sur le menu « Aides à la conduite » puis l'onglet « Confort ».

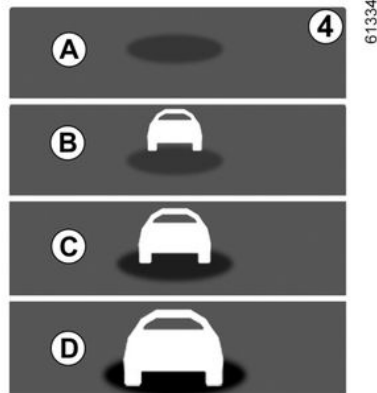
Activez ou désactivez la fonction « Distance de suivi ».



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Fonctionnement



Fonction activée, l'indicateur **4** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

- **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;
- **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;
- **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;
- **C** (orange) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;
- **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde en-

viron (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **4**, affichage **D**, clignote en rouge au tableau de bord accompagné de l'indication « - s ».

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée du radar ou de la caméra.



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation du radar ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise et/ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

- l'occultation du pare-brise ou de la grille du bouclier (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

Risque d'alertes intempestives et erronées.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Freinage actif d'urgence



À partir des informations provenant de la caméra **1** et du radar **2**, le système détermine la distance qui sépare votre véhicule :

- du véhicule qui le précède dans la même voie ;
- ou
- des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction ;
- ou
- des véhicules traversants perpendiculairement ;
- ou

- des véhicules arrêtés ;
- ou
- des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

Dans tous les autres cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule jusqu'à l'arrêt

complet si nécessaire.

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar **2**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée.

Fonctionnement

En roulage, lorsqu'il y a un risque de collision, le système :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– **vous alerte d'un risque de collision** : le message « Obstacle détecté » s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Nota : si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

– **peut déclencher le freinage** : si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient im-

minente, le témoin  rouge et le message « Freinez » s'affichent au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Nota :

- lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer ;
- si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein ;
- après toute activation du freinage par le système, le message « Sécurité

Avancée déclenchée » sera affiché



En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.



Particularités des alertes

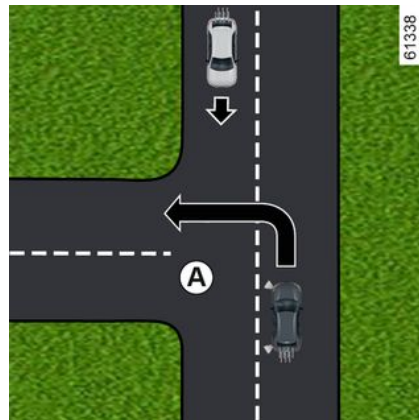
Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

Détection des véhicules

Détection des véhicules circulant sur la même voie

Le risque de collision avec le véhicule qui vous précède dans la même voie est détecté par le système lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 8 km/h environ.

Détection des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction



Lorsque vous changez de direction (exemple **A**), les véhicules circulant en sens inverse, sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ ;
- vous avez activé l'indicateur de direction.

Détection des véhicules traversant perpendiculairement la voie

Les véhicules traversant perpendiculairement sont détectés par le système lorsque :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 20 km/h et 60 km/h environ.

Détection des véhicules arrêtés sur la voie

Les véhicules arrêtés sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 80 km/h environ.

Détection de piétons et cyclistes

Détection des piétons et cyclistes sur la même voie

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 85 km/h environ.

Détection des piétons et cyclistes lors d'un changement de direction

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ.

Activation/désactivation



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, la fonction se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

Activation, désactivation du système depuis l'écran multimédia 3



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Réglages depuis l'écran multimédia 3



Véhicule à l'arrêt, pour accéder aux réglages de la fonction depuis

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

l'écran multimédia **3** ; reportez-vous à la notice multimédia :

« Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de l'alerte. Pour cela sélectionnez :

- « Tard » ;
- « Standard » ;
- « Tôt ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin



ou, suivant véhicule, s'allume en jaune au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise, la grille du bouclier avant ou le logo sont occultés par des saletés, boue, neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise, la grille du

bouclier avant ou le logo. Au prochain démarrage du moteur, après 5 ou 10 minutes de conduite environ, le témoin et le message s'éteignent. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin



ou, suivant véhicule, s'allume au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer :

- la commande de vitesse est en position neutre ;
- lorsque le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre objet (véhicule, piéton...) et son environnement (exemple : piéton habillé en blanc situé dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes environ ;
- les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système ;
- le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
- le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...) ;
- pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier l'obstacle dans son intégralité. Aussi le système ne peut pas détecter :
 - les piétons/cyclistes dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite ;
 - les piétons/cyclistes partiellement visibles ;
 - les piétons de taille inférieure à 80 cm environ ;
 - les piétons portant des objets larges ;
 - ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.



Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- l'avant du véhicule a subi une dégradation (choc, rayure sur la zone de localisation du radar...) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Vous pouvez interrompre le freinage actif à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte distraction conducteur

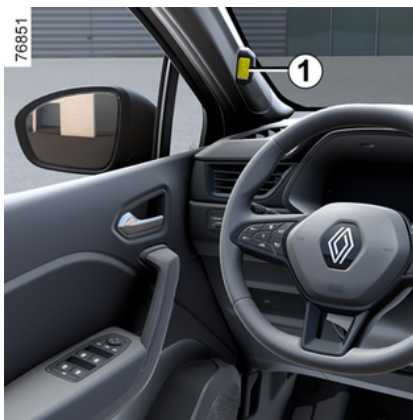
Présentation



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de distraction.

La fonction n'intervient pas sur le véhicule. La fonction ne remplace en aucun cas la responsabilité du conducteur pendant la conduite.

Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance, indépendamment des indications du système.



Le système analyse le comportement du visage du conducteur à l'aide d'une caméra intérieure **1** et l'alerte en cas de distraction détectée.

Une distraction est le fait qu'un conducteur ne regarde pas la route pendant environ trois secondes ou qu'il répète ce mouvement plusieurs fois de suite.

Nota : le système n'enregistre aucune image et fonctionne en temps réel.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, buée...) ou masquée.

Fonctionnement



Le système surveille en continu l'attention du conducteur et peut émettre plusieurs avertissements au cours d'un trajet.



FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



La fonction est prête à alerter si la vitesse est supérieure à 20 km/h environ.

En cas de distraction, le message « Rester concentré sur la conduite » s'affiche au tableau de bord **2** accompagné d'un signal sonore.

Il est conseillé de maintenir son attention à la route et aux événements qui pourraient survenir.

Appuyez sur le contacteur **3 OK** pour effacer l'alerte affichée au tableau de bord. Après effacement du message, le système continue la surveillance de distraction et émet une nouvelle alerte si besoin.

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
ou
- à l'ouverture d'une porte ;
ou
- au démarrage du moteur.



Suivant véhicule, la désactivation des alertes n'est pas possible.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation des alertes peuvent être réalisées depuis :

- le bouton « My Safety » ;

- l'écran multimédia ;
- l'ordinateur de bord.

Activation, désactivation des alertes depuis le bouton 4 « My Safety »



La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 199.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver les alertes**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton **4**. Le témoin lumineux du bouton **4** s'éteint ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– **Pour réactiver les alertes**, appuyez une fois sur le bouton **4**. Le témoin lumineux du bouton **4** s'allume.

Activation, désactivation des alertes depuis l'écran multimédia **5**



Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Activation, désactivation des alertes depuis l'ordinateur de bord **2**



– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule,

sur l'onglet  ;

ou

– appuyez sur le contacteur **6** et faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre

l'onglet  ;

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **3** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur **3** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **3** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « Alerte distraction » puis, appuyez sur le contacteur **3** OK ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur **3** OK pour activer ou désactiver les alertes :

–  alertes activées ;

–  alertes désactivées.

Limitations du fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber le fonctionnement du système telles que :

- le port de certains types de lunettes ;
- l'occultation, même partielle, de la caméra ;
- une partie du visage cachée (cheveux, casquette, masque chirurgical, écharpe...) ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- une position de conduite (comme être assis trop bas, trop incliné...) pouvant empêcher la caméra d'analyser correctement le visage ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas déclencher d'alerte, soit de déclencher des alertes intempestives ou erronées.

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Suivi vigilance à contrôler » ou, suivant véhicule, « Suivi vigilance indisponible Visage non détecté » ac-

compagné du témoin  s'affichent au tableau de bord.

Contrôlez la propreté de la caméra et/ou retirez tout accessoire couvrant le visage. Assurez-vous d'être assis correctement.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Alerte fatigue conducteur

Présentation



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. La fonction n'intervient pas sur le véhicule. La fonction ne remplace en aucun cas la responsabilité du conducteur pendant la conduite.

Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance, indépendamment des indications du système.



Le système analyse le comportement du visage du conducteur à l'aide de la caméra intérieure **1** et l'alerte en cas de risque d'endormissement.

Nota : le système ne n'enregistre aucune image et fonctionne en temps réel.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, buée...) ou masquée.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Fonctionnement



Le système surveille en continu l'attention du conducteur et peut émettre plusieurs avertissements au cours d'un trajet.



À chaque démarrage du moteur ou changement de conducteur, les paramètres du système se réinitialisent au bout de quelques minutes environ.



La fonction est prête à alerter si :

- quelques minutes se sont écoulées depuis le dernier arrêt du véhicule ;
- la vitesse est supérieure à 20 km/h environ.

En cas de risque de fatigue, le message « Penser à faire une pause » s'affiche au tableau de bord **2**, accompagné d'un signal sonore.

En cas d'endormissement, le message « Alerte fatigue Faire une pause » s'affiche au tableau de bord **2**, accompagné d'un signal sonore.

Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause.

Appuyez sur le contacteur **3 OK** pour effacer l'alerte affichée au tableau de bord. Après effacement du mes-

sage, le système continue la surveillance de la fatigue et émet une nouvelle alerte si besoin.

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les

alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au démarrage du moteur.



Suivant véhicule, la désactivation des alertes n'est pas possible.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation des alertes peuvent être réalisées depuis :

- le bouton « My Safety » ;
- l'écran multimédia ;
- l'ordinateur de bord.

Activation, désactivation des alertes depuis le bouton 4 « My Safety »



La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 199.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver les alertes**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 4. Le témoin lumineux du bouton 4 s'éteint ;
- **Pour réactiver les alertes**, appuyez une fois sur le bouton 4. Le témoin lumineux du bouton 4 s'allume.

Activation, désactivation des alertes depuis l'écran multimédia 5



Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Activation, désactivation des alertes depuis l'ordinateur de bord 2



- **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur 6 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule,

sur l'onglet  ;

ou

- appuyez sur le contacteur 6 et faites des appuis successifs sur les commandes 7 ou 8 pour atteindre

l'onglet  ;

- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur 3 OK ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur **3** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **3** OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « Alerte fatigue » puis, appuyez sur le contacteur **3** OK ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur **3** OK pour activer ou désactiver les alertes :

– ☒ alertes activées ;

– ☐ alertes désactivées.

Limitations du fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber le fonctionnement du système telles que :

- le port de certains types de lunettes ;
- l'occultation, même partielle, de la caméra ;
- une partie du visage cachée (cheveux, casquette, masque chirurgical, écharpe...);

- une position de conduite (comme être assis trop bas, trop incliné...) pouvant empêcher la caméra d'analyser correctement le visage ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas déclencher d'alerte, soit de déclencher des alertes intempestives ou erronées.

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Suivi vigilance à contrôler » ou, suivant véhicule, « Suivi vigilance indisponible Visage non détecté » ac-

compagné du témoin  s'affichent au tableau de bord.

Contrôlez la propreté de la caméra et/ou retirez tout accessoire couvrant le visage. Assurez-vous d'être assis correctement.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Détection de panneaux de signalisation routière



Le système affiche au tableau de bord les limitations de vitesse en fonction des panneaux de signalisation routière sur le bord de la route.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra **1** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

Suivant pays, le système utilise également des informations cartographiques issues d'un abonnement pour interpréter certains panneaux (entrée de ville...).

Le panneau affiché au tableau de bord change lorsqu'un panneau de

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

signalisation est détecté par le système.

Lorsque le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée au tableau de bord par le système (➔ 246 et ➔ 250).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, l'affichage du panneau au tableau de bord est modifié pour vous en informer.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Particularités

Pour les véhicules avec abonnement cartographique :

- lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse détectée dans l'unité du tableau de bord du véhicule ;
- pour les pays réduisant la limitation de vitesse par temps de pluie et sur certains types de route, le système peut modifier la vitesse détec-

tée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

Pour les véhicules sans abonnement cartographique :

lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule, vous pouvez sélectionner manuellement l'unité de vitesse correspondante au tableau de bord (changement de kilomètre en mile par exemple) afin d'obtenir les informations appropriées ➔ 120.

Nota : le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.

Fonctionnement

Indicateurs



La fonction affiche les indicateurs suivants :

2. Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse et de signalisation routière de limitation de vitesse additionnels (vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panonceau étendu...).

3. Panneaux de signalisation routière additionnels (début d'interdiction de dépasser).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, le cercle autour du pan-

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

neau clignote (indicateur **2**) accompagné, suivant véhicule, d'un signal sonore pendant quelques secondes pour vous en avertir. Il reste allumé fixe au tableau de bord tant que le véhicule dépasse la vitesse détectée.

Particularités



Abonnement cartographique

L'interprétation de panneaux de signalisation routière est liée à un abonnement cartographique.

Suivant équipement, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie.

En cas de non mise à jour, la performance du système sera dégradée (limitation de vitesse erronée...).

Nota : en cas d'absence de cartographie pour un pays, un message s'affiche à l'écran multimédia pour vous en avertir et pour télécharger les données cartographiques du pays.

Pour la gestion et la mise à jour de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

En l'absence d'abonnement, le système se limitera à la prise en compte des panneaux de limitation de vitesse au moment de leur détection par la caméra.

Le système ne prendra plus en compte les informations en lien avec la cartographie. La disponibilité des limitations de vitesse pourra en être impactée

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Suivant véhicule, les alertes peuvent être désactivées ou activées depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ **199**.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, l'alerte sonore se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis le bouton 4 « My Safety »



La désactivation ou l'activation de l'alerte sonore peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 199.

Si la désactivation de l'alerte sonore a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver l'alerte sonore**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 4. Le témoin lumineux du bouton 4 s'éteint ;
- **pour réactiver l'alerte sonore**, appuyez une fois sur le bouton 4. Le témoin lumineux du bouton 4 s'allume.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'écran multimédia 5



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'alerte sonore, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Variation de la vitesse limitée ou de la vitesse de régulation



Pour adapter la consigne du limiteur de vitesse, du régulateur ou du régulateur de vitesse adaptatif aux limitations de vitesse détectées : faites un appui court le contacteur 6 pour adapter la vitesse du véhicule à la limitation indiquée sur le dernier panneau de signalisation détecté.

Nota : pour les véhicules avec abonnement cartographique, vous pouvez adapter automatiquement la vi-

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

tesse du véhicule à chaque nouvelle limitation indiquée sur les panneaux de signalisation détectés. Pour cela, faites un appui long d'environ deux secondes sur le contacteur 6.

3 Indisponibilités temporaires

Lorsque le système est indisponible pour des raisons liées à la caméra ou aux données cartographiques,

l'affichage  s'affiche au tableau de bord. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (brouillard...) ;
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations issues de la carte ne sont pas à jour.

Nota : lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone du pare-brise devant la caméra.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement,

l'affichage  s'affiche au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- « Aides conduite indisponibles » ;
 - ou
 - « Caméra avant à contrôler » ;
 - ou
 - « Aides conduite à contrôler ».
- Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux règles du code de la route et aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

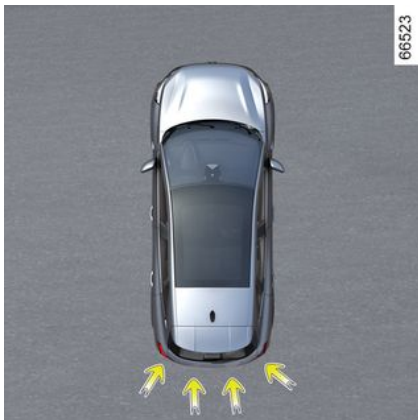
Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée.

Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

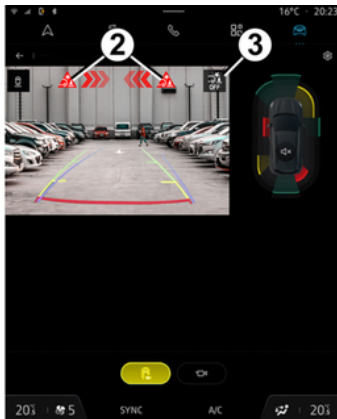
Freinage actif d'urgence en marche arrière



En complément de la fonction « Aide au parking » ➔ 310 et à partir des informations provenant des quatre capteurs centraux situés à l'arrière du véhicule, le système détecte les obstacles fixes se situant derrière votre véhicule. Si le risque de collision est important, le système freine automatiquement le véhicule.

Nota : veillez à ce que les quatre capteurs centraux situés à l'arrière du véhicule ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

Fonctionnement



Détection d'obstacles arrière fixes

Marche arrière engagée (vitesse comprise entre 3 km/h et 10 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un obstacle fixe, le système **applique un freinage automatique au véhicule**. Un retour vi-

suel  **2** s'affiche sur l'écran multimédia **1**, accompagné d'un signal sonore.

Après l'arrêt du véhicule, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

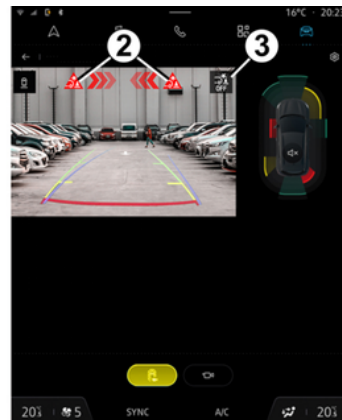
Activation, désactivation du système



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, sélectionnez le Monde « Véhicule », puis « Aides au parking ». Sélectionnez « Freinage actif d'urgence en marche arrière ».

En cas de désactivation de la fonction, le témoin **3**  s'affiche sur l'écran multimédia.

Anomalies de fonctionnement



Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le freinage actif d'urgence en marche arrière est automatiquement désactivé.

Le témoin **3**  s'affiche sur l'écran multimédia, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message au tableau de bord :

- « Capteurs parking indisponibles » ;
- ou
- « Capteurs parking à contrôler » ;
- ou

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– « Aides conduite indisponibles » ;

ou

– « Aides conduite à contrôler ».

Nettoyez les capteurs ultrasons. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système et qu'une remorque a été connectée, le freinage actif d'urgence en marche arrière est automatiquement désactivé et le message suivant s'affiche au tableau de bord : « Remorque : capteurs parking indisponibles », ac-

compagné du témoin **3**  sur l'écran multimédia.

Avertissements



Freinage actif d'urgence en marche arrière

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur.

Certaines conditions climatiques et environnementales peuvent perturber ou dégrader le système. En conséquence, le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, les capteurs arrière et leurs prestations peuvent en être affectés. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification du pare-chocs...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si le véhicule est remorqué (dépannage) ou si le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

LIMITEUR DE VITESSE

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.



Suivant véhicule, vous pouvez associer au limiteur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 236.

Commandes



1. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- l'Active driver assist ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le régulateur de vitesse ;
- le limiteur de vitesse ;
- OFF.

2. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

3. Rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES).

4. Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse limitée ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

5. Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse limitée ou rappel de la vitesse limitée mémorisée (SES/+).

6. Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse dé-

tectées  ➔ 236

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est si-

milair à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Mise en service



LIMITEUR DE VITESSE



Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1** pour sélectionner le limiteur de vitesse **A**. Le témoin **7** s'allume en gris. Le message « Limiteur prêt : SET pour activer » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **4** (SET/-) ou le contacteur **5** (SET/+): la vitesse limitée remplace les tirets, et, suivant véhicule, le témoin **7** s'allume en blanc.

La vitesse minimale enregistrée sera de 30km/h.

Variation de la vitesse limitée



Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur :

- le contacteur **5** (SET/+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **4** (SET/-) pour diminuer la vitesse.

Limitation automatique de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse

(suivant abonnement. En l'absence d'abonnement, il n'est pas possible d'activer cette fonctionnalité; pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia)

À l'aide de la caméra, de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ **236** et de la cartographie souscrite avec l'abonnement, le système limite automatiquement la vitesse du véhicule au franchissement d'un panneau de limitation de vitesse identifié.

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez « Aides à la conduite ». Puis, dans l'onglet « Confort », sélectionnez « Aux limitations de vitesse » dans le champ « Régulation adaptative ».

Nota : l'activation/désactivation est également possible par un appui long sur le bouton contextuel **6**.

LIMITEUR DE VITESSE

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée. Pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur au-delà du « point dur ».

Lors de dépassement de la vitesse limitée, la vitesse limitée clignote en jaune au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Nota : suivant véhicule, il est également possible de dépasser la vitesse limitée en appuyant sur la pédale d'accélérateur jusqu'à une position proche du « point dur ». Dans ce cas, un signal sonore est émis en complément de l'alerte affichée au tableau de bord.



Vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.

Mise en veille de la fonction



La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **2** (0). La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **3** (RES).

LIMITEUR DE VITESSE



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **4** ou **5** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction



La fonction limiteur de vitesse est interrompue : lorsque vous agissez sur le contacteur **1** pour désélectionner le limiteur. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée

L'extinction du témoin **7** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1** jusqu'à OFF. Le message « Driving Assistance désactivé » s'affiche au tableau de bord.

RÉGULATEUR DE VITESSE

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30km/h.



Suivant véhicule, vous pouvez associer au régulateur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 236.

Commandes



1. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- l'Active driver assist ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le régulateur de vitesse ;
- le limiteur de vitesse ;
- OFF.

2. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

3. Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).

4. Activation et variation décroissante de la vitesse de régulation ou

mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

5. Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (SET/+).

6. Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse dé-

tectées  ➔ 236

RÉGULATEUR DE VITESSE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

Mise en service



Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **7** pour sélectionner le régulateur de vitesse **7**.

Le témoin **8** s'allume en gris.

Le message « Régulateur prêt : SET pour activer » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), appuyez sur le contacteur **5** (SET/+) ou le contacteur **4** (SET/-) : la fonction est activée et la vitesse courante prise en compte. La vitesse de régulation remplace les tirets.

La vitesse de régulation remplace les tirets. La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vitesse enregistrée et du témoin **8**.

Le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30km/h.

Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est prise en compte et que la régulation

RÉGULATEUR DE VITESSE

est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **4** (SET/-) pour diminuer la vitesse ;
- le contacteur **5** (SET/+) pour augmenter la vitesse.

Nota : un appui continu sur l'un des contacteurs permet de modifier la vitesse par incrémentations successives.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

Mise en veille de la fonction



La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **2** (0) ;
- la pédale de frein ;
- le passage en position neutre.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contac-

RÉGULATEUR DE VITESSE

teur **3** (RES) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30km/h.



Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l'allumage du témoin **8**.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, appuyez sur le contacteur **4** ou **5** pour réactiver la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à

laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1** pour désélectionner le régulateur. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée.

 Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1** jusqu'à OFF. Le message « Driving Assistance désactivé » s'affiche au tableau de bord.



L'extinction du témoin **8** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif (ou le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Suivant véhicule, lorsque la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » est activée ➔ **236**, le système peut adapter la vitesse de votre véhicule en fonction des panneaux de limitation de vitesse reconnus par la caméra.

Suivant pays et abonnement souscrit, en utilisant la caméra et la cartographie, le système adapte de manière anticipée la vitesse du véhicule en fonction du contexte donné et des événements routiers (ronds-points, virages, prochains panneaux ou zones de limitation de vitesse).

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 130 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

En fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...), la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est activable :

- à partir de 0 km/h pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique ;
- à partir de 20 km/h pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle.

La fonction est représentée par le

symbole .

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situa-

tion, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Le régulateur peut présenter des limites de fonctionnement sur route fortement sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

Localisation de la caméra et du radar



Caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).



Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Commandes



3. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- l'Active driver assist ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le régulateur de vitesse ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- le limiteur de vitesse ;
- OFF.

4. Réglages de la distance de suivi.
5. Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).
6. Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).
7. Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (SET/+).

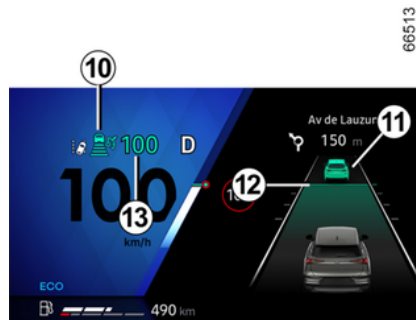
8. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

9. Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse détec-

tectées  ➔ 236.

 Suivant véhicule, vous pouvez associer au régulateur de vitesse adaptatif, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 236 par appui sur le contacteur 7.

Affichages



10. Témoin régulateur de vitesse adaptatif.

11. Véhicule suivi.

12. Distance de suivi mémorisée.

13. Vitesse de régulation mémorisée.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Mise en service



Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur 3 pour sélectionner en 14 le régulateur de vitesse adaptatif.

Le témoin 10  s'allume en gris et le message « Régulateur adaptatif prêt : SET pour activer » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque :

- le frein de parking est serré ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée ;
- une ou plusieurs portes sont mal fermées ;
- la fonction « Parking mains libres » est déjà activée .

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

Mise en régulation de la vitesse

À l'arrêt ou à vitesse stabilisée, appuyez sur le contacteur **7** (SET/+) ou le contacteur **6** (SET/-) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse minimum de régulation pouvant être sélectionnée est de 30 km/h.

La vitesse de régulation **13** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et du témoin

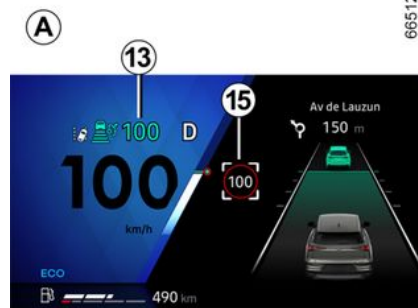
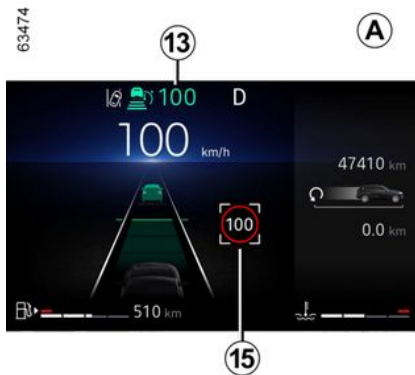


Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 180 km/h ou en dessous de 20 km pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Nota : si la vitesse de votre véhicule est inférieure à 30 km/h environ, le véhicule accélérera jusqu'à atteindre la vitesse de régulation enregistrée.

Mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage A)



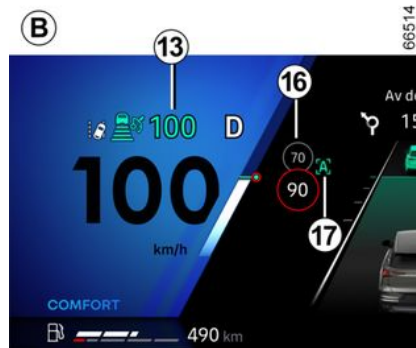
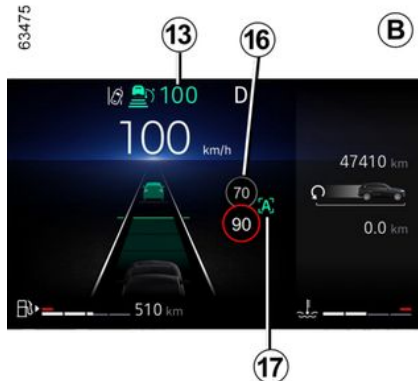
(suivant véhicule)

Lorsque le véhicule est équipé de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ **236**, appuyez sur le bouton contextuel **9** pour adapter la vitesse du véhicule aux limitations de vitesse **15** détectées par la caméra.

Au passage du panneau, la vitesse **13** de régulation prend la valeur de la vitesse détectée **15**.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Mise en régulation automatique de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse (affichage **B**)



À l'aide de la caméra, de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 236 et de la cartographie souscrite avec l'abonnement, le système anticipe l'adaptation automatique de la vitesse du véhicule jusqu'au franchissement d'un prochain panneau de limitation de vitesse identifié **16**.

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez « Aides à la conduite ». Puis, dans le menu « Confort », sélectionnez « Régulateur adaptatif aux limitations de vitesse ».

L'activation/désactivation est également possible par un appui long sur le bouton contextuel **9**.

La lettre « A » **17** qui s'affiche au tableau de bord vous confirme l'activation de la régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse.



Nota : en cas d'écart entre la vitesse du véhicule et la vitesse limitée **14**, il peut être demandé de valider manuellement la vitesse par un appui sur le bouton contextuel **9**. Le carré blanc **18** s'affiche autour de la vitesse indiquée pour vous en informer.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



La régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse est liée à un abonnement. En l'absence d'abonnement, il n'est pas possible d'activer cette fonctionnalité.

Pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

Fonctionnement

Fonction activée, les vitesses suivantes apparaissent au tableau de bord :

- la vitesse de régulation **13** ;
- la limitation de vitesse en cours **15** détectée par le système sur la portion routière parcourue par le véhicule ;
- la vitesse **16** détectée par le système sur la portion routière ou la zone limitée à venir.

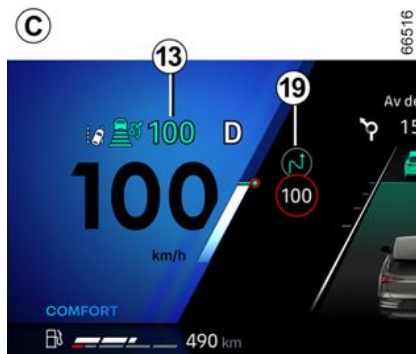
La vitesse détectée **16** est prise en compte par le système. La vitesse du véhicule s'adapte progressivement, jusqu'à devenir la vitesse de régulation **13**, sans aucune action du conducteur. La vitesse indiquée en

16 s'affiche en **15** au passage du panneau ou de la zone identifiée.

Le conducteur doit toujours rester vigilant quant à la vitesse appliquée par le système et reste responsable de la vitesse de son véhicule.

Lorsque la fonction n'est pas activée ou que l'abonnement n'est plus actif, le fonctionnement est identique à une mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage **A**).

Mise en régulation automatique de la vitesse avec reconnaissance anticipée du tracé de la route (affichage **C)**



À l'aide de la caméra, de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ **236**, et de la cartographie souscrite avec l'abonnement, le système peut anticiper et gérer l'adaptation automatique de la vitesse de votre véhicule, lorsqu'il détecte une situation de conduite (un rond-point, un virage...).

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez « Aides à la conduite ». Puis, dans l'onglet « Confort », sélectionnez « Régulateur adaptatif au tracé de la route ».

Fonctionnement

Lorsqu'une situation est détectée, un symbole **19** s'affiche au tableau de bord pour vous en informer. Le véhicule ajuste alors automatiquement sa vitesse afin d'aborder la zone détectée.

Une fois l'événement passé, le véhicule reprend la vitesse de régulation **13**.

Le conducteur doit toujours rester vigilant quant à la vitesse appliquée par le système et reste responsable de la vitesse de son véhicule.

Lorsque la fonction n'est pas activée ou que l'abonnement n'est plus actif, le fonctionnement est identique à

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

une mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage **A**) ou, suivant abonnement, à une mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse (affichage **B**).

Les symboles suivants indiquent les situations de conduite prises en compte par le système :

-  (rond-point) ;
-  (virage).
-  limitation de vitesse ;

Lorsque le feu clignotant est activé :

-  (suivant zone géographique, sortie).

Nota :

- en mode de mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage **A**), si le conducteur ne valide pas manuellement la nouvelle vitesse de régulation proposée dans le carré blanc, une fois la situation de conduite passée le véhicule reprendra automatiquement la vitesse de régulation initiale ;
- seuls les événements mentionnés sont pris en compte. Les autres évé-

nements ne sont pas pris en compte (stop ou cédez le passage, pentes, péages ...).



La régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée du tracé de la route est liée à un abonnement. En l'absence d'abonnement, il n'est pas possible d'activer cette fonctionnalité.

Pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

Contrôle de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de reprendre le contrôle de la vitesse du véhicule, par :

- une mise en veille de la fonction :
 - par un appui sur la pédale de frein ;
 - ou, par un appui sur le contacteur **8** (0) ;
- par un appui sur le contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite **3**.

Réglage de la vitesse de régulation



Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur :

- le contacteur « SET/- » **6** pour diminuer la vitesse ;
- le contacteur « SET/+ » **7** pour augmenter la vitesse.

Mise en régulation de la distance de suivi

Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut **12 s** s'affiche en vert au tableau de

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

bord. La distance de suivi par défaut correspond à un temps de suivi de deux secondes environ.

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule **11** apparaît au-dessus des barres de suivi **12** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

Nota : la taille de la silhouette **11** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.

Réglage de la distance de suivi



À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur **4**.

Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

- barre de suivi **D** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;
- barre de suivi **E** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;

- barre de suivi **F** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;
- barre de suivi **G** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres barres restent en gris.

Nota : le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.



La distance de suivi est réglée par défaut sur la barre de suivi **E**.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

la maîtrise de son véhicule : si le système identifie un piéton dans l'environnement du véhicule, le redémarrage automatique sera inhibé jusqu'au prochain arrêt ;

Si l'arrêt a dépassé trente secondes environ, il est nécessaire pour confirmer le départ du véhicule de faire une pression sur la pédale d'accélérateur ou un appui sur le bouton **5** (RES).

Le message « Appuyer sur RES ou accélérer pour relancer le régulateur » apparaît au tableau de bord pour vous le confirmer.

Au-delà de trois minutes d'arrêt environ, le frein de parking assisté se serre automatiquement et le régulateur de vitesse adaptatif se désactive.

L'extinction du témoin  **10** confirme l'arrêt de la fonction.

Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **8** (0) ;
- véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

- vous positionnez la boîte de vitesses automatique en **P** ou **N** ;
- vous passez la marche arrière ;
- vous débouclez la ceinture conducteur ;
- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop forte ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 180 km/h ;
- vous appuyez sur la pédale d'embrayage de manière prolongée, ou sur une mise au point mort prolongée pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle ;
- certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC).

Nota : suivant véhicule, si la réception des données connectées n'est pas optimale, le système met automatiquement en veille les fonctions de reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse et/ou du tracé de la route.

Les deux fonctions se réactivent automatiquement dès que la réception des données connectées redevient optimale.

Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du mes-

sage « Régul. adaptatif déconnecté » au tableau de bord.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

Sortie de mise en veille de la fonction

À partir de la vitesse de régulation mémorisée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Appuyez sur le contacteur **5** (RES) ou le contacteur **7** (SET/+) dans la plage de vitesses valides.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

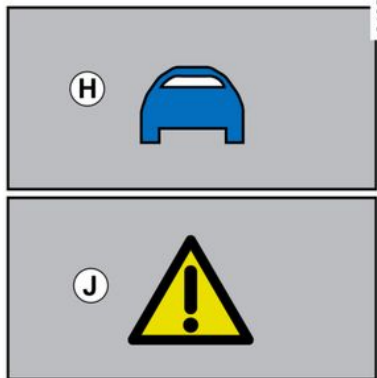
RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

À partir de la vitesse courante

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **6** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Alertes « reprise de contrôle du véhicule »



Dans certaines situations (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie ra-

pide des véhicules vous précédant...), le système peut ne pas avoir le temps de réagir.

Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

- l'alerte orange **H** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ;
- ou
- l'alerte rouge **J** accompagnée du message « Freinez » lorsque la situation nécessite une action immédiate du conducteur.

Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.

Arrêt de la fonction



La fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est interrompue lorsque vous appuyez sur le contacteur **3** pour désélectionner le régulateur de vitesses adaptatif.

L'extinction du témoin  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **3** jusqu'à OFF. Le message « Driving Assistance désactivé » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, suivant véhicule, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Indisponibilités temporaires

Radar

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue.

L'extinction du témoin vert **10** confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar reste propre et qu'elle ne soit pas occultée par la neige, par la boue, par une plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée ou par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Caméra

Le système peut ne pas fonctionner si la caméra est occultée (saletés, boue, neige, buée...).

En cas de visibilité diminuée de la caméra, les performances du régulateur de vitesse adaptatif seront réduites. Restez vigilants.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction régulateur de vitesse adaptatif, le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue.

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue.

Selon la nature du dysfonctionnement, un message s'affiche au tableau de bord accompagné, suivant

véhicule, du témoin  :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Véhicule à contrôler » ;
- « Aides conduite indisponibles » ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- « Caméra avant sans visibilité » ;
- « Radar avant sans visibilité » ;

Consultez un Représentant de la marque.

3 Limitations du fonctionnement du système

Détection des véhicules

Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.



Le système ne détecte pas :

- les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple **L**) ;
- les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.



Le régulateur de vitesse adaptatif doit être utilisé hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Détection en virage



À l'entrée d'un virage et en courbe, le radar et/ou la caméra peuvent ne

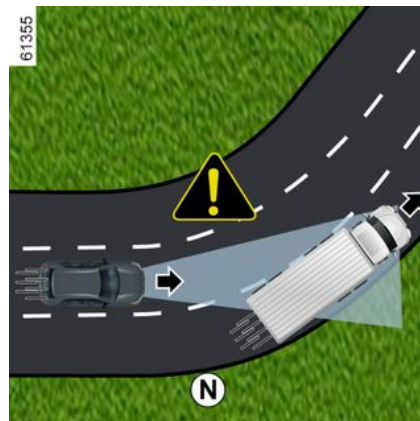
plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple **M**).

Le système peut déclencher une accélération.

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.

Détection des véhicules dans les voies adjacentes



Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous entrez dans un virage (exemple **N**) ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

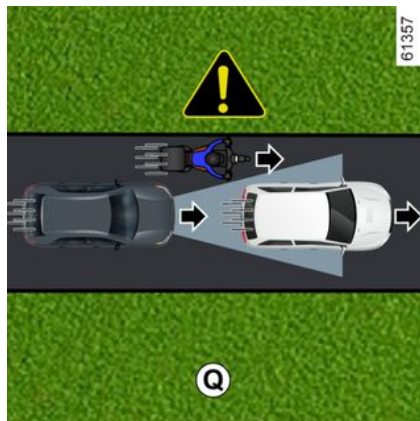
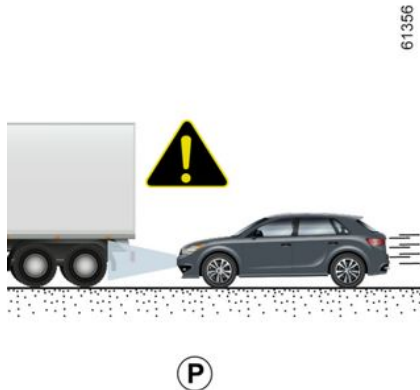
- vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
- la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.

Véhicules cachés par le relief

Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de détection du radar et de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

Véhicules en dehors des champs de détection du radar et de la caméra



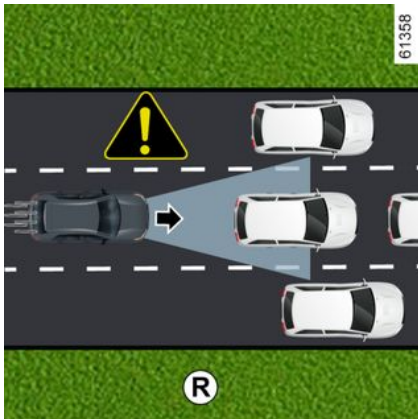
Le système ne réagira pas ou réagira tardivement si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection du radar et de la caméra notamment dans les cas suivants :

- véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
- la longueur réelle des véhicules hauts (exemple **P**) en dehors du champ du radar (engin de chantier, véhicule tractant du matériel agricole...);
- véhicule fortement décalé dans sa voie ;
- véhicule étroit en proximité immédiate (exemple **Q**).

3

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse

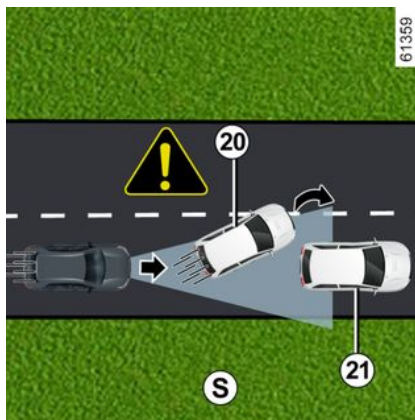


Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

- les véhicules arrêtés (exemple **R**) ;
- les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

- les véhicules arrêtés (exemple **R**) ;
- les véhicules roulant très lentement ;



- les véhicules suivis **20** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule **21** à l'arrêt (exemple **S**).



En toutes circonstances, soyez toujours prêt à intervenir.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

Avertissement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur. Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système. Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulations, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée, plaque d'immatriculation...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...);
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

Risque de freinage ou d'accélération intempestif.

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Présentation

L'« Active driver assist » est un système d'aide à la conduite pour une utilisation hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Ce système est composé de la fonction « **Régulateur de vitesse adaptatif** » → 254 et de la fonction « **Centrage voie** ».

Le système permet au conducteur :

- de maintenir la vitesse du véhicule à partir d'une vitesse préalablement enregistrée ;
- d'ajuster la distance entre son véhicule et celui qui le précède (véhicule suivi) ;
- d'accompagner la trajectoire de son véhicule dans la voie ;
- suivant véhicule, d'adapter la vitesse du véhicule à la vitesse figurant sur les panneaux de signalisation routière, automatiquement ou après validation par le conducteur.



Ce système est une aide supplémentaire à la conduite.

Il ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur. Il se peut que le système ne détecte pas toutes les situations qui nécessiteraient d'alerter en avance le conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule en toutes circonstances et situations de conduite.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

Risque d'accident.

La fonction « Régulateur de vitesse adaptatif »

Suivant pays et abonnement souscrit, à partir des informations provenant d'un radar, d'une caméra et des données cartographiques transmises via une connexion GSM, le régulateur de vitesse adaptatif vous

donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

La vitesse de régulation peut s'adapter automatiquement à un changement de limitation de vitesse (suivant pays et abonnement souscrit).

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La fonction régulateur de vitesse adaptatif est activable à partir de 0 km/h, en fonction des conditions

ACTIVE DRIVER ASSIST

de la route (circulation, conditions météorologiques...).

Elle est représentée par le symbole



➔ 254.

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

Pour plus d'information sur le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif (mise en régulation, mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse, contrôle de la vitesse de régulation, distance de suivi, manœuvre de dépassement, indisponibilités temporaires, limita-

tions du fonctionnement du système...) ➔ 254.

La fonction « Centrage voie »

À partir des informations provenant d'une caméra, la fonction « Centrage voie » intervient sur le système de direction pour accompagner le véhicule dans la voie de circulation. Cette fonction est disponible uniquement avec l'activation de l'Active driver assist.

Lorsque les conditions le permettent, la fonction peut s'activer :

- à partir de 0 km/h **avec un véhicule suivi**. Une fois activée, la fonction peut intervenir ;

ou

- à partir de 50 km/h environ **sans véhicule suivi**. Une fois activée, la fonction peut intervenir à partir de 30 km/h environ.

La fonction « Centrage voie » est une fonction de confort.

Elle est représentée par le témoin



Nota : en cas de virage important, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'action immédiate du conducteur sur le volant.

Informations complémentaires

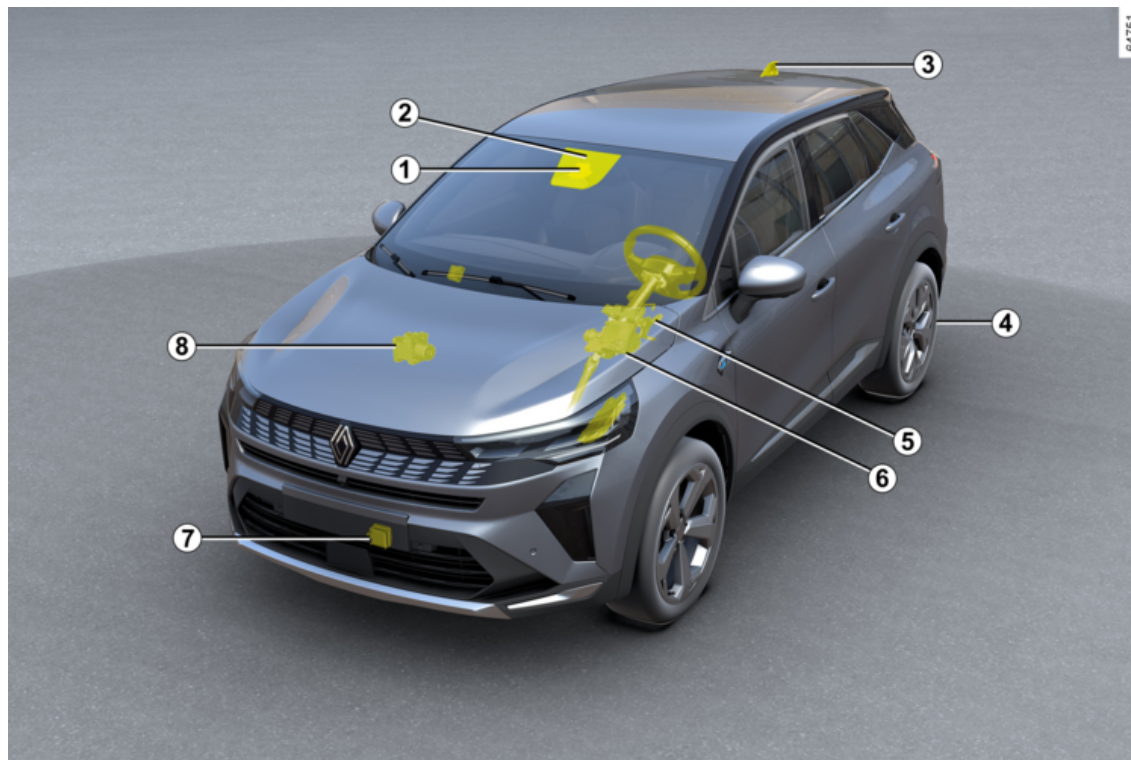
Suivant véhicule, l'« Active driver assist » peut être utilisé avec d'autres fonctions d'aide à la conduite.

Interaction avec la fonction « Prévention sortie de voie »

Lorsque la fonction « Centrage voie » entre en régulation, elle suspend automatiquement de la fonction « Prévention sortie de voie » si celle-ci était activée ➔ 200. Lorsque la fonction « Centrage voie » ne contrôle plus le système de direction, la fonction « Prévention sortie de voie » se réactive si les conditions le permettent.

ACTIVE DRIVER ASSIST

Localisation des éléments



ACTIVE DRIVER ASSIST

1 Caméra

Elle détecte les marquages au sol et la position des véhicules sur les différentes voies de circulation.

2. Calculateur

Le calculateur associé à la caméra **1** exploite les informations issues du radar **7**. Il les complète et les croise avec les informations de la caméra pour déterminer la trajectoire et la vitesse du véhicule afin d'ajuster son comportement (position dans la voie, accélération ou freinage).

En complément, il contrôle les paramètres d'activation/désactivation du système.

Il traite également les informations permettant de détecter la présence des mains du conducteur sur le volant.

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

3 Antenne et cartographie

(suivant pays)

La cartographie de la route, ainsi que certaines situations de conduite (rond-point et virage) sont téléchargées en fonction du trajet emprunté par le véhicule. Le système est ainsi capable d'anticiper une décélération consécutive à un changement de la vitesse figurant sur les panneaux de signalisation routière, en fonction des paramètres sélection-

nés par le conducteur.

Le système peut aussi adapter la vitesse du véhicule, lorsqu'il aborde un virage serré ou un rond-point.

4 Frein de parking assisté

Il maintient le véhicule à l'arrêt dans certaines conditions.

5 Direction assistée

Elle agit sur les roues avant pour accompagner la trajectoire de votre véhicule en fonction des informations transmises par le calculateur **2**.

6 Calculateur moteur

Il contrôle et commande le moteur pour obtenir les accélérations souhaitées.

7 Radar

Il détermine la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède.

La portée maximale du système est de 130 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre vé-

hicule (au niveau de la grille, du logo...).

8 Contrôle dynamique du véhicule

Ce système fournit des informations sur la dynamique du véhicule au calculateur **2** (vitesse, accélérations latérales...) et agit sur le système de freinage pour contrôler les décélérations et maintenir le véhicule à l'arrêt.



Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

ACTIVE DRIVER ASSIST

Commandes



ACTIVE DRIVER ASSIST

9. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- l'Active driver assist ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le limiteur de vitesse ;
- OFF.

10. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

11. Réglages de la distance de suivi.

12. Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).

13. Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

14. Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (SET/+).

15. Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse dé-

tectées  → 236

Suivant véhicule, lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « Limiteur de vitesse » sera activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.

Affichages au tableau de bord

16. Témoin de la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and

Go » .

17. Vitesse de régulation mémorisée.

18. Véhicule suivi.

19. Distance de suivi mémorisée.

20. Indicateurs de lignes gauche et droite.

21. Témoin de la fonction « Centrage voie » .

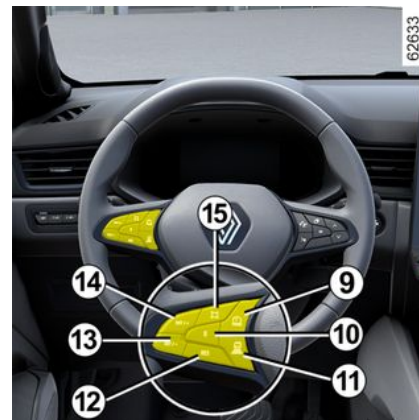
Volant de direction 22

Le conducteur doit garder en permanence les mains sur le volant. S'il exerce une action suffisamment forte sur le volant (coup de volant donné...), la fonction « Centrage voie » est mise en attente pour permettre au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule.

Lorsqu'il n'y a aucune activité du conducteur sur le volant (absence des mains...), la fonction « Centrage voie » se désactive après plusieurs alertes.

Activation/désactivation de la fonction « Active driver assist »

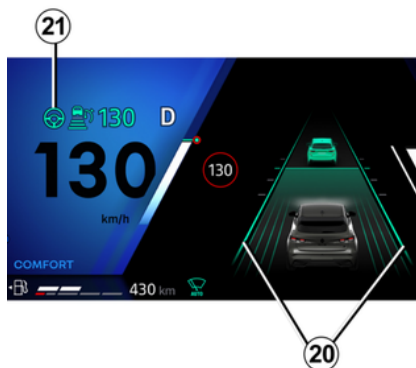
Activation de la fonction



ACTIVE DRIVER ASSIST



Pour activer la fonction, appuyer sur le contacteur **9** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'icône **23** au tableau de bord.



Le témoin **21**  de la fonction

« Centrage voie » et le témoin  s'affichent en gris au tableau de bord.

Appuyez ensuite sur le contacteur **13** (SET/-) ou le contacteur **14** (SET/+).

L'« Active driver assist », constitué du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et de la fonction « Centrage voie » est alors actif.

L'affichage en vert du témoin

21  et des indicateurs de lignes gauche et droite **20** au tableau de bord vous confirme que la fonction « Centrage voie » est en régulation.

Elle intervient et accompagne votre véhicule dans la voie.

Vous pouvez à tout moment interrompre la fonction « Centrage voie » par une action suffisamment forte sur le volant. Dès lors que vous arrêtez de tourner le volant, la fonction « Centrage voie » se réactive automatiquement lorsque les conditions le permettent.

Nota : l'utilisation de la fonction « Centrage voie » vous impose de garder les mains sur le volant. Vous ne devez en aucun cas lâcher les mains du volant.

Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **9**. La désactivation de la fonction est confirmée par l'extinction du témoin

21  et des indicateurs de lignes gauche et droite **20** au tableau de bord.

Nota : si la fonction « Prévention de sortie de voie » était préalablement activée et que les conditions le permettent, elle se réactivera automatiquement.

ACTIVE DRIVER ASSIST



Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **9** jusqu'à OFF. Le message « Driving Assistance désactivé » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, suivant véhicule, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Ajustement de la position dans la voie

(suivant véhicule)



Pour activer l'ajustement de la position dans la voie, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la fonction « Centrage voie » est en régulation avec le témoin **21** affiché en vert au tableau de bord ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 50 km/h environ ;
- le véhicule circule sur une voie rapide ;
- le véhicule roule sur une voie suffisamment large et en ligne droite.

Lorsque ces conditions sont réunies, vous pouvez ajuster la position latérale de votre véhicule dans la voie sans désactiver la fonction « Centrage voie ».

Pour cela :

- tournez légèrement le volant vers la droite ou vers la gauche pour ajuster/décaler votre véhicule dans la voie jusqu'à la position souhaitée ;
- maintenez l'effort sur le volant pendant environ 10 secondes : la position du véhicule est automatiquement calculée en fonction de la vitesse, la largeur de la voie et le type de ligne ;
- relâchez l'effort sur le volant : le véhicule maintient la position décalée et les flèches **20** affichées au tableau de bord indiquent que l'ajustement est appliqué.

Nota : dans certaines conditions de conduite (ex. : virage, vitesse supérieure à environ 70 km/h), le véhicule peut être recentré automatiquement.

Pour revenir au centre de la voie, tournez légèrement le volant dans la direction opposée, puis relâchez l'effort lorsque le véhicule est situé au centre.

Mise en attente de la fonction « Centrage voie »

La fonction « Centrage voie » se met en attente automatiquement lorsque :

ACTIVE DRIVER ASSIST

- les délimitations de la voie ne sont plus détectées par le système ou détectées uniquement d'un seul côté ;
- la voie est trop étroite ou trop large ;
- le système ne détecte plus d'activité sur le volant (mains) ;
- certaines situations de conduite surviennent (rond-point, intersection, virage trop important...) ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ sans véhicule suivi ;
- le véhicule franchit une ligne ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : caméra occultée par des saletés, boue, neige, buée...).

Certaines actions du conducteur mettent également en attente la fonction « Centrage voie » :

- l'activation des clignotants ;
- une action suffisamment forte sur le volant (coup de volant donné...).

La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du

témoin **21**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **20** au tableau de bord.

Dès que les conditions sont de nouveau réunies, la fonction régule et maintient à nouveau le véhicule

dans la voie. Le témoin **21**  et les indicateurs de lignes gauche et droite **20** s'affichent en vert au tableau de bord.

Cas particuliers



Le système anticipe certaines situations (approche d'une délimitation de la voie...) susceptibles d'entraîner la mise en attente de la fonction « Centrage voie ».

Dans ce cas, le témoin **21**  ainsi que l'indicateur de ligne **21** (gauche ou droite) s'affichent en jaune au tableau de bord pour alerter le conducteur.

Dans certains cas (perte de détection des lignes par la caméra avant...), la mise en attente du système est accompagnée d'un signal sonore.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.



À tout moment, vous pouvez agir sur la **trajectoire du véhicule** en actionnant le volant.

Alerte « Garder les mains sur le volant »

À partir de 10 km/h environ, lorsque le système Active driver assist ne détecte plus la présence de vos mains sur le volant, plusieurs niveaux d'alerte vont être effectués :

- **au bout de 15 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le

ACTIVE DRIVER ASSIST

volant » apparaît en jaune au tableau de bord ;

- **au bout de 30 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le volant » au tableau de bord et le témoin ,

apparaissent en rouge et sont accompagnés d'un signal sonore dont l'intensité augmente progressivement ;

- **au bout de 35 secondes environ**, si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant suite aux avertissements, le système se désactive et émet un signal sonore. **L'assistant d'arrêt d'urgence se déclenche automatiquement → 286.**

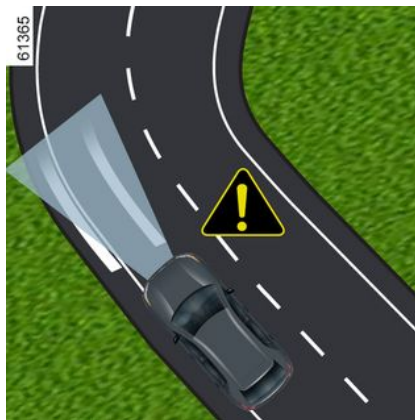


Pendant les deux premiers niveaux d'alerte, lorsque le système détecte à nouveau la présence des mains du conducteur sur le volant, le système stoppe les alertes. La fonction continue d'accompagner le véhicule au centre de la voie.

Nota : dans certaines situations, la fonction « Centrage voie » peut ne plus détecter la présence des mains sur le volant et émettre une alerte :

- le conducteur tient très légèrement le volant ;
- le conducteur conduit avec des gants ;
- ...

Cas d'un virage important



En cas de virage important et suivant la vitesse du véhicule, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'intervention immédiate du conducteur sur le volant pour que la fonction puisse continuer à maintenir le véhicule au centre de la voie.

Si le conducteur n'intervient pas, la fonction émet une vibration dans le volant pour signaler que le véhicule

s'apprête à franchir une ligne et qu'une action immédiate du conducteur est nécessaire.

Le témoin **21**  et l'indicateur de la ligne concernée gauche ou droite **20** apparaissent en rouge au tableau de bord.

Si le véhicule franchit totalement une ligne et sort de sa voie, la fonction « Centrage voie » est mise en attente. La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en

gris du témoin **21**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **20** au tableau de bord.



La fonction « Centrage voie » n'est pas en mesure d'assister le conducteur au passage dans un rond-point ou d'une intersection et peut se mettre automatiquement en attente.

Dans tous les cas, le conducteur doit toujours intervenir sur le volant pour gérer la trajectoire de son véhicule dans ces situations de conduite.

ACTIVE DRIVER ASSIST

Indisponibilité temporaire

Radar

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et le système Active driver assist est interrompu.

L'extinction du témoin vert **16** confirme l'arrêt automatique du système.

Veillez à ce que la zone du radar reste propre et qu'elle ne soit pas occultée par la neige, par la boue, par une plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée ou par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement du système telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très fai-

blement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
– une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver le système.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Caméra

Le système peut ne pas assurer le maintien du véhicule dans sa voie si la caméra est occultée (saletés, boue, neige, buée...), la fonction « Centrage voie » est mise en attente.

La fonction régulateur de vitesse adaptatif reste opérationnelle mais ses performances seront réduites.

Restez vigilant.

Dans certains cas, ceci est accompagné du message « Caméra avant sans visibilité » au tableau de bord.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Centrage voie », le message « Aides conduite indisponibles » ou « Aides

conduite à contrôler » s'affiche au tableau de bord et le système se désactive.

Selon la nature du dysfonctionnement, la fonction régulateur de vitesse adaptatif peut rester opérationnelle.

Dans tous les cas, en cas d'anomalies du système, consultez un Représentant de la marque.

Avertissement



L'« Active driver assist » est une aide supplémentaire à la conduite. Il ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire ainsi que sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation et les panneaux de limitation de vitesse dans la limite des capacités de détection du système et des données cartographiques transmises au système multimédia (suivant pays et abonnement souscrit), certaines situations de conduite (autres panneaux de circulation, feux de signalisation, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

L'« Active driver assist » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie ». Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez l'« Active driver assist » exclusivement hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Il ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée...). Vérifiez régulièrement l'état de propreté et l'intégrité du pare-brise, des balais d'essuie-vitre avant et du bouclier avant ;
- un environnement complexe (tunnel, structure métallique...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...) ;
- les raccords de goudron détectés comme une ligne par le système ;
- les rétrécissements/agrandissements de voies ;
- des marquages au sol multiples (zone de travaux...) ;
- des lignes peu contrastées ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- des panneaux de signalisation routière non équipés d'une flèche, situés dans une sortie d'autoroute ;
- une zone à faible connectivité rendant impossible la géolocalisation du véhicule ou une cartographie non mise à jour ;
- un véhicule ayant une forte différence de vitesse ;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas :

- **Risque de freinage ou d'accélération intempestif.**
- **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

ACTIVE DRIVER ASSIST

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.



Désactivation du système

Vous devez désactiver le système si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- le revêtement du volant est détérioré ou mouillé.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

Présentation

L'assistant d'arrêt d'urgence est un système d'aide à la conduite qui intervient automatiquement sur la direction et le freinage de votre véhicule lorsqu'il détecte des situations où vous n'avez plus les mains sur le volant ou ne regardez plus la route.

Suivant véhicule, le système est associé aux aides à la conduite suivantes :

- les fonctions « Alerte distraction conducteur » ➔ 230 et/ou « Alerte fatigue conducteur » ➔ 233 (**fonctionnement A**) ;

- le système « Active driver assist » ➔ 272 (**fonctionnement B**).

Selon la fonction ou le système activé, l'« Assistant d'arrêt d'urgence » est prêt à intervenir lorsque :

- le conducteur ignore les alertes visuelles et sonores émises en cas de détection de signes de distraction ou de fatigue (**fonctionnement A**) ;
- le conducteur ignore les différents niveaux d'alertes visuelles et sonores émises en cas de non détection des mains sur le volant (**fonctionnement B**).

Pour les deux modes de fonctionnement **A** et **B**, **une fois l'« Assistant d'arrêt d'urgence » déclenché**, le système permet :

- de maintenir le véhicule dans la voie en conservant une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède (véhicule suivi) ;
- de ralentir le véhicule jusqu'à son arrêt complet si le conducteur ne réagit pas aux différentes alertes.



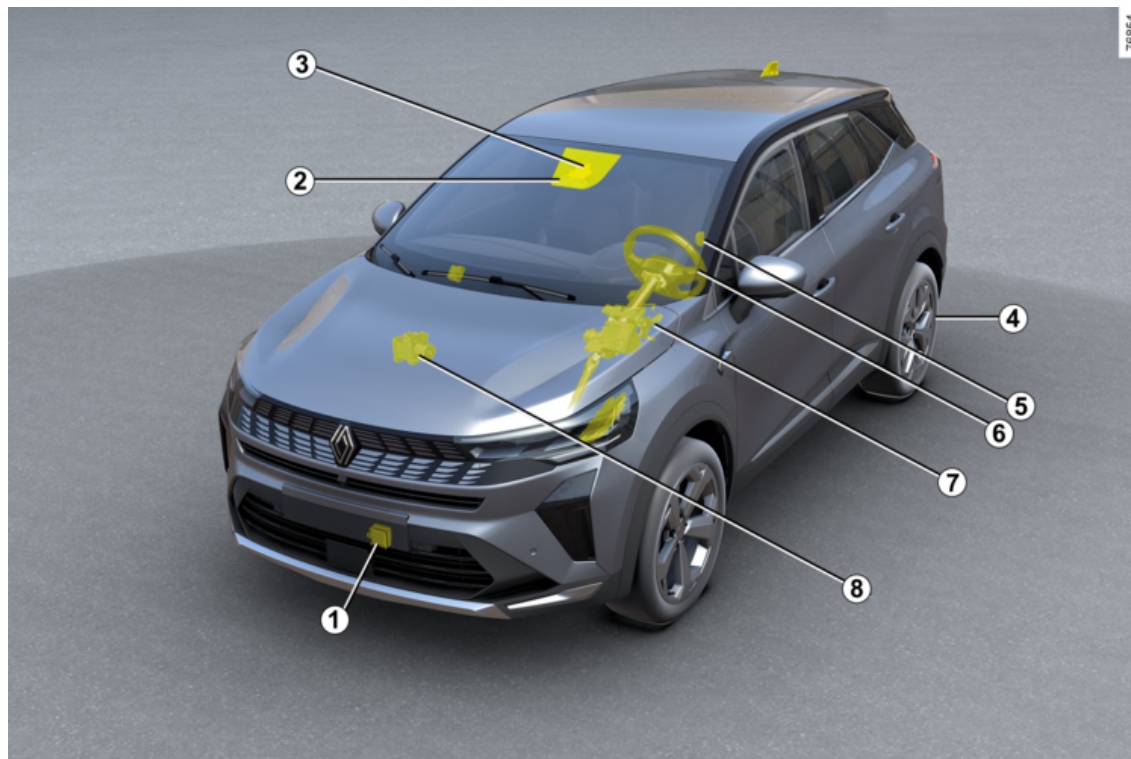
Ce système est une aide supplémentaire à la conduite.

- Il ne remplace en aucun cas la responsabilité du conducteur pendant la conduite.
- Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance et de fatigue, indépendamment des indications du système.
- Il se peut que le système ne détecte pas toutes les situations qui nécessiteraient d'alerter en avance le conducteur.
- Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule en toutes circonstances et situations de conduite.

Risque d'accident.

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

Localisation des éléments



ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

1. Radar.

Il détermine la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède (véhicule suivi).

La portée maximale du système est de 130 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

2. Caméra.

Elle détecte les marquages au sol et la position des véhicules sur les différentes voies de circulation.

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

3. Calculateur.

Le calculateur associé à la caméra **2** exploite les informations issues du radar **1**. Il les complète et les croise avec les informations de la caméra pour déterminer la trajectoire et la vitesse du véhicule afin d'ajuster son comportement (position dans la voie ou freinage).

En complément, il contrôle les para-

mètres d'activation/désactivation du système.

Suivant véhicule, il traite également les informations permettant de détecter la présence des mains du conducteur sur le volant.

4. Frein de parking assisté.

Il maintient le véhicule à l'arrêt dans certaines conditions.

5. Caméra intérieure.

Elle permet au système d'analyser le comportement du visage du conducteur et détecter les signes de distraction ou de fatigue.

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, buée...) ou masquée.

6. Capteur capacitif.

Suivant véhicule, il détecte la présence des mains sur le volant.

7. Direction assistée.

Elle agit sur les roues avant pour accompagner la trajectoire de votre véhicule en fonction des informations transmises par le calculateur **3**.

8. Contrôle dynamique du véhicule.

Ce système fournit des informations sur la dynamique du véhicule au calculateur **3** (vitesse, accélérations latérales...) et agit sur le système de freinage pour contrôler les décéléra-

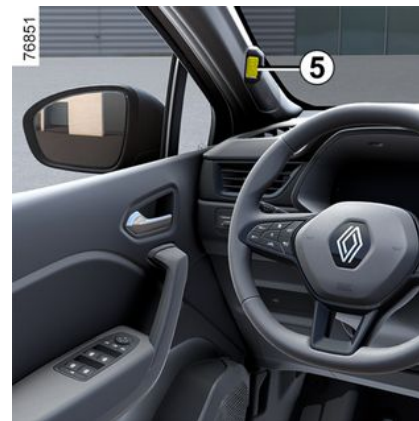
tions et maintenir le véhicule à l'arrêt.

Fonctionnement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Le conducteur peut intervenir sur le système pour reprendre le contrôle de son véhicule.

Fonctionnement A



Le système se déclenche **à partir de 20 km/h environ**, lorsque le conducteur ignore les alertes visuelles et so-

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

nores émises en cas de détection de signes de distraction ou de fatigue par la caméra intérieure **5**.

Nota : le système n'enregistre aucune image et fonctionne en temps réel.

Pour plus d'information sur le fonctionnement des fonctions « Alerte distraction conducteur » ➔ **230** et/ou de « Alerte fatigue conducteur » ➔ **233**.

Fonctionnement B



Le système se déclenche **à partir de 10 km/h environ**, lorsque le conducteur ignore les différents niveaux d'alertes visuelles (avec l'affichage

du témoin  en rouge) et sonores émises en cas de non détection des mains sur le volant **9**.

Nota : l'installation de tout accessoire sur le volant est interdite (housse de protection...).

Pour plus d'information sur le fonctionnement de l'Active driver assist, ➔ **272**.

Procédure de l'arrêt d'urgence



La procédure et les conditions d'arrêt de l'« Assistant d'arrêt d'urgence » sont identiques que cela soit en mode de fonctionnement **A** et/ou **B**.

Une fois déclenché :

- l'« Assistant d'arrêt d'urgence » maintient votre véhicule dans sa propre voie et conserve une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède (véhicule suivi), grâce aux informations fournies par le radar **1** et la caméra **2** ;
- les feux de détresse s'allument automatiquement, le message « Arrêt d'urgence Garder contrôle » s'affiche sur le tableau de bord, accompagné du témoin  en rouge et d'un signal sonore ;
- les freins de votre véhicule sont ensuite appliqués par à-coups pour vous inciter à reprendre son contrôle. Si vous ne réagissez pas, le système ralentit progressivement votre véhicule jusqu'à son arrêt complet ;
- une fois le véhicule arrêté, le message « Arrêt d'urgence effectué » s'affiche au tableau de bord, toujours accompagné du signal sonore. Le système maintient le véhicule immobilisé.

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE



Les performances de freinage et de maintien dans la voie de

l'Assistant d'arrêt

d'urgence sont limitées.

Le système n'est pas en mesure de garantir le maintien du véhicule dans sa voie lorsque :

- le système ne détecte plus les lignes ;
- la voie est trop étroite ;
- la virage est trop important ;
- ...

Risque d'accident.

Après l'arrêt du véhicule :

- les feux de détresse restent allumés ;
- les ouvrants se déverrouillent automatiquement ;
- le témoin  reste allumé en rouge jusqu'à la reprise du contrôle du véhicule ;
- le frein de parking assisté **4** se serre automatiquement trois minutes environ après l'arrêt du véhicule.



Ne restez pas à l'arrêt sur la voie de circulation.

Reprenez le contrôle de votre véhicule et mettez vous en sécurité.

Risque d'accident.

Le conducteur peut interrompre l'Assistant d'arrêt d'urgence et reprendre le contrôle de son véhicule à tout moment (pendant la manœuvre ou en phase d'arrêt) par une action distincte ou une combinaison d'actions.

Suivant véhicule, les actions possibles sont :

- un fort appui de la pédale d'accélérateur ;
- un fort appui de la pédale de frein (lorsque le véhicule est en mouvement) ;
- une forte action exercée sur le volant ;
- un appui sur la pédale de frein avec un changement de position du levier de vitesses ;
- une action sur le frein de parking assisté ;

- une action modérée sur la pédale d'accélérateur accompagnée d'une action modérée sur le volant ;
- une légère rotation du volant avec un appui sur le bouton (0) sur le volant ;
- une légère rotation du volant accompagnée d'un appui sur la pédale d'accélération ;
- une légère rotation du volant accompagnée d'un appui sur la pédale de frein.



En cas de déclenchement de l'Assistant d'arrêt d'urgence, le système Active driver assist se désactive s'il était précédemment activé. Reprenez le contrôle de votre véhicule dès que possible, pendant la manœuvre comme en phase d'arrêt. Après avoir repris le contrôle de votre véhicule, vous pouvez réactiver manuellement le système.

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Activation/désactivation - Fonctionnement A



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
ou
- à l'ouverture d'une porte ;
ou
- au démarrage du moteur.



Depuis l'écran multimédia **10**, pour activer ou désactiver l'Assistant d'arrêt d'urgence, il est nécessaire d'activer préalablement au moins une des deux fonctionnalités suivantes :

- « Alerte distraction » ;
- « Alerte fatigue ».

Puis d'activer ou désactiver le réglage « Assistant d'arrêt d'urgence ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : une fois le réglage activé, celui-ci sera automatiquement associé aux deux fonctions « Alerte distraction Conducteur » et « Alerte fatigue Conducteur ».

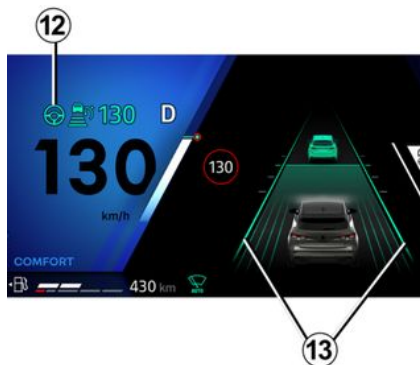
Particularités « My Safety »



L'activation et la désactivation par le bouton **11** « Alerte distraction Conducteur » et/ou « Alerte fatigue Conducteur » peuvent être configurées depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ **199**.

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

Activation/désactivation - Fonctionnement B



L'Assistant d'arrêt d'urgence s'active automatiquement lorsque le système « Active driver assist » est sélectionné ➔ 272.

L'affichage en vert du témoin 12

 et des indicateurs de lignes gauche et droite 13 au tableau de bord vous confirment que la fonction « Centrage voie » est en régulation. Elle intervient et accompagne votre véhicule dans la voie.

Limitations de fonctionnement

Dans certaines situations, le système peut toujours assurer le freinage mais ne garantit pas le maintien du véhicule dans sa voie.

Exemples :

- le système ne détecte plus les lignes ou une seule ligne est détectée sur votre voie de circulation ;
- la voie est trop étroite ou trop large ;
- dans certaines situations de conduite (rond-point, intersection, virage trop important...) ;
- le véhicule est soumis à de fortes accélérations latérales ou longitudinales ;
- suivant véhicule, la vitesse du véhicule est supérieure à 160 km/h ou 180 km/h environ ;
- la caméra avant 2 est gênée par les conditions environnementales (éblouissement par le soleil, forte pluie, obstruction, saleté, boue, neige, buée etc...).

La détection d'une visibilité dégradée de la caméra avant est souvent accompagnée de l'affichage du message « Caméra avant sans visibilité » sur le tableau de bord.

Les performances du freinage du système seront réduites dans ces

conditions. **Reprenez le contrôle dès que possible.**

Indisponibilité temporaire

Le système est temporairement indisponible dans les situations suivantes :

- le véhicule circule sur une route fortement sinueuse ;
 - la vitesse du véhicule est supérieure à 160 km/h ou 180 km/h environ, suivant véhicule ;
 - le système détecte une visibilité dégradée du radar avant.
- ...

En cas d'occultation de la zone du radar 1 avant ou de perturbation de son signal, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau bord. Ceci peut être également accompagné du message « Aides conduite indisponibles ».

Veillez à ce que la zone du radar 1 reste propre et qu'elle ne soit pas occultée par la neige, par la boue, par une plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée ou par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

Certaines zones peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire ;
- lorsque la caméra intérieure **5** est obstruée même partiellement (fonctionnement **A**) ;
- lorsque le visage du conducteur n'est pas détecté (fonctionnement **A**).

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le système se désactive et le message « Aides conduite indisponibles » s'affiche sur le tableau de bord.

Selon la nature du dysfonctionnement, les messages suivants peuvent s'afficher au tableau de bord et, suivant véhicule, accompa-

gnés du témoin  :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Aides conduite à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

En cas de détection de distraction ou de fatigue du conducteur :

- « Suivi vigilance à contrôler » ac-

compagné du témoin  sur le tableau de bord (fonctionnement **A**).

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

Avertissement



L'« Assistant d'arrêt d'urgence » est une aide supplémentaire à la conduite. Il ne dispense, en aucun cas, de la responsabilité du conducteur qui conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance et de fatigue, indépendamment des indications du système.

Une baisse de vigilance du conducteur ou une fatigue peuvent ne pas être détectées par le système ou ne pas l'être à temps. Restez concentré sur la conduite et faites régulièrement des pauses.

Risque d'accident.

Dans certaines situations (marquages de voie non détectées, voie trop étroite ou trop large, rond-point, intersection, virage important, éblouissement par le soleil, forte pluie, obstruction, saleté, boue, neige, buée...), le système ne garantit pas le maintien du véhicule dans sa voie.

Restez vigilant.

Les performances de freinage de l'« Assistant d'arrêt d'urgence » sont limitées. Le système peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage.

En cas de visibilité réduite de la caméra avant, les performances de freinage du système seront réduites.

Reprenez le contrôle dès que possible.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée...). Vérifiez régulièrement l'état de propreté et l'intégrité du pare-brise, des balais d'essuie-vitre avant et du bouclier avant ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

3

- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...);
- les raccords de goudron détectés comme une ligne par le système;
- les rétrécissements/agrandissements de voies;
- des marquages au sol multiples (zone de travaux...); des lignes peu contrastées ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un véhicule ayant une forte différence de vitesse;
- le conducteur porte certains types de lunettes (**fonctionnement A**);
- la caméra intérieure est obstruée, même partiellement (**fonctionnement A**);
- une partie du visage est couverte : cheveux, casquette, masque chirurgical, écharpe... (**fonctionnement A**);
- une position de conduite inadaptée comme être assis trop bas, trop incliné... (**fonctionnement A**);
- le conducteur conduit avec des gants ou tient très légèrement le volant.

Dans ces cas :

- **Risque de freinage intempestif.**
- **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher un freinage inapproprié.

Désactivation du système

Vous devez désactiver le système si :

- la véhicule tracte une remorque ou une caravane;
- la zone de la caméra avant a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ; le pare-brise est fissuré ou présente une déformation;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...);
- la zone de la caméra intérieure a subi une dégradation (**fonctionnement A**);
- le revêtement du volant est détérioré ou mouillé.

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra de recul

Fonctionnement



Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située à l'arrière du véhicule transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran multimédia **2** accompagné d'un à trois gabarits **3**, **4** ou **5** (fixe, mobile et remorque).

Ce système s'utilise à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.



Gabarit fixe 3

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

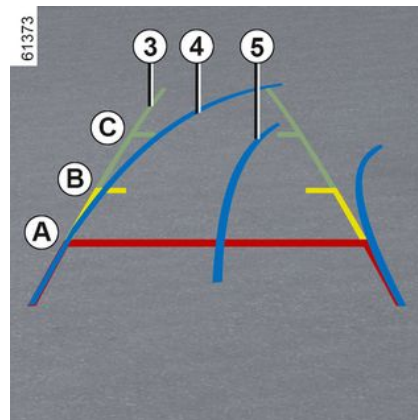
- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Gabarit mobile 4

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**. Il indique la trajectoire

du véhicule en fonction de la position du volant.



Gabarit remorque 5

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**. Il indique la trajectoire de l'attelage de la remorque en fonction de la position du volant. Il permet au conducteur d'approcher son attelage au plus près de la tête d'attelage de la remorque.

« Vue remorque »

En marche avant, en cas de présence d'une remorque, appuyez sur le menu « Caméra » du Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **2** pour que la caméra **1** transmette une vue de l'environnement arrière pendant 30 secondes environ.

AIDES AU STATIONNEMENT

Réglages



Depuis l'écran multimédia, lorsque la marche arrière est engagée, appuyez sur le bouton « Réglages » afin d'ajouter ou de supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Fonction « Zoom auto »

En cas de détection d'un obstacle à l'arrière du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer l'affichage en cours vers une vue haut arrière.

Pour activer/désactiver la fonction « Zoom auto », reportez-vous à la notice multimédia.



Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (sale-
tés, boue, neige, buée...).



L'écran représente une
image inversée comme
dans un rétroviseur.

Les gabarits sont une représen-
tation projetée sur sol plat.

Cette information est à ignorer
lorsqu'elle se superpose à un
objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur
le bord de l'écran peuvent être
déformés.

En cas de trop forte luminosité
(neige, véhicule au soleil...), la vi-
sion de la caméra peut être per-
turbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou
mal fermé, le message « Coffre
ouvert » apparaît.

Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une ano-
malie de fonctionnement, un écran
noir s'affiche temporairement à
l'écran multimédia **2**.

Cela peut provenir d'une anomalie
de la caméra ou de l'écran (netteté,
image fixe, ralentissement de la
transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran
noir persiste, consultez un Représen-
tant de la marque.

6 AIDES AU STATIONNEMENT



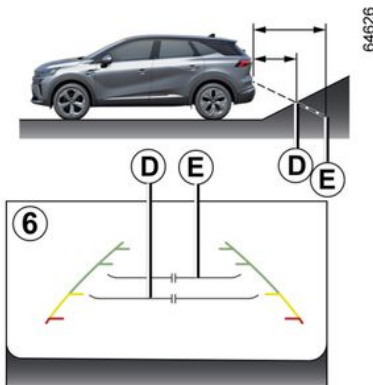
Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer

la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Avancer ou reculer vers une forte pente ascendante

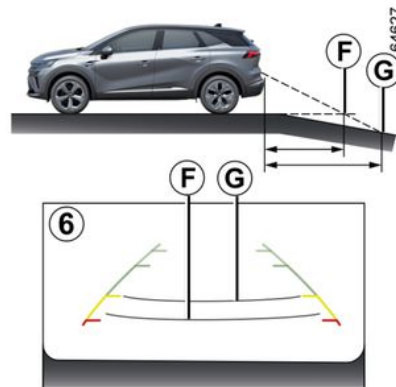


Les repères gabarit fixe **6** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

Avancer ou reculer vers une forte pente descendante



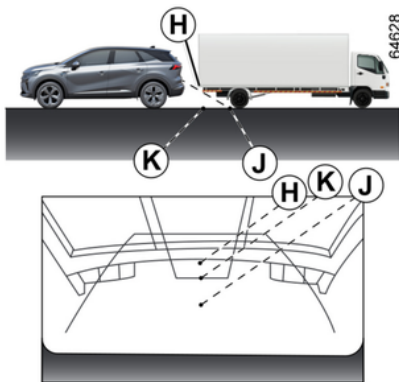
Les repères du gabarit fixe **6** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

AIDES AU STATIONNEMENT

Avancer ou reculer près d'un objet saillant

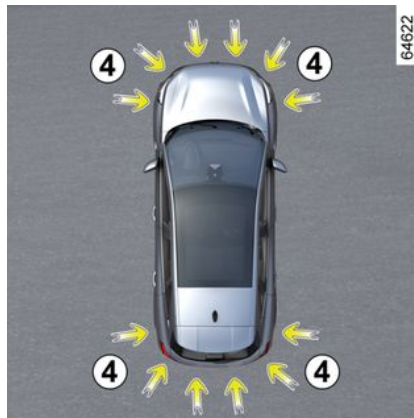
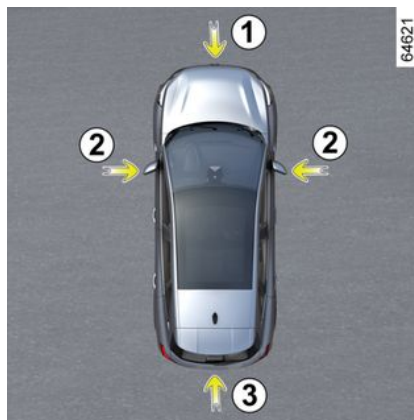


La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

Caméra 360°

Présentation



À partir des informations provenant des caméras **1**, **2**, et **3** implantées dans le bouclier avant, dans les rétroviseurs et sur le hayon, ainsi que des détecteurs à ultrasons **4** situés dans les boucliers du véhicule, la fonction vous aide dans les manœuvres difficiles (stationnement...) en affichant l'environnement du véhicule.

Nota : veillez à ce que les caméras ne soient pas occultées (saletés, boue, neige, buée...).

Fonctionnement



Les caméras transmettent plusieurs vues séparées sur l'écran multimédia **5**.

AIDES AU STATIONNEMENT

Elles permettent de visualiser l'environnement du véhicule :

- vue avant (utilisation de la caméra **1**) : vue avant standard et vue avant panoramique ;
- vue arrière (utilisation de la caméra **3**) : vue arrière standard et vue arrière panoramique ;
- vue plongeante (utilisation des caméras **1**, **2**, et **3**) : vue plongeante standard et vue plongeante popup (lorsqu'un obstacle est détecté) ;
- vue latérale (utilisation de la caméra **2**) : vue latérale avant ;
- vue 3D ;
- vue remorque.

Les détecteurs à ultrasons vous permettent de détecter des obstacles à l'avant, à l'arrière et suivant véhicule, sur les côtés du véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Caméra avant 1



La vue de la caméra avant s'affiche sur l'écran multimédia **5**.

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra arrière 3



La vue de la caméra arrière s'affiche sur l'écran multimédia 5.



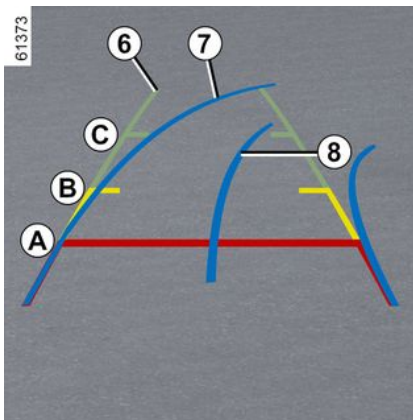
L'écran multimédia 5 représente une image inversée pour la vue arrière 3 comme dans un rétroviseur.



En vue avant ou en vue arrière : lors des manœuvres en pente, les objets affichés sur

l'écran multimédia sont en réalité plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le paraissent.

Prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.



La vue « avant » ou la vue « arrière » retransmise sur l'écran multimédia 5 est accompagnée d'un, deux ou trois gabarits 6, 7 et 8.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance).

Gabarit fixe 6

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Gabarit mobile 7

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 5. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant dans la vue avant et la vue arrière.

Gabarit remorque 8

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 5. Il indique la trajectoire de l'attelage de remorque en fonction de la position du volant.

Il permet au conducteur d'approcher son attelage au plus près de la tête d'attelage de la remorque.



Les gabarits présentés pour les vues avant, arrière et latérales sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran multimédia peuvent être déformés.

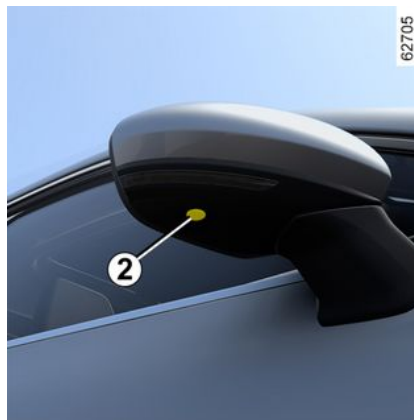
En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.



Du fait de la représentation combinée des caméras :

- les objets de dimensions élevées (trottoir, véhicule...) peuvent apparaître déformés sur la vue plongeante ;
- les objets qui se trouvent au-dessus du véhicule ne sont pas affichés.

Vue latérale avant 2



(suivant véhicule)

La vue de la caméra **2**, implantée dans le rétroviseur extérieur, transmet une vue latérale sur l'écran multimédia **5**.

Suivant véhicule, à partir de l'écran multimédia, vous pouvez changer la vue plongeante par la vue latérale avant. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Vue plongeante



La vue plongeante est une représentation combinée issue des caméras **1**, **2** et **3**.

Elle affiche une vue du dessus du véhicule avec son environnement.

Elle permet de confirmer un visuel de la position du véhicule par rapport à son environnement immédiat (avant, arrière et latéral).

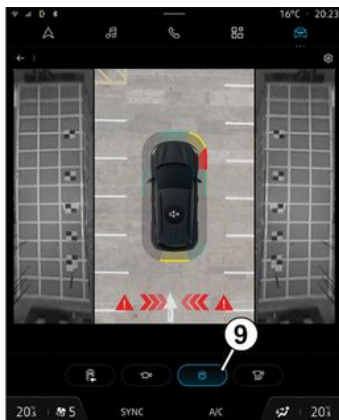
AIDES AU STATIONNEMENT



En « vue plongeante », les objets affichés sur l'écran multimédia sont en réalité plus éloignés qu'ils ne le paraissent.

Prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

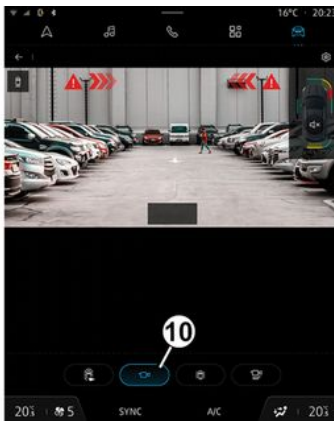
Vues latérales



61379

Sur l'écran multimédia, en appuyant sur le bouton dédié **9**, vous obtenez une vue combinant une vue plongeante du véhicule et deux vues latérales.

Vue panoramique avant ou vue panoramique arrière



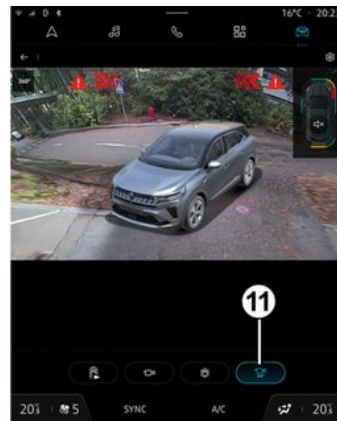
61380

Sur l'écran multimédia, en appuyant sur le bouton dédié **10**, vous obtenez une vue panoramique avant.

Lorsque la marche arrière est engagée, la vue panoramique avant est remplacée par une vue panoramique arrière.

Nota : la vue avant ou la vue arrière varie selon l'angle du volant, afin d'améliorer la vision du conducteur.

Vue 3D



77189

Sur l'écran multimédia, en appuyant sur le bouton dédié **11**, vous obtenez une vue 3D permettant de visualiser en trois dimensions le véhicule et son environnement.

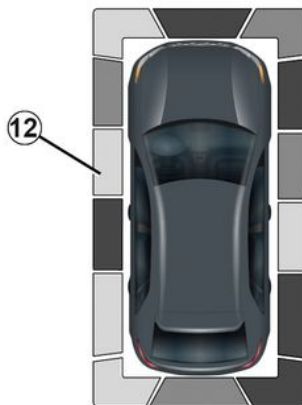
AIDES AU STATIONNEMENT

Vue remorque



61382

En marche avant, en cas de présence d'une remorque, appuyez sur le bouton « Remorque » du Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **5** pour que la caméra **3** transmette une vue de l'environnement arrière pendant 30 secondes environ.



61448

À partir de l'écran multimédia, lorsque le système « Caméra 360° » est affiché, vous pouvez changer les vues (exemple : remplacer la vue arrière par la vue arrière panoramique).

Détection des obstacles

Système activé, lorsqu'un ou plusieurs obstacles sont détectés autour du véhicule par la fonction « Aide au parking », l'indicateur **12** s'affiche sur les différentes vues.

En plus de l'alerte sonore, ces indicateurs vous informent de la proximité de l'obstacle par différentes couleurs :

- vert : obstacle entre 50 et 70 centimètres environ ;
- jaune : obstacle entre 30 et 50 centimètres environ ;
- rouge : obstacle à moins de 30 centimètres environ.

Ces indicateurs vous informent également de l'endroit où sont détectés les obstacles autour du véhicule, selon leurs positions autour de l'icône « Véhicule ».

Pour plus d'informations ➔ **310**.

Fonction « Zoom auto »



62464

En cas de détection d'un obstacle à proximité de l'avant ou de l'arrière du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer l'affichage en

AIDES AU STATIONNEMENT

cours vers un affichage spécifique (vue de haut, avant ou arrière).

Pour activer ou désactiver la fonction « Zoom auto » reportez-vous à la notice multimédia.

Activation/désactivation



Mode automatique

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, le mode automatique est activé au passage de la marche arrière. La vue arrière et la vue plongeante apparaissent sur l'écran multimédia 5.

Au passage rapide de la marche arrière vers la marche avant, la vue arrière et la vue plongeante sont remplacées par la vue avant et la vue plongeante sur l'écran multimédia 5.

Le mode automatique se désactive :

- après trois secondes environ, au passage de la marche arrière en position neutre (pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique) ou vers la position **N** ou **P** (pour les véhicules à boîte de vitesses automatique) ;
- après trois minutes environ, si vous effectuez plusieurs mouvements avant/arrière (en manœuvre par exemple) avant de passer le levier en position neutre (pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique) ou en position **N** ou **P** (pour les véhicules à boîte de vitesses automatique) ;
- lorsque le véhicule dépasse la vitesse de 12 km/h environ en marche avant ou marche arrière.

Mode manuel

Pour activer le mode manuel, véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia 5, appuyez sur le menu « Caméra 360° », la vue avant et la vue plongeante apparaissent sur l'écran multimédia.

Le mode manuel est désactivé :

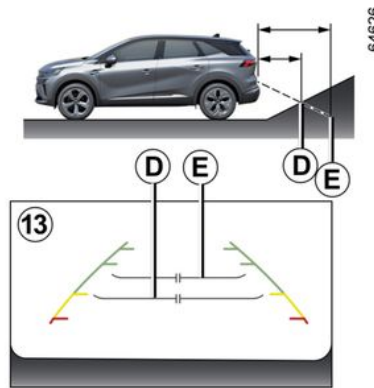
- lorsque le véhicule atteint une vitesse de 12 km/h environ en marche avant ou marche arrière ;
- sans action sur le levier de vitesses pendant environ trois minutes.



- N'utilisez pas la fonction lorsque les rétroviseurs extérieurs sont en position de rangement.
- Assurez-vous que le hayon est bien fermé lorsque vous utilisez la fonction.
- Ne placez aucun objet sur ou devant les caméras.

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Avancer ou reculer vers une forte pente ascendante



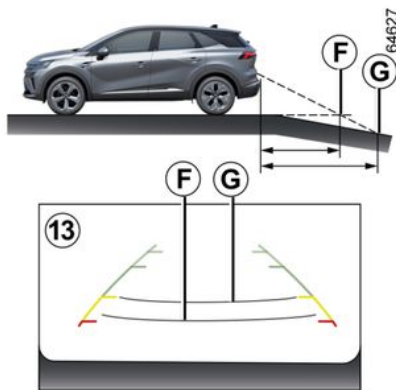
AIDES AU STATIONNEMENT

Les repères gabarit fixe **13** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

Avancer ou reculer vers une forte pente descendante

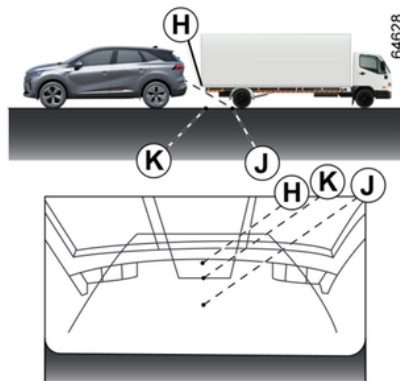


Les repères du gabarit fixe **13** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

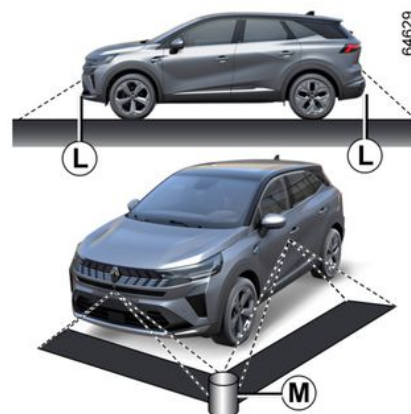
Avancer ou reculer près d'un objet saillant



La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

Limitation du fonctionnement du système



Le système ne peut pas afficher les objets situés dans certaines zones.

En mode de vue avant ou arrière, le système ne permet pas de visualiser un objet situé dans la zone **L**.

En mode de vue plongeante, le système ne permet pas de visualiser un objet de grande taille situé dans la zone **M** (près du bord des zones d'affichage).

AIDES AU STATIONNEMENT

Modification de l'affichage



À partir de l'écran multimédia **5**, lorsque le système « Caméra 360° » est affiché, vous pouvez changer les vues (exemple : remplacer la vue arrière par la vue arrière panoramique).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Si le levier de vitesses est en position **R** (pour les véhicules à boîte de vitesses automatique) ou en marche

arrière (pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle), les vues disponibles sont les suivantes :

- écran divisé de vue arrière/vue plongeante ;

ou

- vue arrière panoramique ;

ou

- vues latérales/vue plongeante (suivant véhicule) ;

ou

- vue 3D (suivant véhicule).

Lors du passage de la marche arrière vers la position **P** (pour les véhicules à boîte de vitesses automatique) ou en la position neutre (pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle), les vues disponibles sont :

- écran divisé de vue arrière et de vue plongeante ;

ou

- vue arrière panoramique (suivant véhicule) ;

ou

- vues latérales/vue plongeante (suivant véhicule) ;

ou

- vue 3D (suivant véhicule).

Lors du passage de la marche arrière vers la position **D** (pour les véhi-

cules à boîte de vitesses automatique) ou l'engagement d'un rapport (pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle), les vues disponibles sont :

- écran divisé de vue avant et de vue plongeante ;

ou

- vue panoramique avant ;

ou

- vues latérales/vue plongeante ;

ou

- vue 3D.

Ajustement des réglages des caméras

Depuis l'écran multimédia, lorsque le système « Caméra 360° » est affiché, appuyez sur le bouton « Réglages » afin d'ajouter ou de supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

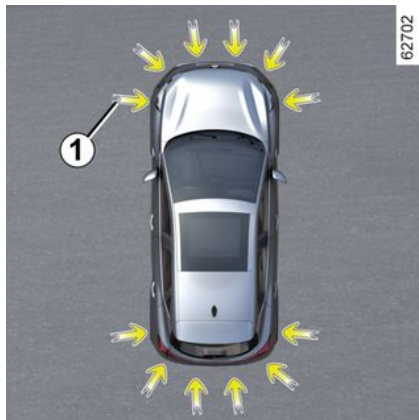
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : pour des raisons de sécurité, les vues ne sont pas affichées dans le menu « Réglages » lorsque le véhicule est en mouvement.

AIDES AU STATIONNEMENT

Aide au parking

Principe de fonctionnement



Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, détectent les obstacles à proximité du véhicule.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores et un affichage représentant la zone où l'obstacle a été détecté.

Suivant équipement, le système détecte des obstacles à l'arrière, à l'avant et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

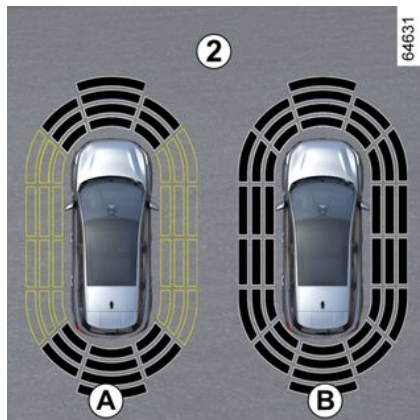
Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Localisation des détecteurs à ultrasons **1**

Veillez à ce que la zone des détecteurs ultrasons indiquée par les flèches **1** ne soit pas occultée (sale-té, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

AIDES AU STATIONNEMENT

Fonctionnement



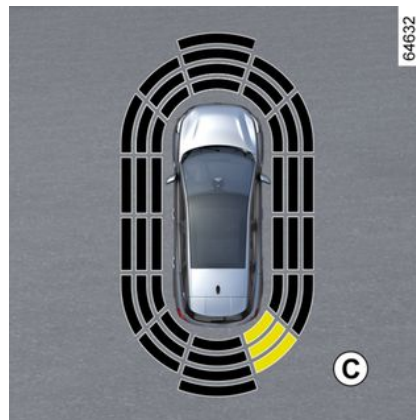
L'affichage 2 permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

Suivant équipement, il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- Affichage A : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
- Affichage B : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.

Détection d'obstacles

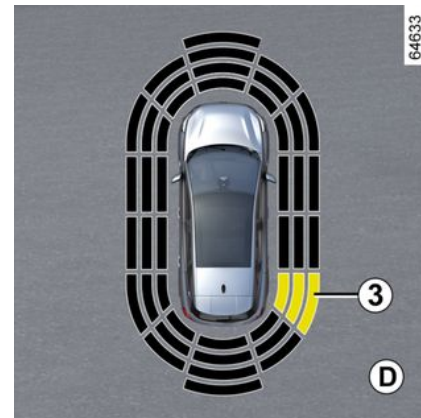


La plupart des obstacles se trouvant à proximité de l'arrière et, suivant équipement, de l'avant et des côtés du véhicule sont détectés.

La fréquence du signal sonore sera plus élevée à l'approche d'un obstacle jusqu'à devenir continue à 20 cm environ pour un obstacle détecté sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle détecté à l'avant ou à l'arrière.

La zone de l'obstacle détecté s'affiche (affichage C). Suivant véhicule, la zone s'affiche en vert, orange (ou jaune suivant véhicule) ou rouge selon la proximité de l'obstacle détecté.

Particularité des obstacles sur le côté



Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle 3 situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. La zone de l'obstacle 3 s'affiche (affichage D) ;
- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Suivant vé-

AIDES AU STATIONNEMENT

hicule, la zone de l'obstacle **3** détectée s'affiche en hachurée.



En cas de modification de trajectoire pendant la manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Activation/désactivation

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia **4**



Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **4**, appuyez

sur le menu « Aides à la conduite » puis sur l'onglet « Parking ».

Activez ou désactivez les zones couvertes par les détecteurs à ultrasons.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : suivant véhicule, la zone de détection arrière n'est pas désactivable.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de trois secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...) ;
- lorsque vous êtes en position **N** ou **P** ;
- lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

Nota : suivant véhicule, si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seule l'aide au parking arrière est désactivée.

Réglage



Pour de raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Véhicule à l'arrêt, depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Aides au parking ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Désactivation du son du système

(suivant véhicule)

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

Nota : à l'approche d'un obstacle, si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté que par l'affichage.

AIDES AU STATIONNEMENT

Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking à l'aide de la barre de réglage



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Cas particuliers

Vous pouvez désactiver manuellement les alertes sonores ou, souvant véhicule, la zone de détection concernée en cas de :

- présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorquage non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
- détérioration des détecteurs à ultrasons.

Nota : en cas de désactivation du son, les affichages continueront à vous alerter.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement :

- soit un signal sonore retentit au passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagnées du message « Capteurs parking à contrôler » au tableau de bord ;
- soit le système ne produit pas de son (sauf désactivation volontaire) ou pas d'affichage au passage de la marche arrière..

Vérifiez que les détecteurs à ultrasons sont propres.

Si l'anomalie persiste, consultez un Représentant de la marque.



Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

AIDES AU STATIONNEMENT

Conseils



Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.



Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs à ultrasons peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs à ultrasons (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...);
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...);
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.



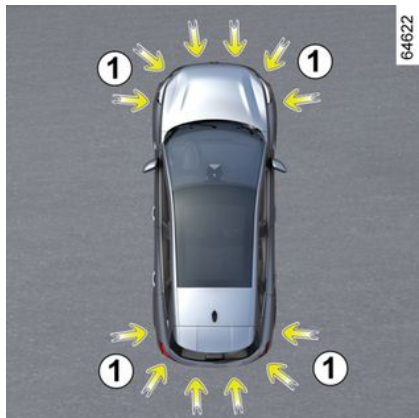
Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs à ultrasons doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les obstacles trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou obstacles est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manœuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.

AIDES AU STATIONNEMENT

Parking mains libres

Présentation



À l'aide de détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, cette fonction vous assiste dans la recherche de places disponibles et accessibles, ainsi que dans la manœuvre de stationnement.

Retirez les mains du volant, vous ne contrôlez que :

- la pédale d'accélérateur ;
- la pédale de frein ;
- le levier de vitesses.

À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle en actionnant le volant.

Nota : la fonction ne détecte pas les places libres en fonction des lignes de stationnement marquées au sol. Elle détecte et vous propose uniquement les places de stationnement disponibles lorsqu'elles sont situées entre ou à proximité d'autres véhicules, de bâtiments ou d'objets de grande taille.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDES AU STATIONNEMENT

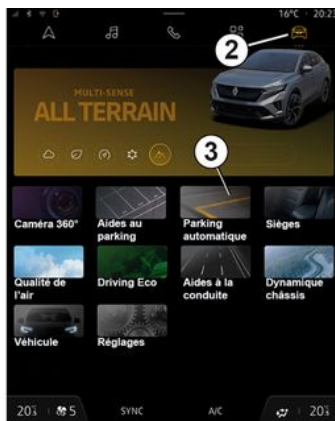


En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Localisation des détecteurs à ultrasons 1

Veillez à ce que la zone des détecteurs ultrasons indiquée par les flèches 1 ne soit pas occultée (sauté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

Mise en service



61308



76824

Véhicule à l'arrêt, ou roulant à moins de 30 km/h environ, vous disposez

de plusieurs moyens d'activation pour accéder à la fonction :

- via l'écran multimédia 4, depuis le Monde « Véhicule » 2, appuyez sur le menu « Aides à la conduite » 3, puis l'onglet « Parking » pour accéder au menu d'aide au stationnement ;
- via le widget « Parking mains libres » (si préalablement paramétré) ;
- via le bouton « Favoris » du volant (si préalablement paramétré).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Choix de la manœuvre

Le système peut réaliser trois types de manœuvres :

- stationnement du véhicule dans une place en créneau ou en bataille ;
- sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau.

Depuis l'écran multimédia 4, sélectionnez la manœuvre à effectuer sur l'affichage.

Nota : au démarrage du véhicule ou après une manœuvre en créneau réussie à l'aide du système, la manœuvre par défaut proposée par le système est l'aide à la sortie de place en créneau.

3

AIDES AU STATIONNEMENT

Dans les autres cas, la manœuvre par défaut est paramétrable depuis l'écran multimédia **4**.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

3



La mise en marche du système s'accompagne de l'activation de l'aide au parking et, pour les véhicules qui en sont équipés, de la caméra de recul ou de la caméra 360° pour vous aider dans la manœuvre ➔ **310**, ➔ **298**, ➔ **301**.

Fonctionnement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.



Pendant les phases de manœuvre, le volant peut tourner rapidement : ne pas mettre les mains à l'intérieur, et veiller à ce que rien ne se prenne dedans.



Lors des manœuvres de stationnement, veuillez suivre les instructions données à l'écran du multimédia. Un retard dans l'application ou le non-respect des consignes peut entraîner l'annulation de la manœuvre ou aboutir à un stationnement non optimal.

Stationnement du véhicule dans une place en créneau ou en bataille

Tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ, le système cherche les places de stationnement disponibles des deux côtés du véhicule.

Lorsqu'une place est détectée, elle s'affiche sur l'écran multimédia **4**, repérée par la lettre « **P** ». Conduisez doucement, jusqu'à l'apparition du

message « **STOP** » accompagnée d'un signal sonore. Si plusieurs places sont détectées de part et d'autre du véhicule, vous devez sélectionner la place souhaitée en activant l'indicateur de direction. Dans le cas où les places se situent du même côté du véhicule, seule la dernière place détectée par le système sera prise en compte.

La place passe en gris sur l'écran multimédia **4** et est repérée par la lettre « **P** ».

- Arrêtez le véhicule ;
- engagez la marche arrière.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- suivez les instructions du système qui apparaissent sur l'écran multimédia **4**.

Votre vitesse ne doit pas dépasser 7 km/h environ.

L'extinction du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la fin de la manœuvre.

Sortie de stationnement d'une place en créneau

AIDES AU STATIONNEMENT

- Activez la fonction « Parking mains libres » ;
- sélectionnez le mode « Sortie de créneau » ;
- actionnez les feux indicateurs de direction du côté vers lequel vous souhaitez sortir le véhicule ;

Si toutes les conditions sont réunies, alors un message apparaîtra sur l'écran multimédia **4** pour lancer la manœuvre.

- appuyez sur « OK » pour démarrer.

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- effectuez des manœuvres en avant et en arrière en suivant les instructions affichées sur l'écran multimédia **4** et en vous aidant des alertes du système d'aide au parking.

Votre vitesse ne doit pas dépasser 7 km/h environ.

Une fois en position pour sortir du stationnement, l'extinction du té-

moindre  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et d'un message sur l'écran multimédia **4** vous avertit de la fin de la manœuvre.

Suspension/Reprise de la manœuvre

La manœuvre est suspendue dans les cas suivants :

- un obstacle sur la trajectoire empêche la fin de la manœuvre ;
- une des portes ou le coffre s'ouvre.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord accompagné d'un signal sonore pour vous avertir de la suspension de la manœuvre. Le message « Manœuvre suspendue » et le motif de l'interruption s'affiche sur l'écran multimédia **4**.

Assurez-vous :

- d'avoir lâché le volant ;
- et
- que toutes les portes et le coffre sont fermés ;
- et
- qu'aucun obstacle n'est sur la trajectoire ;
- et
- que le moteur est démarré.

Si le témoin  clignote, celui-ci vous indique que le système est de nouveau disponible pour continuer la manœuvre.

Pour reprendre la manœuvre, appuyez sur le menu « Aides au par-

king ». Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Suivez les instructions affichées sur l'écran multimédia **4**.

Annulation de la manœuvre

La manœuvre est annulée dans les cas suivants :

- vous prenez le volant ;
- le véhicule est immobile depuis trop longtemps ;
- le frein de parking est serré ;
- la vitesse du véhicule a dépassé 7 km/h ;
- les roues du véhicule ont patiné ;
- par appui sur le bouton arrêt/démarrage du moteur ;
- par l'écran multimédia ;
- les consignes données à l'écran du multimédia ne sont pas respectées ;
- la ceinture de sécurité conducteur est débouclée ;
- la porte conducteur s'ouvre ;
- vous avez effectué plus de dix mouvements avant/arrière en manœuvre ;
- les capteurs d'aide au parking sont sales ou obstrués.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord accompagné d'un signal so-

AIDES AU STATIONNEMENT

nore pour vous en avertir de l'annulation de la manœuvre. Le motif de l'annulation s'affiche sur l'écran multimédia **4**.

Reprenez le contrôle du véhicule immédiatement.

3

Fonction indisponible

Lors de l'appui sur l'un des moyens d'activation du système, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, le message « Parking mains libres indisponible » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir de l'indisponibilité de la fonction.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, les messages ci-dessous s'affichent au tableau de bord :

– « Park Assist à contrôler », accom-

pagné du témoin  ;

ou

– « Capteurs parking à contrôler » ;

ou

– « Aides parking à contrôler ».

Nettoyez les capteurs ultrasons. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Nota : en cas de défaillance de la fonction, le véhicule n'est pas immobilisé.

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Veillez à ce que la manœuvre reste conforme aux règles de circulation en vigueur dans les voies empruntées.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet, un système d'attelage...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, le fonctionnement des capteurs peut être affecté. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification des garnitures extérieures...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

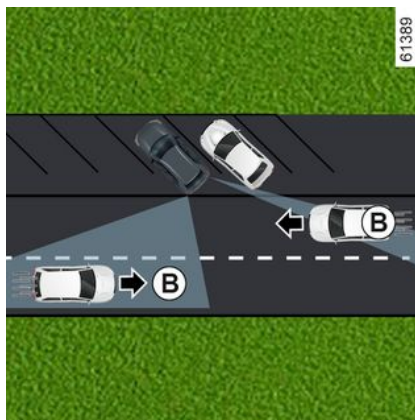
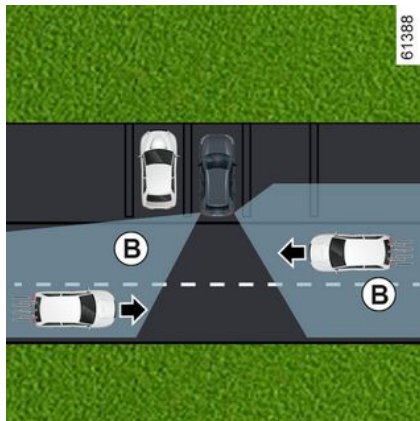
Risque d'alertes intempestives et erronées.

Limitations de fonctionnement du système

- Le système peut ne pas détecter des objets situés dans les angles morts des capteurs.
- Effectuez toujours un contrôle visuel pour vérifier que la place de parking proposée par le système est toujours disponible et sans obstacle avant et pendant toute la durée de la manœuvre.
- Le système ne doit pas être utilisé lorsque vous tractez une remorque ou lorsqu'il y a présence d'un système d'attelage ou de portage sur le véhicule ainsi que sur les véhicules environnants.

AIDES AU STATIONNEMENT

Avertisseur de sortie de stationnement



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **A**), la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **B**.

La fonction s'active lorsque :

- la marche arrière est enclenchée ;
- et
- le véhicule est à l'arrêt ou à faible vitesse.



La capacité de détection du système dépend de l'environnement (objets statiques...) autour du véhicule, de l'état du pare-chocs...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Particularité

Veillez à ce que la zone **A** des radars ne soit pas occultée (autocollants, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Nettoyez la zone des capteurs.

AIDES AU STATIONNEMENT

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 1



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia. Choisissez « ON » ou « OFF ».

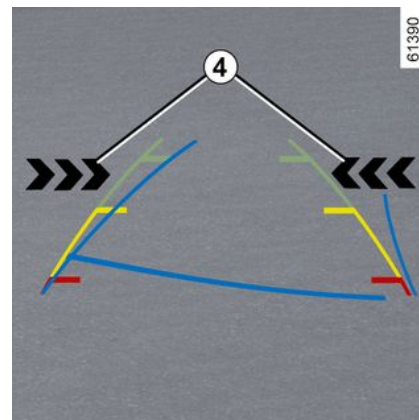
Fonctionnement



La fonction alerte lorsqu'un véhicule se trouve en zone **B** et se rapproche de votre véhicule.

Lorsqu'un véhicule est détecté, les indicateurs **2** s'allument sur les deux rétroviseurs extérieurs **3**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs des rétroviseurs **3** pour visualiser les indicateurs **2**.



Les indicateurs **4** sur l'écran multimédia, vous indiquent le côté où le véhicule en approche a été détecté.

Nota : nettoyez régulièrement la caméra pour qu'elle ne soit pas occultée.

Les indicateurs **2** et **4** sont accompagnés d'un signal sonore lorsque votre véhicule, marche arrière enclenchée, est en mouvement.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système et qu'une remorque a été connecté, l'avertisseur de sortie de stationnement est automatiquement désactivé. Le message « Aides conduite indisponibles » s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir.

AIDES AU STATIONNEMENT

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

3



En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

Limitation de fonctionnement du système



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...), se déplaçant en direction de votre véhicule, peuvent ne pas être pris en compte par le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **A** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, le positionnement des radars peut être modifié et les prestations de la fonction peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation, tôlerie...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- un environnement complexe (parking souterrain, structures métalliques...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas, pluie intense...).

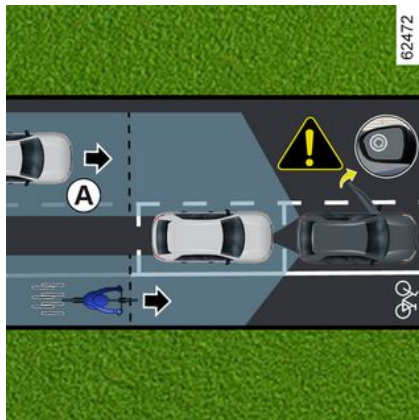
Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AIDES AU STATIONNEMENT

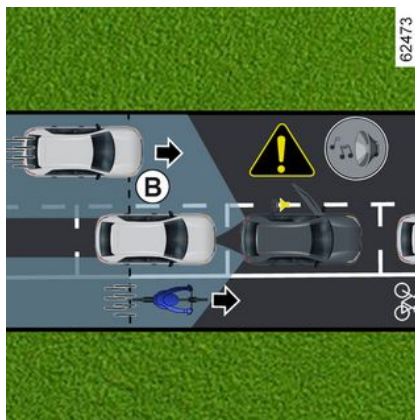
Sortie sécurisée des occupants

Description



Cette fonction est une aide à la conduite additionnelle pour la sécurité des occupants du véhicule.

Le but de la fonction « Sortie sécurisée des occupants » est d'alerter le conducteur et/ou les passagers sur un danger potentiel s'ils ouvrent leur portière lorsque le véhicule est à l'arrêt.



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **C**), la fonction avertit le conducteur :

- lorsqu'un autre véhicule (ou motos, vélos, piétons) se trouve dans le périmètre de détection **A** ;
- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule (ou motos, vélos, piétons) qui se trouve dans la zone **B**.

Particularité



Veillez à ce que la zone **C** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Nettoyez la zone des capteurs.

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **C** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

AIDES AU STATIONNEMENT

Fonctionnement



À l'ouverture d'une porte, lorsqu'un objet en mouvement est détecté, le témoin d'avertissement **1** s'affiche sur le rétroviseur extérieur **2** et, suivant véhicule, les lumières d'ambiance présentes dans la porte avant s'allument.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **2** pour que l'affichage du témoin **1** soit toujours visible.



Lorsque l'objet détecté est très proche, un signal sonore est déclenché accompagné du message d'avertissement **3** « Obstacle latéral détecté » au tableau de bord.

Nota : le système reste actif quelque temps après que le contact a été coupé.

Activation/désactivation de la fonction par l'écran multimédia **4**



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.



Au déverrouillage du véhicule la fonction retrouve le dernier état enregistré dans l'écran multimédia.

Conditions de non-fonctionnement

– le véhicule est en mouvement et n'est pas totalement à l'arrêt ;

AIDES AU STATIONNEMENT

- le véhicule est verrouillé de l'extérieur ;
- il y a des objets en mouvement (motos, vélos, piétons, véhicules, etc...) qui se déplacent en direction ou à proximité de votre véhicule à une faible vitesse qui n'est pas considérée comme un risque par le système ;
- la portée des capteurs situés à l'intérieur du pare-chocs arrière est masquée par des objets, tels que d'autres véhicules garés particulièrement larges ou très proches de votre véhicule.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Aides conduite indisponibles » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite et peut ne pas détecter certains véhicules ou objets en mouvement à proximité de votre véhicule. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur et des occupants du véhicule qui sont toujours responsables de porter une attention particulière à la situation de la circulation et de vérifier les environs avant de sortir du véhicule.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions (environnement complexe, mauvaises conditions climatiques...) peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système, avec un risque d'alerte intempestive.

APPEL D'URGENCE

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

Nota : l'appel d'urgence est opérationnel :

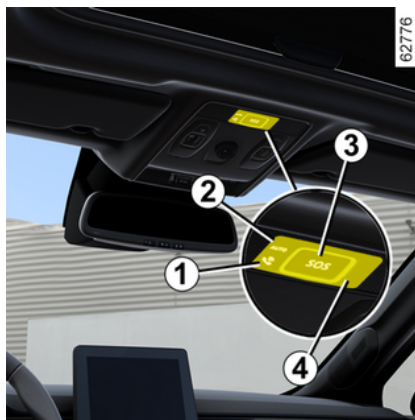
- dans les pays couverts par les infrastructures de télécommunication 2G et 3G ou, suivant véhicule, 4G et les services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux services de secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.



Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



1. Témoin de fonctionnement du système :

- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

2. Témoin de mode automatique.
3. Bouton SOS.
4. Micro.
5. Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...);
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

APPEL D'URGENCE

L'appel d'urgence présente deux modes :

- le mode automatique ;
- le mode manuel.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

Mode automatique

Lorsque le système est opérationnel, le mode automatique est activé.

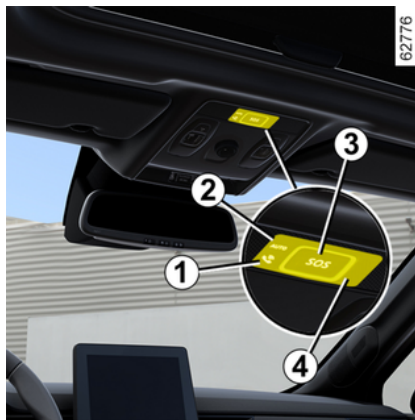
L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident

ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.

Mode manuel



L'appel d'urgence est réalisé par :

- un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **3** ;
ou

- cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

APPEL D'URGENCE



Le système fonctionne avec une batterie dédiée.

La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **7** s'allume en rouge pour vous en avertir).

Consultez un Représentant de la marque.



En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne

fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

Suivant la législation locale, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

MULTI-SENSE

Suivant véhicule, le système MULTI-SENSE permet de choisir entre plusieurs modes de conduite agissant sur la conduite, l'ambiance lumineuse, le confort et la posture de conduite :

- tous les modes sont prédéfinis et paramétrables (ambiance lumineuse...);
- le mode « Perso » est paramétrable.

Les modes de conduite agissent sur :

- l'effort de direction ;
- le contrôle dynamique de conduite ;
- la réactivité du moteur.

Ils agissent aussi sur :

- l'éclairage de l'habitacle et du tableau de bord ;
- la présentation du tableau de bord et de l'écran multimédia ;
- suivant véhicule, la posture de conduite.

i Les réglages du moteur sont spécifiques à chacun des modes de conduite et ne sont pas paramétrables, à l'exception du mode « Perso ».

Accès au menu



Vous pouvez accéder au MULTI-SENSE, suivant véhicule :

- depuis l'écran multimédia **1** ;
- par le contacteur **2**.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Le mode sélectionné s'affiche au tableau de bord **3**.

i Après arrêt du moteur, le véhicule redémarrera toujours en mode Comfort à l'exception du mode « Eco » qui restera le mode activé au redémarrage.

Mode « Perso »

Ce mode permet le paramétrage complet des éléments de conduite, y compris la réactivité du moteur.

i Vous pouvez réinitialiser les paramètres de réglage du mode « Perso ». Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

MULTI-SENSE

Mode « Eco »

Le mode Eco est axé sur l'économie d'énergie. La direction est souple, la gestion du moteur et de la boîte de vitesses permet de réduire la consommation ➔ 180.

Mode « Sport »

Ce mode autorise une réactivité accrue du moteur et de la boîte de vitesses. La direction est plus ferme.

Mode « Comfort »

Disposant par défaut des réglages standard du véhicule, ce mode vous apporte le meilleur compromis entre confort et dynamisme.

Mode « Smart »

(suivant véhicule)

Ce mode analyse votre style de conduite en continu et active automatiquement le réglage du véhicule le plus adapté entre « ECO », « Comfort » et « Sport ».



Vous pouvez réinitialiser les réglages mode par mode.

Mode « All terrain »

(suivant véhicule)

Ce mode vous permet une utilisation optimale dans des conditions sol meuble (boue, sables, feuilles mortes...).

Mode « SNOW »

(suivant véhicule)

Ce mode permet d'optimiser le contrôle de trajectoire de votre véhicule sur route glissante (neige, verglas...).

Utilisez ce mode sur routes carrossables et glissantes.

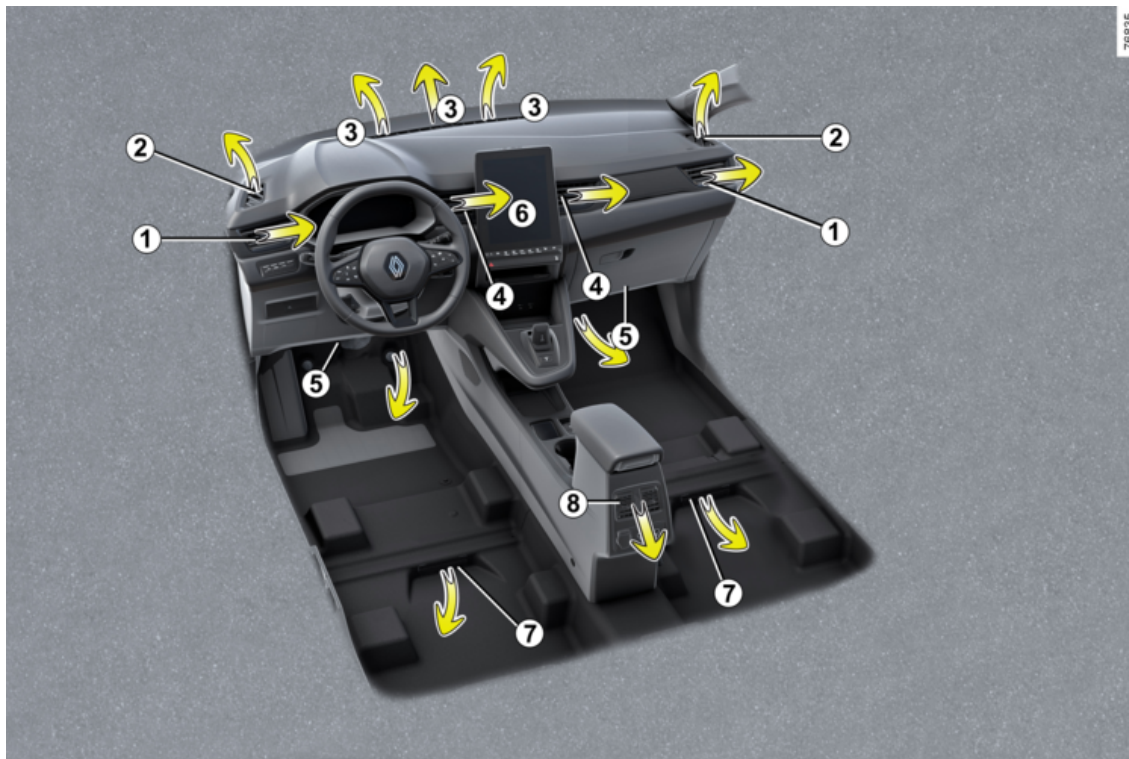
Nota : l'utilisation du mode « **SNOW** » n'est pas adaptée dans certaines situations de conduite (sur sols meubles, neige profonde, boue, sable...).



En mode « All-Terrain » et « SNOW », certaines fonctions d'aide à la conduite (régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go, Active driver assist...) ne sont pas disponibles ou se désactivent automatiquement lors du passage à l'un de ces deux modes.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

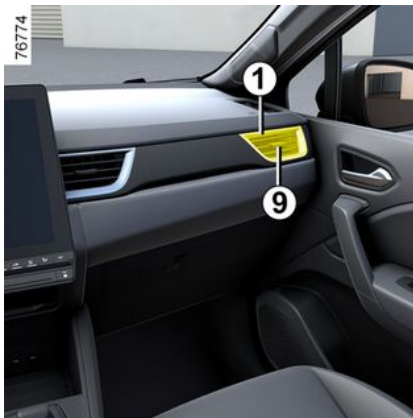
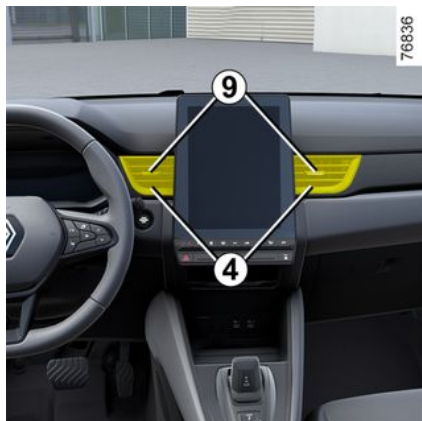
Aérateurs, sorties d'air



AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

1. Aérateurs latéraux
2. Frise de désembuage des vitres latérales
3. Frise de désembuage pare-brise
4. Aérateurs centraux
5. Sorties chauffage pieds des occupants avant
6. Tableau de commandes
7. Sorties chauffage pieds des occupants arrière
8. Aérateurs centraux des occupants arrière.

Aérateurs centraux 4, latéraux 1 et arrière 8



Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur **9** vers l'extérieur du véhicule au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur **9** vers l'intérieur du véhicule.

Orientation

Manœuvrez le curseur **9** dans la position désirée.



Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

Risque de dégradation.

Places arrière



(suivant véhicule)

Sorties chauffage pieds des occupants **7**.



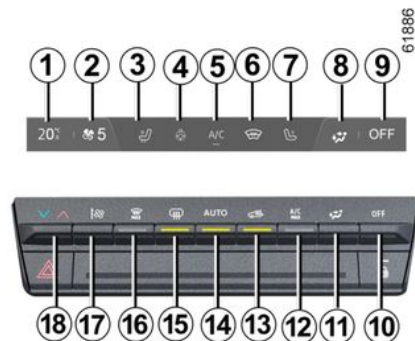
Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Air conditionné automatique

Les commandes



1. Indicateur de température de consigne.
2. Indicateur vitesse de ventilation.
3. Commande d'activation du siège chauffant conducteur.
4. Commande d'activation du volant chauffant.
5. Commande d'activation de l'air conditionné.
6. Commande d'activation du pare-brise chauffant.
7. Commande d'activation du siège chauffant passager.

8. Indicateur répartition de l'air dans l'habitacle.

9. Indicateur d'arrêt OFF du système.

10. Commande d'arrêt OFF du système.

11. Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.

12. Commande d'activation de la fonction « A/C MAX ».

13. Recyclage de l'air.

14. Commande d'activation de l'air conditionné en mode AUTO.

15. Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

16. Fonction « voir clair ».

17. Réglage de la vitesse de ventilation et arrêt du système.

18. Réglage de la température de l'air.

Fonctionnement

Activation du système

Au démarrage du véhicule, le système retrouve le dernier programme utilisé.

Le système est également fonctionnel en stationnement.

Appuyez sur la commande **14** pour activer le système ou levez la commande **17** à la vitesse de ventilation souhaitée.

Arrêt du système

Appuyez sur la commande **17** « OFF ».

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en service de l'air conditionné. Il est toujours possible d'activer ou de désactiver le système, en appuyant sur la commande **5**.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrême) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

Ce mode est composé de trois programmes au choix :

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **14**.

SOFT : permet d'atteindre le niveau de confort souhaité de manière plus douce et silencieuse. Appuyez sur la touche **14** puis effectuez un second appui vers le bas pour activer le mode SOFT.

FAST : permet d'accentuer le débit d'air diffusé dans l'habitacle. Ce mode est en particulier conseillé pour optimiser le confort aux places arrière. Appuyez sur la touche **14** puis effectuez un second appui vers le haut pour activer le mode FAST.

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez une ou plusieurs fois sur **11** pour choisir votre répartition. La répartition sélectionnée **8** est affichée sur l'écran multimédia. L'ordre de défilement des positions est le suivant :



Le flux d'air sort des frises de désembuage du pare-brise et des frises de désembuage de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air sort principalement des aérateurs de la planche de bord et des aérateurs centraux des occupants arrière.



Le flux d'air sort des aérateurs de la planche de bord, des aérateurs centraux de la planche de bord et des sorties situées au niveau des pieds des occupants (sous la planche de bord et/ou sous les sièges avant).



Le flux d'air sort principalement des sorties situées au niveau des pieds des occupants (sous la planche de bord et/ou sous les sièges avant).

Réglage de la température de l'air

Appuyez ou levez la commande **18** pour régler la température affichée sur l'indicateur **1**.

Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en agissant sur la commande **17** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **16**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Nota : elle désactive automatiquement le recyclage de l'air.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **14** ou **16**.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **15**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lu-

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

nette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **15**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Fonction « A/C MAX »

La fonction « A/C MAX » met en œuvre le potentiel maximal du système de climatisation. Elle peut être activée ponctuellement pour refroidir rapidement l'habitacle.

Cette fonction implique des changements automatiques :

- de consigne de température en tout froid ;
- de distribution de l'air vers les occupants ;
- de débit de l'air à sa puissance maximale ;
- de la mise en service de la climatisation ;
- du recyclage de l'air.

Pour activer la fonction, appuyez sur la touche **12**. Le témoin de la touche **12** s'allume. Désactivez le mode ECO pour en profiter pleinement.

Pour désactiver la fonction, appuyez à nouveau sur la touche **12** ou sur la touche **14**. Le témoin de la touche **12** s'éteint.

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Vous pouvez activer la fonction recyclage pour isoler ponctuellement l'habitacle de l'air extérieur, par exemple, lorsque vous traversez une zone polluée.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche **13**, le témoin intégré s'allume.

Nota : afin d'éviter la formation de buée sur les vitres, le système peut désactiver la fonction. Le témoin intégré à la touche **13** s'éteint.

Appuyez de nouveau sur la touche **13** pour désactiver la fonction dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Mode ECO



Depuis le menu MULTI-SENSE accessible depuis l'écran multimédia **20**

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

ou en appuyant sur le contacteur **19**, vous pouvez activer le mode ECO qui agit sur le confort thermique et permet de réduire la consommation du véhicule.

Un témoin ECO situé sous l'affichage de la température sur l'écran multimédia **20** vous informe de l'activation du mode ECO.

Fonction « Favoris »



Suivant véhicule, en appuyant sur la commande au volant **21**, vous pouvez activer les fonctions suivantes selon les paramètres d'utilisation mémorisés que vous avez préalablement définis :

- volant chauffant ;

- sièges chauffants ;
- lunette arrière chauffante ;
- chauffage des miroirs des rétroviseurs.

Pour plus d'informations sur la programmation de cette fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Air conditionné : informations et conseils d'utilisation

Informations et conseils d'utilisation

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « voir clair » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.



Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– **Non-production d'air froid.**

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Particularités de versions hybrides

Le circuit de climatisation du véhicule est utilisé pour refroidir la batterie de traction.

Une baisse d'efficacité prolongée de la climatisation peut entraîner une détérioration prématurée de la batterie de traction.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.

Fluide frigorigène



Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



Type du fluide frigorigène



Type d'huile du circuit de climatisation

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Produit inflammable



**Consultez la notice
d'utilisation**



Maintenance



**N'ouvrez pas le circuit
de fluide frigorigène.**

Celui-ci est dangereux
pour les yeux et pour la

peau.



Avant toute interven-
tion dans le comparti-
ment moteur, coupez
impérativement le

contact ➔ 156.

4

x.xxx kg	(1) Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
GWP xxxxx	(2) Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).
CO2 eq x.xxxt	(3) La quantité en poids et en équivalent CO2.

Informations complémentaires

Suivant étiquette et suivant type de fluide frigorigène :

Fluide frigorigène R-1234yf

- **(1)** 0.420 kg ou, pour les versions E-Tech Full hybrid, 0.520 kg
- **(2)** GWP 0.501
- **(3)** 0.0002t ou, pour les versions E-Tech Full hybrid, 0.0003t

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Système multimédia



L'emplacement et le fonctionnement des équipements peuvent varier en fonction du véhicule.

1. Écran multimédia ;
2. Prises multimédia ;
3. Commandes sous volant ;
4. Commandes au volant ;
5. Prises multimédia USB-C pour les passagers arrière.



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Prise multimédia « USB-C » 2 et 5

Les prises multimédia USB-C 2 et 5 permettent de recharger des accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 15 Watts (tension 5 Volts) par prise.

Nota : les prises multimédia USB-C 2 permettent également le transfert de données.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

Risque d'incendie.



En cas de branchement d'un câble d'un accessoire sur un port USB (exemple : câble de charge d'un smartphone...), veuillez à le débrancher après utilisation.

Risque de court-circuit et d'endommagement du port USB en cas de contact entre l'extrémité du câble et un objet métallique (exemple : allume-cigare...).

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Commandes au volant 4



Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez les commandes de téléphone mains libres **6** et de reconnaissance vocale **7**.

Micro 8



Zone de charge d'induction 9

(suivant véhicule)

→ 352



La zone **9** est équipée d'un dispositif magnétique **10** → 352.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



Lors de la conduite, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-gobelets soit correctement fermé afin qu'il ne se renverse pas.

Risque d'endommagement des équipements électriques et/ou électroniques environnants en cas d'écoulement de liquide.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Lève-vitres

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).

4



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule carte à

l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

Lève-vitres impulsionnel



Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur d'une vitre : la vitre se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

Nota : les vitres arrière ne descendent pas complètement.

De la place conducteur, agissez sur le contacteur :

1. pour le côté conducteur ;
2. pour le côté passager avant ;
3. et 5. pour les passagers arrière.



Des places passagers, agissez sur le contacteur 6.

Nota : lorsque la vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...), elle s'arrête puis, redescend de quelques centimètres.

Sécurité occupants

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres des passagers avant et arrière à tous les occupants, y compris lui-même, en appuyant sur le contacteur 4.

Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE



Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsif

Le lève-vitre impulsif est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre de manière intensive (nombreuses manœuvres en quelques minutes), il se met en protection thermique (blocage de la vitre en position fermée).

Vous pouvez :

- utiliser le lève-vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur une fois toutes les 30 secondes environ ;
- sortir de ce blocage de façon définitive, moteur allumé, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Fermeture à distance des vitres

Au verrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez une impulsion de plus de deux secondes environ sur le bouton de verrouillage**

de la porte conducteur en mains libres, de la carte, toutes les vitres équipées d'un lève-vitre impulsif se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à la fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Toit panoramique opacifiant

Le toit panoramique en verre opacifiant est divisé en deux zones (avant et arrière).

Il peut devenir totalement opaque ou totalement transparent. Vous avez également la possibilité de n'opacifier qu'une seule zone (avant ou arrière).

Chaque transition ou demande de changement est accompagnée d'une animation visuelle du toit.

Fonctionnement



ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Pour basculer en mode opaque ou mode transparent **la totalité du toit**, faites un appui long sur le contacteur **1**.

Pour basculer en mode opaque ou mode transparent **l'une des zones (avant ou arrière)**, faites des appuis courts autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1**.

Nota : avant d'effectuer un nouvel appui sur le contacteur **1**, il est nécessaire d'attendre que l'action précédemment sélectionnée soit complètement terminée.

Suivant véhicule, le fonctionnement est également possible via la commande vocale. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

i Le toit devient entièrement opaque plusieurs minutes après l'arrêt du moteur ou lors de la condamnation des portes.

i À l'ouverture de la porte conducteur, le toit reprend le dernier état sélectionné avant l'arrêt du moteur. ou lors de la condamnation des portes.

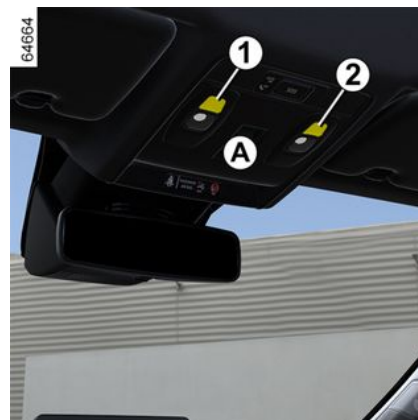
Limite de fonctionnement

Dans des conditions climatiques très froides, le toit panoramique peut avoir un fonctionnement limité (absence d'animation...) ou ne pas fonctionner.

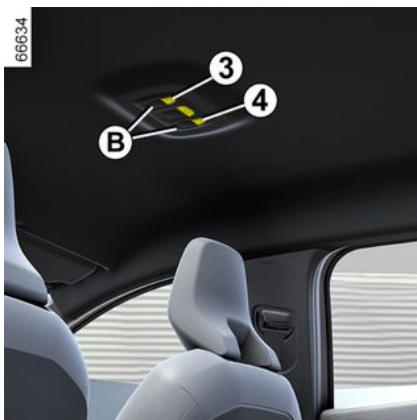
Éclairage intérieur

Plafonniers et spots de lecture

Spots de lecture **A**, **B** ou **C**



ÉQUIPEMENTS HABITACLE



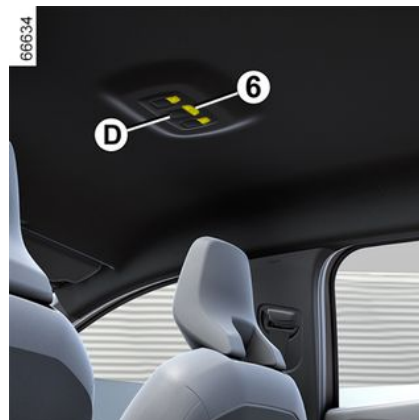
Pour obtenir un éclairage permanent, appuyez sur :

- le contacteur **1** pour le conducteur ;
- le contacteur **2** pour le passager avant ;
- le contacteur **3, 4** ou, suivant véhicule, le contacteur **5** pour les passagers arrière.

En appuyant sur le contacteur **2** pour le conducteur, sur le contacteur **3** pour le passager avant, vous obtenez un éclairage permanent.

Nota : pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, il est possible de désactiver/activer l'allumage des spots de lecture à l'ouverture des portes ou du coffre depuis l'écran multimédia ➔ **125**.

Plafonnier *D*



Appuyez sur le contacteur **6**, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par le déverrouillage du véhicule ou par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Éclaireur de boîte à gants



L'éclaireur **4** s'allume à l'ouverture du portillon.

Éclaireur de coffre



L'éclaireur **5** s'allume à l'ouverture du coffre.



Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

Pare-soleil, miroir

Pare-soleil avant



Abaissez le pare-soleil **1**.

Miroirs de courtoisie

(Suivant véhicule)

ÉQUIPEMENTS HABITACLE



Levez le couvercle **2**. L'éclairage **3** est automatique.



En roulage, veillez à re-fermer le couvercle du miroir de courtoisie.

Risque de blessures.

Prise accessoires



Vous pouvez utiliser les prises **1** et **2**.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

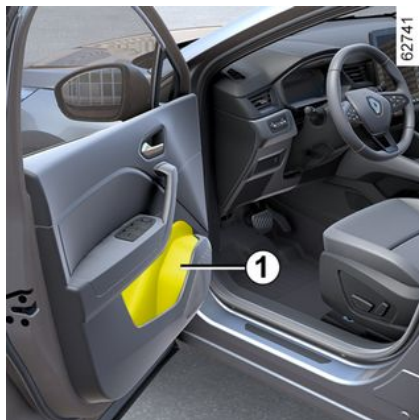
Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches de portes avant

1



Ils peuvent recevoir une bouteille de 1,5 litre.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Rangement pare-soleil 2



Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...

Rangement de console centrale/ zone de charge d'induction 3



La zone 3 est équipée d'un dispositif magnétique 4 conçu pour maintenir votre smartphone en place, à condition qu'il soit doté de la technologie magnétique ou qu'il soit muni d'une coque compatible (aimantée). Ce système assure une fixation stable tout en optimisant la recharge de votre appareil.

Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

 Lors de la conduite, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-gobelets soit correctement fermé afin qu'il ne se renverse pas.

Risque d'endommagement des équipements électriques et/ou électroniques environnants en cas d'écoulement de liquide.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

 Suivant pays et souscription, la zone de charge d'induction **3** est également la zone de dépose pour les smartphones équipés d'une clé digitale ➔ **46**.

Rangements de console centrale **5** et **6**



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

Vide-poches passager

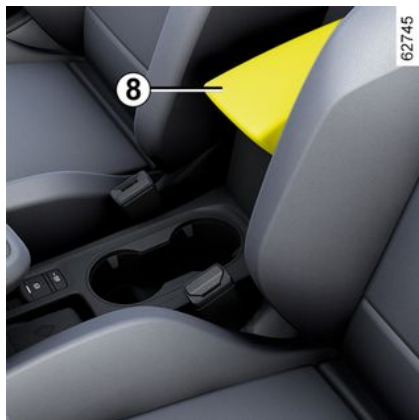


Pour ouvrir, tirez la palette **7**.

Ce vide-poches peut accueillir des documents de format A4, une bouteille...

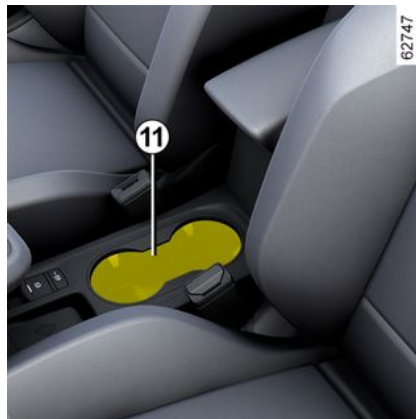
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches d'accoudoir central 10



Soulevez le couvercle **8** de l'accoudoir coulissant par appui sur le bouton **9**.

Porte-gobelets 11



Suivant véhicule, le range-gobelets est équipé de crochets de retenue pour gobelet.

Ils peuvent accueillir le cendrier amovible, des canettes...



Lors de la conduite, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-gobelets soit correctement fermé afin qu'il ne se renverse pas.

Risque d'endommagement des équipements électriques et/ou électroniques environnants en cas d'écoulement de liquide.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches de portes arrière 12



Ils peuvent recevoir une bouteille de 0,5 litre.

Poches de rangement sièges arrière 13



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

TRANSPORT D'OBJETS

Rangement coffre

Tablette arrière

Dépose



- Décrochez les deux cordons **1** de la porte de coffre ;
- soulevez la tablette **2** pour la déclipper (mouvement **A**) ;
- tirez la tablette vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.



Ne placez aucun objet lourd ou dur sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

Plancher mobile

Position plancher plat



Il permet, en basculant le dossier de la banquette arrière, d'obtenir un plancher plat et de compartimenter le coffre en deux espaces distincts.

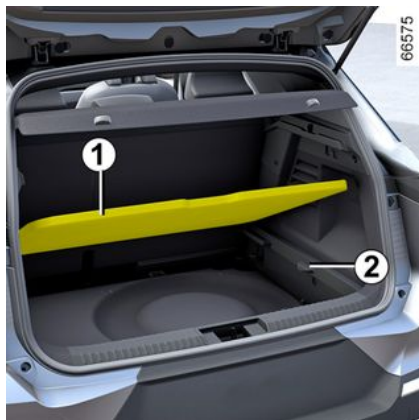
Le plancher mobile **1** est positionné sur la glissière **2**.



Charge admise sur le plancher mobile : 100 kg uniformément répartis.

TRANSPORT D'OBJETS

Position intermédiaire



Position bloquée, il permet d'accéder aux outils situés sous le tapis de coffre.

- Retirez le plancher mobile 1 ;
- placez-le dans le coffre en le laissant guider dans les glissières 2.

Position de rangement

(suivant véhicule)

Il permet d'obtenir un plus grand volume de rangement du coffre.

- Retirez le plancher mobile 1 ;
- avancez la banquette arrière à l'aide du levier situé au niveau des places arrière ➔ 64 ;

- placez le plancher mobile 1 dans le coffre, sous la glissière 2.

Transport d'objets dans le coffre

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :



- le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas A) ;



- les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas B).

Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.

Nota : en l'absence d'une roue de secours ou du kit de gonflage, ne chargez pas le fond du coffre.

TRANSPORT D'OBJETS



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre.

Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque.

Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

Attelage



Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : → 424.

Choix et montage de l'attelage

Attelage (Traverse et Bras) non monté d'origine sur le véhicule : l'attelage complet et ses fixations ne doivent pas dépasser 28 kg.

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou la plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé.

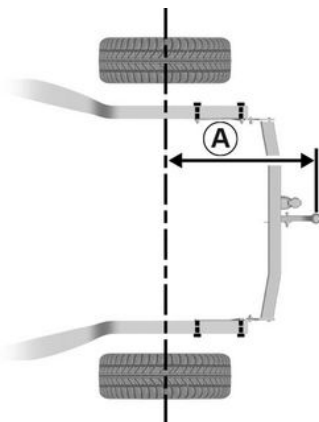
Dans tous les cas, conformez-vous à la législation du pays où vous vous trouvez.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

TRANSPORT D'OBJETS

63561



Cote maximale **A** : 1016 mm.

Dispositifs de portage

Précautions d'utilisation

Manipulation du hayon

Avant de manipuler le hayon, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du hayon.



Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement du dispositif.

Dispositif de portage sur le toit



Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque. Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant. Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.



Ouvrez les portes, pour accéder aux inserts de fixation **1**.

Charge admise sur le toit : 80 kg (y compris le dispositif de portage).



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos services techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

TRANSPORT D'OBJETS

Becquet A



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur le becquet et sur le hayon. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Capot moteur



Pour ouvrir, porte ouverte tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ **156**.



Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.



Toute intervention ou modification sur le système électrique « haute tension » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout ins-

tant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Déverrouillage de sécurité capot



Pour déverrouiller, poussez la languette **2** en même temps que vous soulevez le capot.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



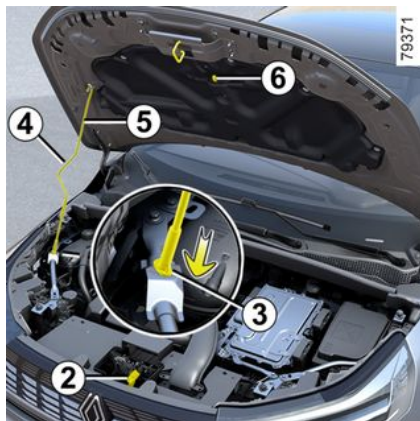
présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

5

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Ouverture du capot



Levez le capot, dégrafez la béquille **5** de sa fixation **6** à l'aide de la poignée de préhension **4** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **3**.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.

Fermeture du capot

Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour fermer le capot, replacez la béquille **5** dans la fixation **6**. Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



S'assurer du bon verrouillage du capot.
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

Huile moteur

Généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

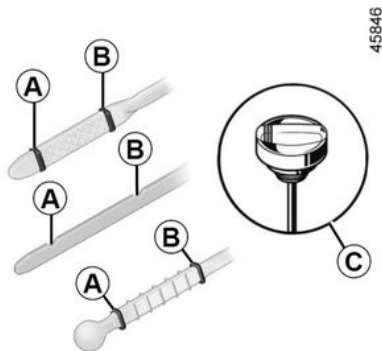
Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



- Sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;

- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

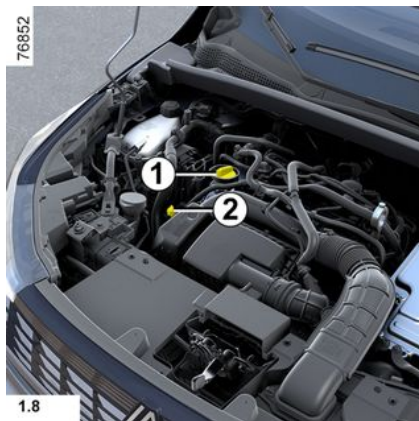
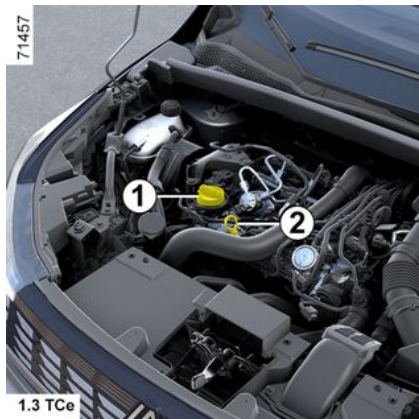


Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ **156**.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Appoint, remplissage, vidange

Appoint/remplissage



Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 156.



Ne dépassez pas le niveau « maxi » et n'oubliez pas de remettre le bouchon 1 et la jauge 2.

- Dévissez le bouchon 1 ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge 2 est de 0,9 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge 2 (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (exemple : composants électriques).

Risque d'incendie.

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque. Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Vidange moteur : si

vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile : attention

lorsque vous faites l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Niveau liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement du moteur thermique



Contact coupé et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement 1.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur thermique est susceptible de subir de graves détériorations

par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 156.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur thermique est chaud.
Risque de brûlures.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Liquide de refroidissement du système de traction électrique



Ce circuit est différent de celui du moteur thermique. Il sert au refroidissement du moteur électrique.

Lecture du niveau

Contact coupé et sur sol horizontal, dévissez le bouchon situé sur le bocal de liquide de refroidissement **2**.

Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MIN » **3** et « MAX » **4** indiqués à l'intérieur du goulot.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le circuit électrique est susceptible de subir de graves détériorations par

manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, consultez obligatoirement un Représentant de la marque pour effectuer le niveau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ **156**.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur thermique est chaud.
Risque de brûlures.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Niveaux, filtres

Liquide de freins



 Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Niveau 5

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moteur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Réservoir lave-vitres



Remplissage

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **6**. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

Nota : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

Liquide

Produit lave-vitres. En hiver, utilisez un produit antigel. Utilisez des produits préconisés par un Représentant de la marque.

Nota : ne pas utiliser d'eau calcaire (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, consultez un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 156.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle...)

est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moteur-ventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE

Batterie



La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie. Si celle-ci diminue, le message « Mode sauvegarde batterie » puis « Batterie faible - démarrer moteur » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, démarrez le moteur et le message au tableau de bord disparaît.

Nota : l'affichage du message « Mode sauvegarde batterie » peut survenir après 5 à 30 minutes d'utilisation du véhicule moteur arrêté et vous avertit que les éléments consommateurs de confort (éclairage intérieur, radio, navigation, ventilation, alimentation de la prise ac-

cessoires...) peuvent être coupés automatiquement.

L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur arrêté.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ **156**.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moteur ventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE

Étiquette A



Respectez les indications portées sur la batterie :

- **2** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** protection obligatoire de la vue ;
- **4** tenir éloigné des enfants ;
- **5** matières explosives ;
- **6** se reporter à la notice ;
- **7** matières corrosives.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

Batterie 12 volts

Dans le coffre



La batterie « 12 volts » est située dans le coffre : elle fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et au fonctionnement des équipements.

Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.

L'état de charge de la batterie « 12 volts » **1** peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- lorsque la température extérieure baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs alors que le contact est coupé ;

BATTERIE

– après une période de stationnement prolongé.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie « 12 volts » (démontage, débranchement....) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Respectez les indications portées sur la batterie :

2. flammes nues interdites et défense de fumer ;
3. protection obligatoire de la vue ;
4. tenir éloigné des enfants ;
5. matières explosives ;
6. se reporter à la notice ;
7. matières corrosives.



Il est interdit de débrancher la batterie « 12 volts ».

Risque de brûlures par chocs électriques.

NETTOYAGE

Entretien de la carrosserie

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps.

Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- Pollution atmosphérique (villes et zones industrielles);
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud);
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos Services Techniques (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture.**

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuille...) du véhicule.

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

En cas de lavage du véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression, veuillez prendre les précautions suivantes :

- assurez-vous que la peinture de votre véhicule, la zone ou l'élément que vous souhaitez nettoyer soit adapté à ce type de lavage ;
- la pression délivrée par l'appareil doit être inférieure à 100 bars ;
- lors du lavage, positionnez la buse de lance du nettoyeur à une distance de plus de 15 cm du véhicule et vérifiez que le débit d'eau est inférieur à 15 l/min ;
- n'insistez pas sur le lavage d'une même zone ou sur d'éventuels impacts ainsi que sur les joints (risque de détérioration de la peinture ou de décollement des joints...).

NETTOYAGE

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.



Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos Services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- le dessous de caisse ;
- les pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- les plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Pour préserver votre véhicule et éviter tout dommage, nous vous conseillons de suivre les consignes suivantes ainsi que celles indiquées par le portique :

- ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt ➔ 146.
- fermez tous les ouvrants et vitres ;
- vérifiez la fixation des équipements extérieurs (projecteurs additionnels...) ;
- rabattez (si possible) les rétroviseurs extérieurs ;
- retirez tout accessoire (barres de toit, porte-vélos...).

NETTOYAGE

Nota : suivant véhicule, pensez à remettre l'antenne en la vissant jusqu'en butée une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, feux arrière, capteurs, caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou du coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool.

Utiliser des ustensiles (ex : grattoir...).

Frotter de manière intensive.



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Entretien des garnitures intérieures

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse froide (éventuellement tiède) à base de savon naturel.**

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

NETTOYAGE

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tache solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).

Nettoyez comme indiqué pour une tache liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.



Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le sur-

tapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

PNEUMATIQUES

Pneumatiques

Sécurité pneumatiques-roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

Entretien des pneumatiques



Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des

témoins d'usure **7** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent

d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2 : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements

anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient

PNEUMATIQUES

atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar** (ou 3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 189.

Roue de secours

➔ 385, ➔ 387.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule. **Risque de perte de contrôle du véhicule.**

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Pneus unidirectionnels

Un pneu unidirectionnel ne doit être monté que dans un seul sens. Respectez impérativement ce sens de roulement.

Si un pneu unidirectionnel doit être monté à l'inverse de son sens de rotation après une crevaison, conduisez avec prudence, particulièrement sur route mouillée, car les caractéristiques du pneu ne sont pas optimales.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

PNEUMATIQUES

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



Les roues 18" sont non chaînables.

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre **des équipements spécifiques**.

Consultez un Représentant de la marque.



Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

Pressions de gonflage des pneumatiques

Étiquette A



Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI). Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours). Vérifiez les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage.

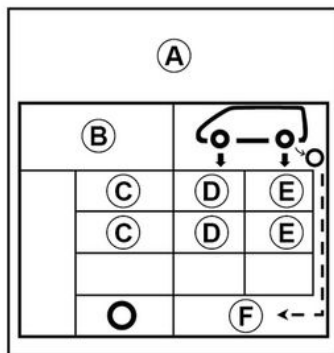
Suivant véhicule, après chaque re-gonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques ➔ 189.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisin,

sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 189.

PNEUMATIQUES



6

B. : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C. : vitesse de roulage prévue.

D. : pression de gonflage des pneumatiques avant.

E. : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

F. : pression de gonflage de la roue de secours.



Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la **pression des pneumatiques augmentée de 0,2 bar → 424.**

Risque d'éclatement des pneumatiques.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : Pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule → 377.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

PNEUMATIQUES

Kit de gonflage des pneumatiques



61636



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des

objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu

crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais. Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé

d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...). Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

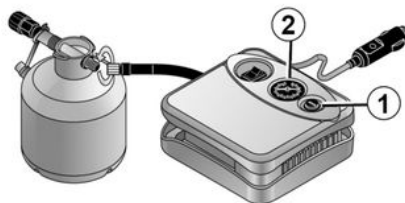
Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à

votre Représentant de la

marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.



Selon équipement, en cas de crevaisson, utilisez le kit situé dans le coffre, sous le tapis de coffre.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson,

sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 189.

Moteur allumé, frein de parking serré :

– Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;

– **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;

– gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➔ 379 ;

– après 15 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre 2).

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre 2 indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars, ensuite la pression chute ;

– ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton 1.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

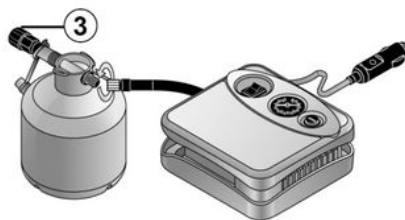
PNEUMATIQUES



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.

- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

PNEUMATIQUES

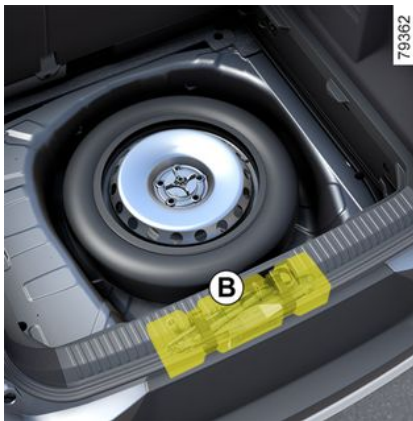


Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

Outils



La présence des outils dans le bloc outils **A** ou **B** dépend du véhicule.

Après leur utilisation, veillez à ranger correctement les outils.



Levier 1

Il permet de serrer ou desserrer l'anneau de remorquage **5**.

Cric 2

Repliez-le correctement avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle).

Clé d'enjoliveur 3

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

PNEUMATIQUES

Guide vis de roue 4

Pour terminer de dévisser ou commencer à revisser les vis de roue.

Anneau de remorquage 5

→ 390

Clé de roue 6

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue et l'anneau de remorquage 5.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures. Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être utilisé :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risque de blessures.

Risque d'endommagement du véhicule.

Crevaision, roue de secours

En cas de crevaision



Suivant véhicule, vous disposez :

- d'un kit de gonflage des pneumatiques **A** situé dans le bac sous le tapis de coffre ou, suivant véhicule, dans le vide-poches de la porte arrière gauche → 381 ;
- d'une roue de secours **B** ou de pneumatiques autoréparants.

PNEUMATIQUES

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 189.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélération brutales et réduisez votre vitesse en virage.

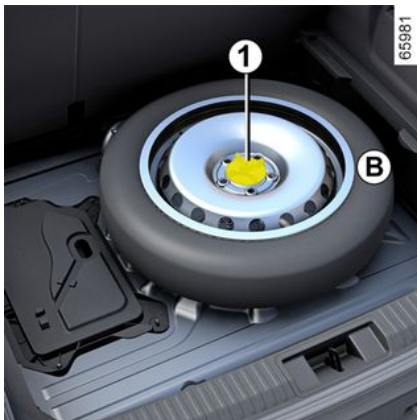
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES

Roue de secours



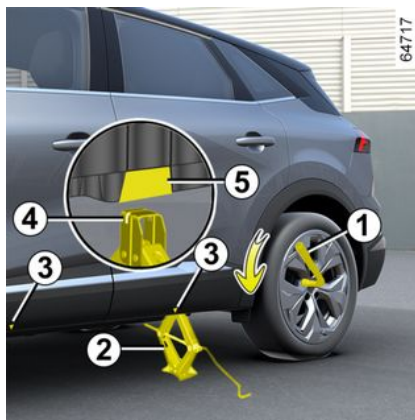
Pour y accéder :

- ouvrez la porte de coffre ;
- soulevez le plancher mobile ➔ 356 ;
- dévissez la fixation centrale **1** située au centre de la roue de secours ;
- retirez la roue de secours **B**.

Suivant véhicule, pour pouvoir ranger une roue crevée dans le coffre, il est nécessaire d'avancer la banquette ➔ 64.

Nota : en l'absence d'une roue de secours ou d'un kit de gonflage, ne placez pas de charge sur le tapis de coffre., risques de déformation.

Changement de roue



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **P** pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Véhicules équipés du oric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **1**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Présentez le cric **2** horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle le plus proche de la roue concernée, signalée par une flèche **3**.

PNEUMATIQUES



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Commencez à visser le cric à la main pour positionner convenablement le support de tôle **4** de la tête de cric dans la rainure légèrement rentrée sous le véhicule et située sous le renfort de tôle **5** du véhicule et dans l'axe de la flèche **3**.

Continuez à visser pour poser sa semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu.

Descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison,



sous-gonflage...), le témoin s'allume au tableau de bord ➔ **189**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

PNEUMATIQUES



Pour votre sécurité,
l'utilisation d'un cric
non prescrit par le
constructeur est stric-

tement interdite.

Le cric est spécifique au véhi-
cule et destiné au changement
de roue.

En aucun cas, il ne doit être utili-
sé :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une répara-
tion ;
- pour accéder au-dessous du
véhicule.

Risque de blessures.

**Risque d'endommagement du
véhicule.**

DÉPANNAGE

Remorquage : dépannage

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position neutre (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique), puis, pour les versions E-Tech Full hybrid, attendez une minute environ. Déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

Déverrouillage de la colonne de direction

Carte dans l'habitacle, appuyez **plus de deux secondes environ** sur le bouton de démarrage du moteur (le message « Après-contact permanent activé » s'affiche au tableau de bord).

Repositionnez le levier au point mort (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) puis pour les versions E-Tech Full hybrid, attendez une minute environ avant tout remorquage.

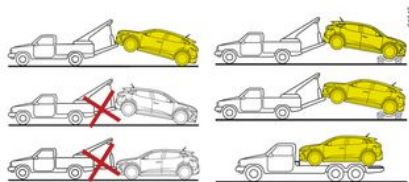
La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, **appuyez plus de deux secondes**

environ sur le bouton de démarrage du moteur pour éviter tout risque de décharge de la batterie (le message « Après-contact permanent activé » s'éteint au tableau de bord).

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule ➔ **424**.

Remorquage ou dépannage sur plateau de votre véhicule



Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

Avant tout remorquage ou dépannage sur plateau de votre véhicule, respectez les instructions suivantes :

- carte dans la zone de détection, appuyez deux **secondes** environ sur le bouton de démarrage du moteur ;
- engagez le levier de vitesses en position **N** ;
- les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser

l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop...) ;

- remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Laissez la carte dans le véhicule pendant le remorquage.

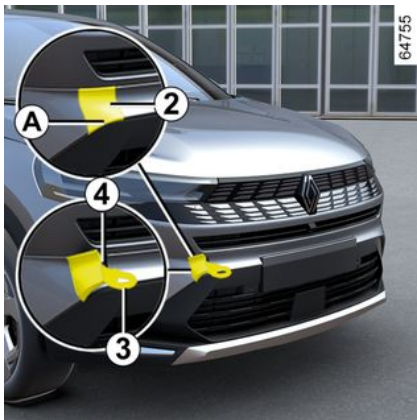
Risque de blocage de la colonne de direction.

Accès aux points de remorquage

Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 4 et arrière 6 (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction. En aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

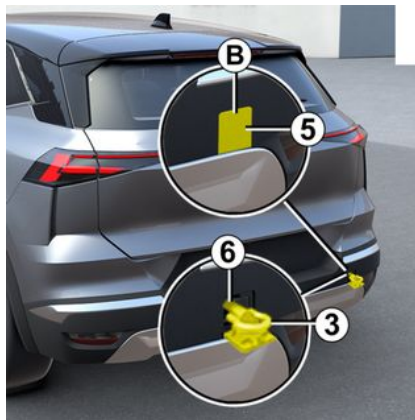
DÉPANNAGE

Point de remorquage avant



Insérez un outils de type petit tournevis dans l'encoche de la zone **A** et tirez la trappe **2**.

Point de remorquage arrière



Insérez un outils de type petit tournevis dans l'encoche de la zone **B** et tirez la trappe **5**.

Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue ou, suivant véhicule, du levier.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **3** et la clé de roue ou le levier rangés avec les outils ➔ **384**.



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.
Risque de perte de l'objet remorqué.



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

DÉPANNAGE



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Batterie : dépannage

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins cinq minutes après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Suivant véhicule, en cas de dépannage de la batterie (débranchement de la batterie, batterie déchargée...), une réinitialisation de l'angle volant doit être réalisée
➔ 135.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 156.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque. Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.

DÉPANNAGE



 Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion**. Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moteurventilateur peut se mettre en route

à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque

ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts.

La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

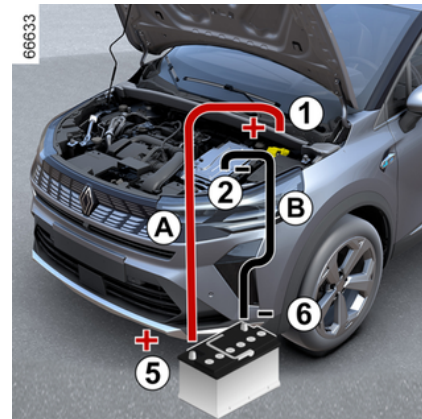


Batterie dans compartiment moteur

La batterie n'est pas directement accessible.

Utilisez le **bornier 1 (+)** et le **bornier 2 (-)** dans le compartiment moteur.

Soulevez le cache **3** du **bornier 1** (+).



DÉPANNAGE

Fixez le câble positif **A** sur le **bornier 1 (+) puis sur la borne 5 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 4 (-) de la batterie fournissant le courant puis sur le bornier 2 (-)**.

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

Si le moteur de votre véhicule ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques instants avant de renouveler l'opération.

Moteur allumé, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**2 - 4 - 5 - 1**).

Repositionnez le cache **3** du bornier **1 (+)**.



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

Batterie « 12 volts » : dépannage

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Si le niveau de la batterie « 12 volts » est trop faible, il est possible d'utiliser la batterie d'un autre véhicule pour effectuer le réveil et la mise en service du système hybride ➔ **156**.

La batterie n'étant pas directement accessible, il est nécessaire d'utiliser les bornes déportées dans le compartiment moteur.

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : « 12 volts ». La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.



N'utilisez pas votre véhicule hybride pour dépanner la batterie « 12 volts » d'un autre véhicule. La puissance électrique de la batterie « 12 volts » d'un véhicule hybride est insuffisante pour cette opération.

Risque d'endommagement du véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le moteur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

DÉPANNAGE



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé ➔ 156.

Bornes déportées



Utilisez le **bornier 1 (+)** et le **bornier 2 (-)** dans le compartiment moteur.



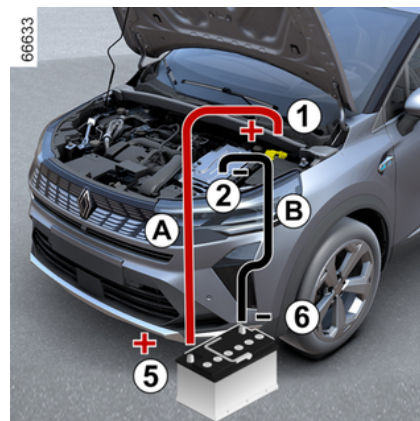
Il est interdit de débrancher le câble positif dans le compartiment moteur.

Risque de démarrage intempestif du moteur.

Risque de brûlures par projection d'étincelles.



Nota : ouvrez le couvercle 3 du bornier 1 (+) en appuyant sur le bouton 4 suivant flèche.



DÉPANNAGE

Fixez le câble positif **A** sur le **bornier 1 (+)**, puis sur la **borne 5 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 6 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur le **bornier 2 (-)**.

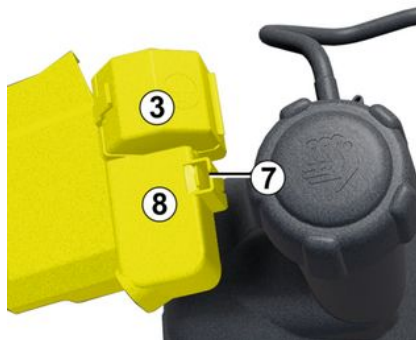
Appuyez sur le bouton de démarrage et dès la mise sous contact, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**1 - 5 - 6 - 2**).



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A**

n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.



Après chaque manipulation du couvercle **3**, vérifiez la bonne fixation du cache bornier **8** sur sa languette **7**.

Particularité des véhicules E-Tech Full hybrid

Si le niveau de la batterie « 12 volts » est trop faible, il est possible d'utiliser la batterie d'un autre véhicule pour effectuer le réveil et la mise en service du système hybride ➔ **156**.

La batterie n'étant pas directement accessible, il est nécessaire d'utiliser les bornes déportées dans le compartiment moteur.

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section impor-

tante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : « 12 volts ». La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.



N'utilisez pas votre véhicule hybride pour dépanner la batterie « 12 volts » d'un autre véhicule. La puissance électrique de la batterie « 12 volts » d'un véhicule hybride est insuffisante pour cette opération.

Risque d'endommagement du véhicule.

DÉPANNAGE



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé ➔ 156.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage extérieur : remplacement des lampes



Pour le remplacement des lampes à LED, consultez un Représentant de la marque.

Projecteurs avant

Remplacement des lampes



Feux de croisement à LED 1

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de route à LED 2

Consultez un Représentant de la marque.

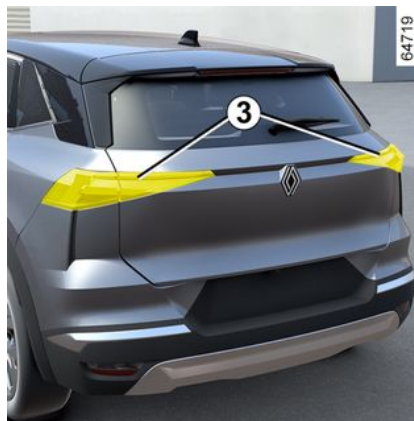
Feux de jour/de position 3

Consultez un Représentant de la marque.

Feux indicateur de direction à LED 4

Consultez un Représentant de la marque.

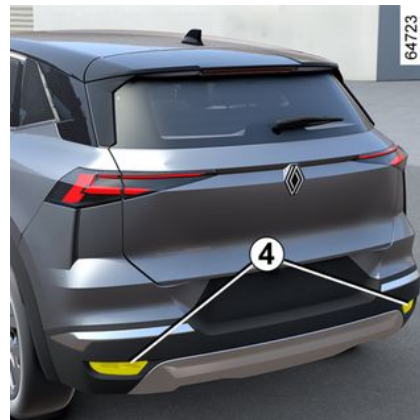
Feux arrière et latéraux



Feux stop, indicateurs de direction, de position à LED 3

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de brouillard et de recul à LED 4



Consultez un Représentant de la marque.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Troisième feux stop à LED 5



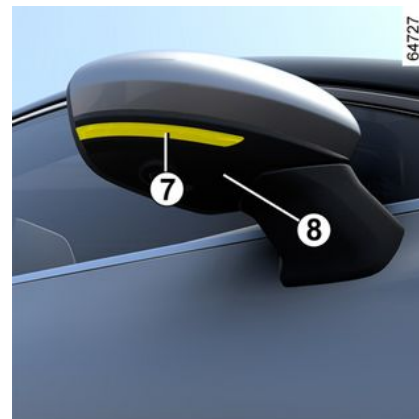
Consultez un Représentant de la marque.

Éclaireurs plaque d'immatriculation 6



Consultez un Représentant de la marque.

Répétiteurs latéraux à LED 7/ feux de courtoisie 8



Consultez un Représentant de la marque.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage intérieur : remplacement des lampes

Plafonnier / spots de lecture
lampes **A**, **B** et **C**



Consultez un Représentant de la
marque.

Éclaireur de coffre



- Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **1** en pressant sur la languette côté gauche de l'éclaireur ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W .

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclaireur de boîte à gants



- Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **2** en pressant sur la languette côté gauche de l'éclaireur ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W .

Eclaireurs de miroirs de courtoisie LED **3**



Consultez un Représentant de la marque.

Eclairage d'ambiance

Consultez un Représentant de la marque.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Remplacement des balais d'essuiе-vitre avant 2

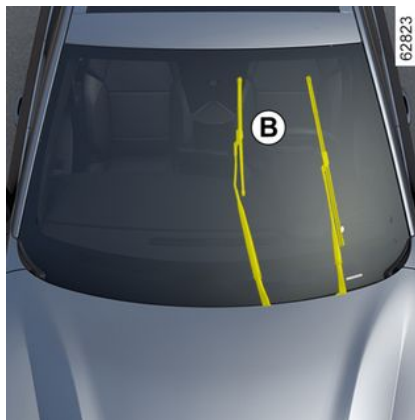


Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service **B**.

Moteur allumé ou contact mis :

- amenez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position de service **B** dégagée du capot ;
- soulevez le bras d'essuiе-vitre **3** ;
- abaissez la languette **4** puis dégagez le balai **2**.

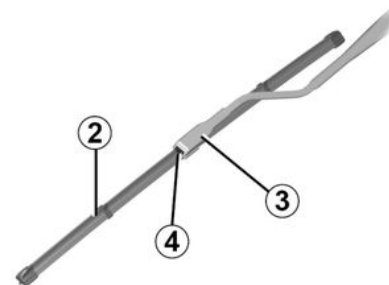
Remontage



Pour remonter le balai d'essuiе-vitre **2**, insérez-le dans son logement du bras **3**, puis clippez-le jusqu'au clic sonore. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique) : les balais d'essuiе-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.

41898

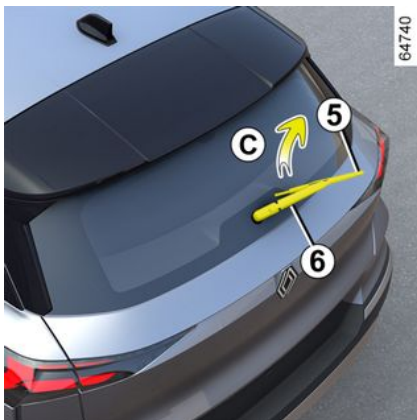


i Surveillez l'état des balais d'essuiе-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Balai d'essuie-vitre arrière 5



La manette en position arrêt (désactivée) :

- soulevez le bras d'essuie-vitre **6** ;
- faites pivoter le balai **5** (mouvement **C**) jusqu'à le déclipper ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.



Surveillez l'état des balais d'essuie-vitres.

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.



Avant de changer le balai d'essuie-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

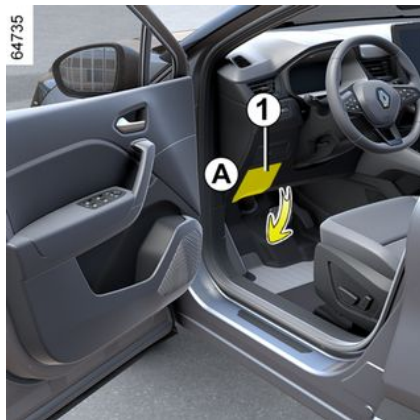
Risque de blessures.

FUSIBLES

Compartiment à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

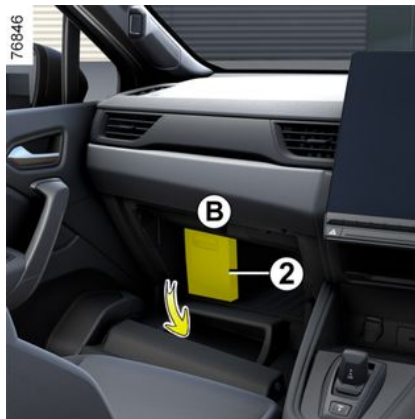
Fusibles dans l'habitacle A



Déclipsez la trappe **1**.

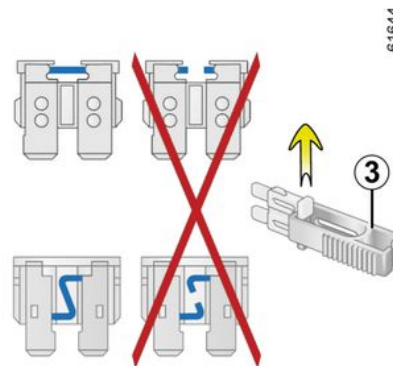
i Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

Fusibles situés dans l'habitacle derrière une trappe dans la boîte à gants B



Déclipsez la trappe **2**.

Pince 3



Débrochez le fusible à l'aide de la pince **3**, située au dos de la trappe ou, suivant véhicule, dans le compartiment à fusibles.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

FUSIBLES



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

FUSIBLES

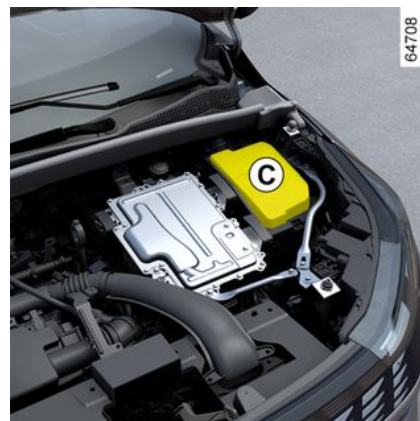
Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

FUSIBLES

Nu- méro	Affectation
1	Dégivrage des rétroviseurs
2	Siège chauffant conduc- teur et passager
3	Traction d'une remorque
4	Essue-vitre arrière et feux de brouillard arrière
5	Feux de détresse sans MCB
6	Feux de stop sans MCB
7	Radio
8	Dégivrage de la lunette ar- rière
9	Climatisation manuelle, Ra- dio, Unité centrale électro- nique Gateway, Rétroviseur intérieur, Ceinture de sécu- rité, Pare-brise chauffant
10	USB avant
11	Suivant véhicule, sièges chauffants
12	Feux de détresse avec MCB
13	Feux de stop avec MCB
14	Lève-vitres impulsionnels de la place passager avant

Nu- méro	Affectation
15	USB arrière
16	Commande de rétroviseur
17	Lève-vitres impulsionnels de la place arrière droite
18	Lève-vitres impulsionnels
19	Lève-vitres impulsionnels de la place arrière gauche
20	Accueil sonore externe et interne
21	Plafonnier
22	Bouton de stationnement assisté
23	Prédisposition accessoire
24	Prédisposition accessoire
25	Prise 12V, Allume cigares
26	Volant chauffant
27	Commutateur de pompe li- quide de lave-vitre
28 à 33	Fusibles de rechange (sui- vant véhicule)



Fusibles dans le compartiment mo- teur C

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier C.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**

FUSIBLES



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 156.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée ➔ 343, ➔ 351.

Risque d'incendie.

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié. En effet, un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques / électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel) ;
- l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

Risque d'accidents graves.

Risque d'atteinte à la vie privée.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule. Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque.

Risque d'accidents graves

Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments pré-installés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.

6

[illegible]

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le moteur ne veut pas démarrer.	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante ➔ 392 ou remplacez la batterie si nécessaire.
	Circuit défectueux.	Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
		Consultez Un Représentant de la marque.
Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé.	Conditions de démarrage non remplies.	➔ 156 .
	La carte « mains libres » ne fonctionne pas.	Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale ➔ 156 .
	Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur.	Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée.	Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale.
	Problème électronique.	Faites un appui long sur le bouton de démarrage. Appuyez 3 fois rapidement ou faites un appui long sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur ➔ 156 .
	Circuit électrique défectueux.	Consultez Un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité...), la fumée peut se produire lors de fortes accélérations du véhicule.	Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
6 Le témoin de pression d'huile s'allume : en virage ou au freinage. tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur ➔ 362.
	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues.
	Panne du moteur électrique d'assistance.	Consultez un Représentant de la marque.
	Défaillance du système d'assistance	

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

6

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 404.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule arrière grillée.	➔ 398.

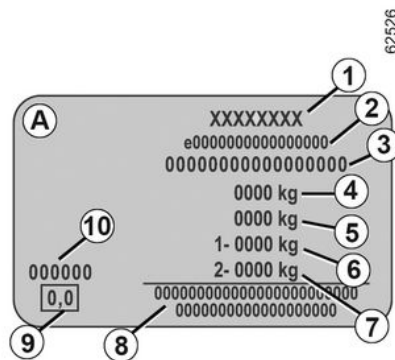
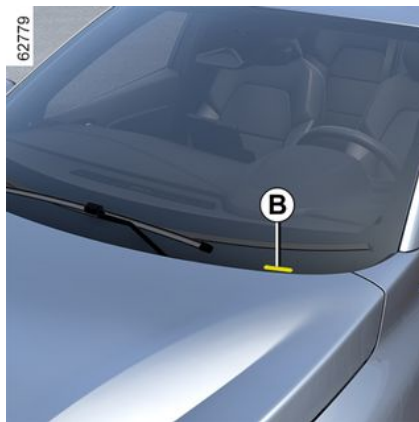
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 404.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 404.

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie. Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet placé sous les sièges avant.

INFORMATIONS VÉHICULE

Plaques d'identification véhicule



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

Plaque constructeur A

1. Nom du constructeur.
2. Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
3. Numéro d'identification.

B. Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage .

4. MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).

5. MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).

6. MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.

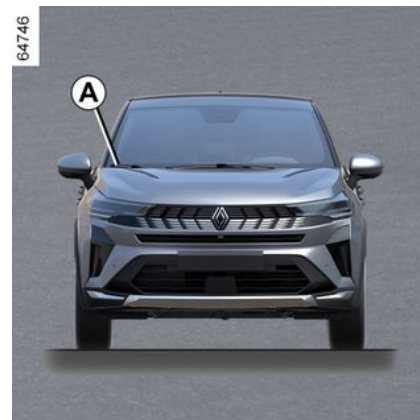
7. MMTA essieu arrière.

8. Réservé aux inscriptions partenariat ou complémentaires.

9. Non utilisé.

10. Référence peinture (code couleur).

Informations techniques pour les secours



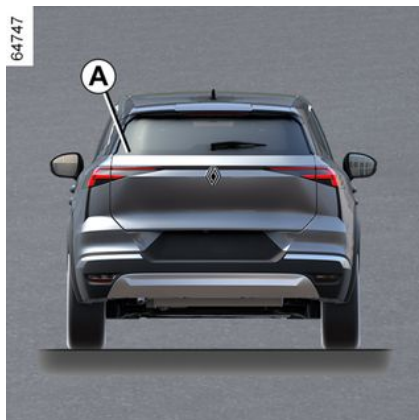
Le QR Code figurant sur l'étiquette A permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou

INFORMATIONS VÉHICULE

d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

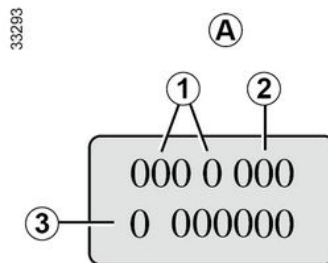
Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.



Identification moteur, caractéristiques moteur

Identification moteur



Les indications d'identification moteur figurant sur la zone **A** sont à

INFORMATIONS VÉHICULE

rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

1. Type du moteur.
2. Indice du moteur.
3. Numéro de série du moteur.

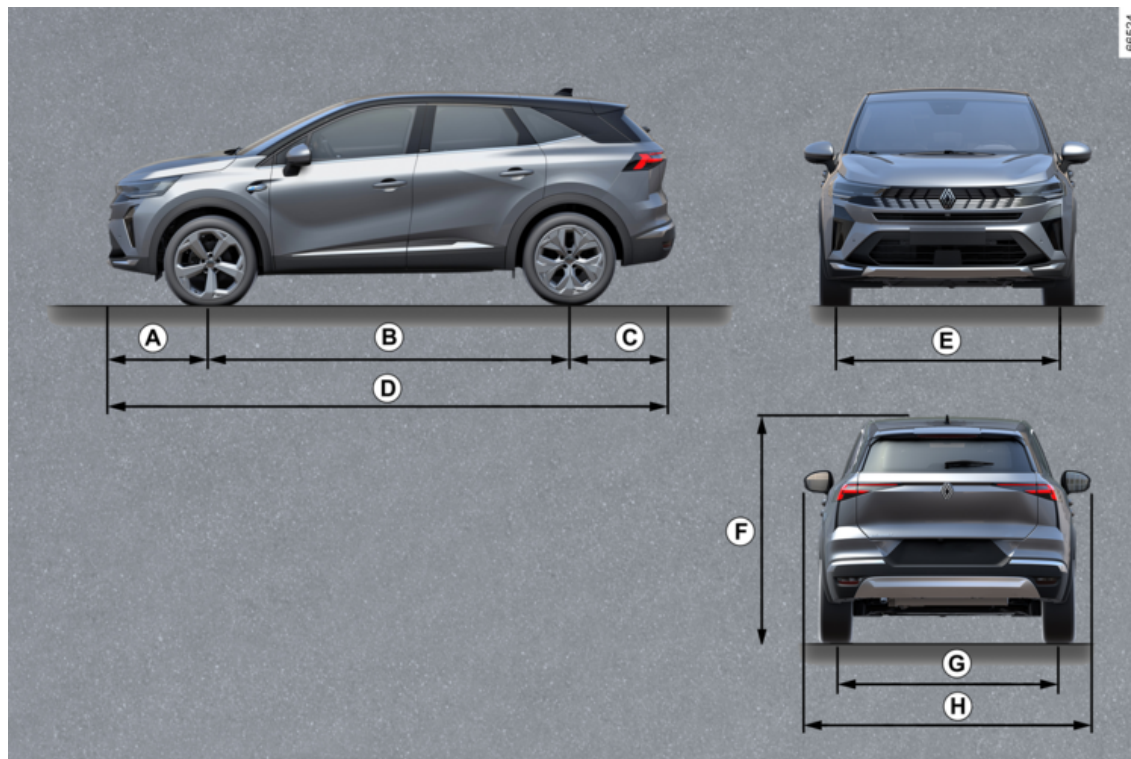
INFORMATIONS VÉHICULE

Caractéristiques moteurs

Versions	1.3 TCe	E-Tech Full Hybrid	
		1.8	Moteur électrique associé
Type moteur (voir plaque moteur)	H5H Turbo	H5P	5DH
Cylindrée (cm ³)	1333	1798	-
Type de carburant Indice d'octane	Essence Carburant sans plomb impérativement , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant ➔ 152 .		-
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).		Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume.	-
		Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.	-
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.		-

INFORMATIONS VÉHICULE

Dimensions (en mètres)



INFORMATIONS VÉHICULE

	Longueur
A	0,882
B	2,639
C	0,891
D	4,412
E	1,560
F	1,575 à vide
G	1,555
H	1,797 2,023 avec rétroviseurs déployés 1,816 avec rétroviseurs repliés

INFORMATIONS VÉHICULE

Masses (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC)

Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA)

Masse Totale Roulante (MTR)

Masses indiquées sur la plaque constructeur ➔ 417

Masse Remorque Freinée *

s'obtient par calcul : MTR - MMAC

Masse Remorque non Freinée *

675 kg

Charge admise sur le point d'attelage *

75 kg

Charge admise sur le toit

➔ 359

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :

- un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
- un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

7

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

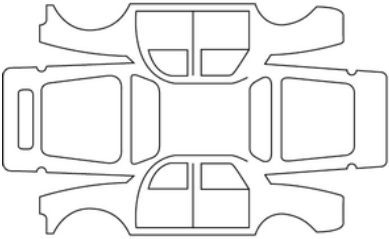
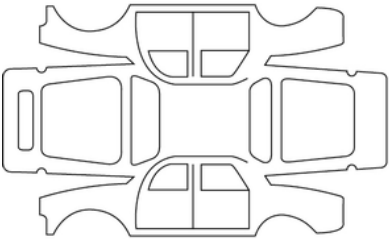
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐			

* Voir page spécifique

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

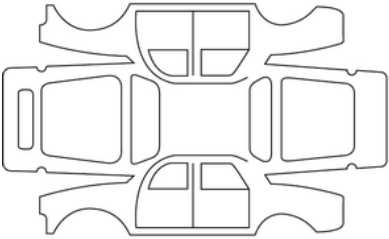
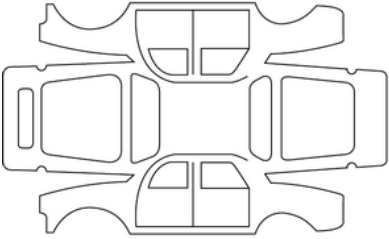
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

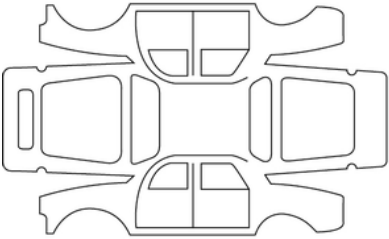
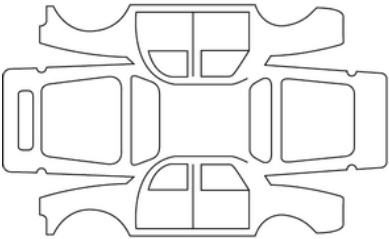
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

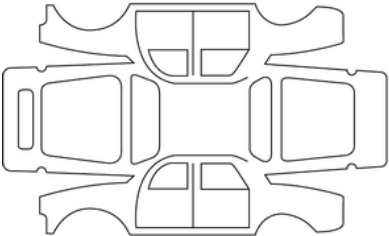
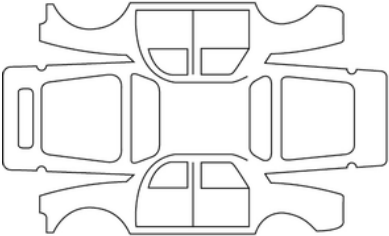
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

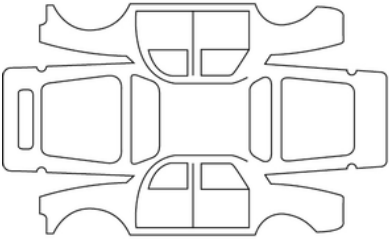
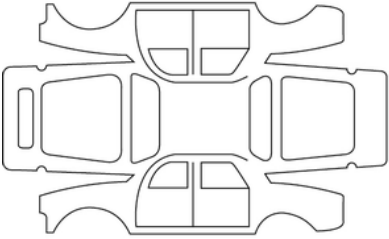
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

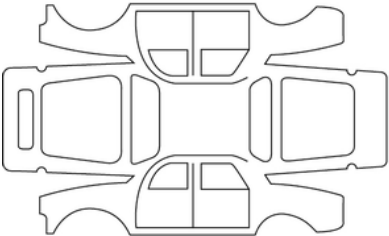
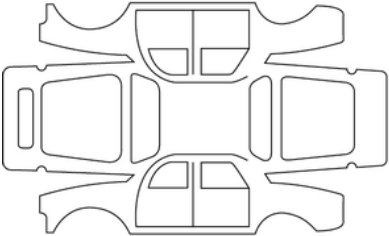
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

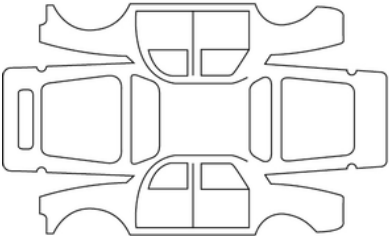
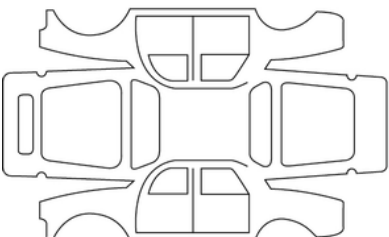
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

ABS, [194](#)
Accès au compartiment moteur, [361](#)
Accessoires : prises accessoires, [351](#)
Accès véhicule, [40](#)
Active driver assist, [272](#)
Aérateurs, [335](#)
Afficheur, [120](#), [124](#)
Aide au démarrage en côte, [194](#)
Aide au maintien de voie, [200](#)
Aide au parking, [125](#), [298](#), [310](#)
Aide au parking : stationnement assisté, [317](#)
Aides à la conduite, [125](#), [200](#), [214](#), [220](#), [223](#), [236](#), [254](#), [272](#), [301](#), [317](#), [322](#), [327](#)
Airbag, [72](#), [77](#), [78](#), [88](#), [92](#), [100](#), [104](#)
Airbag : activation airbag passager avant, [104](#)
Airbag : désactivation airbag passager avant, [104](#)
Airbag activation airbags passager avant, [92](#), [100](#), [104](#)
Airbag désactivation airbag passager avant, [92](#), [100](#), [104](#)
Airbags : sécurité enfants, [104](#)
Air conditionné, [337](#)
Air conditionné : information et conseils d'utilisation, [340](#)
Alarme sonore d'oubli d'éclairage, [139](#)
Alerte de sortie de voie, [200](#)
Alerte de survitesse, [236](#)
Alerte distances de sécurité, [220](#)
Alerte fatigue conducteur, [286](#)
Aménagements, [352](#)
Angle mort : avertisseur, [214](#)

Anneaux de remorquage, [390](#)
Anomalies de fonctionnement, [72](#), [104](#), [112](#), [139](#), [160](#), [169](#), [194](#), [200](#), [214](#), [223](#), [254](#), [322](#)
Anomalies de fonctionnement : piles carte, [37](#)
Anomalies de fonctionnement piles carte, [44](#)
Antipatinage, [194](#)
Antipollution conseils, [179](#)
Appareils de contrôle, [112](#), [124](#), [127](#)
Appuis-tête, [60](#)
Appuis-tête arrière, [64](#)
Appuis-tête avant, [60](#)
Arrêt du moteur, [156](#)
Assistance : aide à la conduite, [254](#)
Assistance à la conduite, [194](#), [200](#), [214](#), [220](#), [223](#), [236](#), [301](#), [317](#)
Assistance au freinage d'urgence, [194](#)
Assistance de direction, [135](#)
Autohold, [174](#)
Autonomie de vidange, [112](#)
Avertisseur : sortie de stationnement, [322](#)
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques, [189](#), [190](#), [387](#)
Avertisseur d'angle mort, [214](#)
Avertisseurs sonore et lumineux, [145](#)

B

Badge, [40](#)
Balais d'essuie-vitre : remplacement, [402](#)
Banquette arrière, [65](#)
Barres de toit, [359](#)
Batterie, [370](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Batterie : dépannage, [392](#)

Bouchon de réservoir carburant, [152](#)

C

Caméra de recul, [298](#), [298](#)

Caméra multivues, [301](#)

Capacité du réservoir carburant, [152](#)

Capacité réservoir additionnel, [112](#)

Capacités huile moteur, [364](#)

Capot moteur, [361](#)

Caractéristiques moteurs, [418](#)

Carburant autonomie, [124](#)

Carburant conseils d'économie, [180](#)

Carburant consommation, [180](#)

Carburant qualité, [152](#)

Carburant remplissage, [152](#)

Carte : clé de secours carte, [37](#)

Carte : mains libres, [37](#)

Carte : non démarrage du moteur en mode mains libres, [37](#)

Carte : pile, [44](#)

Carte : utilisation, [40](#)

Carte : verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [37](#)

Carte « mains libres » : pile, [44](#)

Carte « mains libres » : pile, [44](#)

Carte mains libres, [40](#)

Catalyseur, [169](#)

Ceintures de sécurité, [67](#), [67](#), [72](#), [88](#), [92](#), [100](#), [375](#)

Ceintures de sécurité : ajustement de la ceinture, [67](#)

Ceintures de sécurité : ajustement de la position de conduite, [67](#)

Ceintures de sécurité : réglage en hauteur de la ceinture, [67](#)

Ceintures de sécurité : témoin d'alerte de non-port de la ceinture, [67](#)

Centrage voie, [272](#)

Changement de lampes, [398](#)

Changement de roue, [387](#)

Changement de vitesses, [180](#)

Chauffage, [335](#), [337](#)

Clé de roue, [387](#)

Clé digitale, [46](#)

Clignotants, [398](#)

Climatisation, [335](#), [337](#)

Coffre à bagages, [54](#)

Commande de vitesses, [164](#)

Condamnation des portes, [40](#), [51](#), [53](#)

Conditionnement d'air, [337](#)

Conduite, [164](#), [169](#), [180](#), [190](#), [194](#), [200](#), [214](#), [220](#), [223](#), [246](#), [250](#), [254](#), [301](#), [317](#)

Conseils antipollution, [179](#)

Conseils de conduite, [180](#)

Consommation de carburant, [112](#), [180](#)

Consommation d'énergie, [120](#)

Contrôle dynamique de conduite : ESC, [194](#)

Coussin gonflable airbag, [72](#), [78](#)

Crevaion, [383](#), [385](#), [387](#)

Crevaion : roue de secours, [385](#)

Cric, [387](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

D

Décondamnation des portes, [40](#), [51](#)
Dégivrage/désembuage de pare-brise, [337](#)
Démarrage du moteur, [156](#)
Démarrage moteur, [160](#)
Dépannage : batterie, [392](#)
Désembuage pare-brise, [337](#)
Désembuage vitre arrière, [337](#)
Détection de panneaux de signalisation routière, [236](#)
Détection de piétons, [223](#)
Détection de véhicules, [223](#)
Direction à assistance variable, [135](#)
Direction assistée, [135](#)
Dispositifs de protection latérale, [78](#), [78](#)
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures arrière, [77](#)
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures avant, [72](#)
Dispositifs de retenue enfants, [80](#), [88](#), [92](#), [100](#)
Distance de suivie, [254](#)
Distances de sécurité, [220](#)
Drive mode, [333](#)

E

Éclairage : extérieur, [139](#)
Éclairage : extérieur d'accompagnement, [139](#)
Éclairage : tableau de bord, [139](#)
Éclairage et signalisation extérieurs, [139](#)
Éclairage intérieur, [348](#)
ECO conduite, [180](#)

Économies de carburant, [180](#)
Écran multifonctions, [214](#)
Écran multimédia, [200](#), [220](#), [223](#)
Écrans écran multimédia, [180](#), [301](#), [317](#), [322](#), [337](#)
Enfants, [80](#), [88](#), [92](#), [100](#), [104](#)
Enfants (sécurité), [346](#)
Entretien, [179](#)
Entretien : autonomie de vidange, [112](#)
Entretien : carrosserie, [373](#)
Entretien : filtres, [368](#)
Entretien : garnitures intérieures, [375](#)
Entretien : mécanique, [361](#)
Entretien : mécanique, [362](#)
Environnement, [177](#)
Équipements multimédia, [124](#), [139](#), [343](#)
ESC : Contrôle dynamique de conduite, [194](#)
Essue-vitres, [146](#), [146](#), [150](#)
Étiquettes : pression de gonflage des pneumatiques, [379](#)

F

Fermeture des portes, [40](#), [49](#), [51](#)
Feux : de brouillard, [139](#)
Feux : de croisement, [139](#), [398](#)
Feux : de direction, [398](#)
Feux : de position, [139](#), [398](#)
Feux : de route, [139](#)
Feux de jour, [139](#)
Filtre : à huile, [364](#)
Fixation des sièges enfants, [86](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Fonction Stop and Start, [160](#)

Frein, [174](#)

Freinage actif d'urgence, [223](#)

Freinage d'urgence, [194](#), [223](#)

Frein de parking, [171](#), [174](#)

Frein de parking assisté, [171](#)

Fusibles, [404](#)

G

Garnitures intérieures entretien, [375](#)

Gaz de Pétrole Liquéfié : GPL, [32](#)

Gonflage des pneumatiques, [190](#), [383](#), [387](#)

GPL, [32](#), [32](#), [80](#)

H

Hayon motorisé, [54](#), [54](#)

Heure, [127](#)

Heure réglage, [112](#)

Huile moteur, [362](#), [364](#)

I

Identification du moteur, [418](#)

Incidents : anomalies de fonctionnement, [200](#), [214](#), [223](#)

Incidents anomalies de fonctionnement, [169](#), [194](#)

Indicateurs, [214](#)

Indicateurs : de tableau de bord, [112](#), [124](#), [160](#), [180](#), [190](#)

Isofix, [92](#), [100](#)

J

Jauge d'huile moteur, [362](#)

K

Kit de gonflage des pneumatiques, [190](#), [383](#)

L

Lampes remplacement, [398](#)

Lavage, [373](#)

Lave-vitres, [146](#), [150](#)

Levage du véhicule Changement de roue, [387](#)

Lève-vitres, [346](#)

Levier de sélection de boîte automatique, [164](#)

Levier électronique, [164](#)

Limiteur de vitesse, [246](#)

Liquide de refroidissement, [366](#)

Liquide de refroidissement moteur, [124](#)

M

Maintien de voie : aide, [200](#)

Menu de configuration, [125](#)

Menu de personnalisation des réglages du véhicule, [112](#), [125](#)

Messages au tableau de bord, [112](#), [160](#), [190](#)

Mise en veille du moteur, [160](#)

Mode AUTO, [139](#)

Mode ECO, [180](#)

Montre, [127](#)

MULTI-SENSE, [333](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

N

Nettoyage : intérieur véhicule, [375](#)
Niveau de carburant, [124](#), [152](#)
Niveau d'huile moteur, [124](#), [362](#), [364](#)
Niveaux, [361](#), [368](#)
Niveaux : liquide de refroidissement, [366](#)

O

Ordinateur de bord, [112](#), [124](#)
Ouverture des portes, [49](#), [51](#)
Ouvrants, [40](#), [49](#), [53](#)

P

Pare-brise dégivrant, [337](#)
Particularité des véhicules essence, [169](#)
Particularité des versions GPL, [32](#), [32](#)
Peinture : entretien, [373](#)
Personnalisation des réglages du véhicule, [125](#)
Pièces de rechange et réparation, [425](#)
Piles, [44](#)
Plage arrière, [356](#)
Pneumatiques, [180](#), [190](#), [377](#), [377](#)
Pneumatiques : pression de gonflage, [379](#)
Portes, [49](#), [53](#)
Portes / porte de coffre, [40](#), [51](#), [53](#)
Position de conduite réglages, [135](#)
Poste de conduite, [108](#)
Précautions d'utilisation, [146](#)

Pression des pneumatiques, [112](#), [180](#), [190](#), [387](#)
Prétensionneurs, [72](#)
Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant, [72](#)
Prévention de sortie de voie, [200](#)
Prévention de sortie de voie d'urgence, [207](#)
Prise accessoires, [351](#)
Projecteurs avant, [398](#)
Projecteurs remplacement des lampes, [398](#)

R

Rangements, [352](#)
Rangements/aménagements : habitacle, [352](#)
Réglage de la position de conduite, [60](#), [60](#)
Réglage des sièges avant, [60](#)
Réglage position de conduite, [139](#)
Réglages, [125](#)
Réglages menu de configuration, [125](#)
Réglages personnalisés du véhicule, [125](#)
Régulateur de vitesse, [246](#), [250](#), [254](#)
Régulateur de vitesse adaptatif, [254](#)
Régulateur - Limiteur de vitesse, [246](#), [250](#)
Régulation de la température, [337](#)
Remorquage dépannage, [390](#)
Remplacement des balais d'essuie-vitre, [402](#)
Retenue complémentaire aux ceintures, [72](#), [77](#), [78](#)
Retenue enfants, [80](#), [88](#), [92](#), [100](#)
Rétroviseurs, [135](#), [137](#)
Roue de secours, [385](#)
Roues (sécurité), [377](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

S

Sécurité enfants, [40](#), [80](#), [80](#), [88](#), [92](#), [100](#), [104](#), [346](#)
Sécurité passagers : airbag passager avant, [104](#)
Sièges arrière, [64](#)
Sièges arrière Fonctionnalités, [65](#)
Sièges avant, [60](#)
Sièges avant réglage, [60](#), [60](#)
Sièges enfants, [80](#), [86](#), [88](#), [92](#), [100](#)
Signalisation éclairage, [139](#)
Sortie sécurisée des occupants, [327](#)
Sortie sécurisée du véhicule, [327](#)
Stationnement : aide au parking, [322](#)
Stationnement assisté, [317](#)
Stop and Start, [135](#), [152](#)
Stores, pare-soleil, [350](#)
Système antiblocage des roues : ABS, [194](#)
Système antipatinage : ASR, [194](#)
Système de retenue enfants, [80](#), [88](#), [92](#), [100](#)

T

Tableau de bord, [112](#), [124](#), [125](#), [160](#), [180](#), [190](#)
Tablette arrière, [356](#)
Télécommande, [40](#)
Témoins de contrôle, [112](#), [124](#)
Température extérieure, [127](#)
Transport d'enfants, [80](#), [88](#), [92](#), [100](#)
Transport d'objets dans le coffre, [357](#)

V

Ventilation, [337](#)
Verrouillage/déverrouillage des ouvrants des portes, [51](#)
Verrouillage des portes, [40](#), [51](#), [53](#)
Vidange moteur, [364](#)
Vide-poches, [352](#)
Volant de direction chauffant, [135](#)
Volant de direction réglage, [135](#)



RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE / 122-122 BIS, AVENUE DU GENERAL LECLERC 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / renaultgroup.com

NU 1539-5 – 77 99 002 816 – 05/2026 – Edition française



7799002816

